A Mademoiselle de Lebzeltern
hommage de l'auteur
A Giedroyc

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE

DU

PORTUGAL

AU XIXe SIÈCLE

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE

DU

PORTUGAL

AU XIXe SIÈCLE

PAR

LE PRINCE ROMUALD GIEDROYC

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
8, RUE DE LA PAIX

M DCCC LXXV

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

AVANT-PROPOS

Parmi les monarchies constitutionnelles du continent de l'Europe, celle où cette forme de gouvernement fonctionne le plus régulièrement est, sans contredit, dans les derniers temps surtout, la monarchie portugaise. Le Portugal, voisin de l'Espagne, comme la Belgique l'est de la France, nous donne l'exemple d'un État plus petit, mais calme et libre, à côté d'une puissance plus grande, mais souvent inquiète et agitée.

Cet heureux état de choses ne s'est cependant pas établi sans de terribles luttes et de fortes secousses. Le sol n'était souvent pas seul à trembler à Lisbonne, et bien des fois on n'a pas su ni pourquoi ni comment le peuple s'est également agité. Nous ne saurions trouver les

motifs de ces fluctuations passionnées des esprits dans l'étude des troubles qui ont affligé d'autres pays, et si l'on voulait des exemples pour prouver que toutes les nations n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes aspirations, l'histoire contemporaine du Portugal nous fournirait cent preuves pour une de cette vérité ; il nous serait donc facile d'établir qu'en politique, comme dans bien d'autres sciences, il est difficile de poser des règles et des principes absolus.

L'homme, a dit Lemke, tend sans cesse, dans la sphère de ses connaissances, à la découverte de points d'appuis immuables, à la formule d'une loi générale établissant l'ordre et l'harmonie dans la science dont il s'occupe. Bien des théoriciens veulent de même trouver des doctrines et des formules pour la science de gouverner leurs semblables, sans égard pour toutes les considérations de civilisation, voire même de tempérament et de climat, qui modifient à l'infini l'application de ces lois, souvent justes en elles-mêmes. Établissez donc

le *habeas corpus* en Calabre, le self-government au Zanzibar, l'instruction obligatoire dans les hautes montagnes de la Suisse et du Tyrol, la liberté illimitée de la presse en France, le droit de réunion en Pologne, vous verrez quelle triste pratique vous auriez de théories abstraitement excellentes.

A chaque pays il faut ses lois propres, son gouvernement particulier adapté à ses besoins et à ses traditions; la généralisation des principes peut souvent être fort dangereuse, et, en effet, pour revenir à la contrée qui nous occupe, l'ordre de choses français, par exemple, serait bien souvent inapplicable en Portugal, non que dans ce pays, comme en France et dans chaque autre, il n'y ait des partis, seulement ces partis sont autre chose et veulent autre chose qu'ailleurs.

Le pays est franchement, résolument royaliste, les deux derniers monarques rigoureusement constitutionnels et libéraux. Tout le monde suit ce mouvement qui a les souverains à sa tête, et c'est dans cette unité générale de

but et d'action qu'il faut maintenant chercher les nuances de chartistes ou conservateurs, de conservateurs progressistes, de progressistes simples et de progressistes avancés.

Il y a encore deux ou trois journaux et deux ou trois amis fidèles aux enfants de dom Miguel, mais ces rares exceptions peuvent se compter et n'offrent aucun danger sérieux au gouvernement. Quoique certains mouvements aient eu dans le temps des nuances socialistes, le peu d'adhérents que comptent les idées extrêmes n'y suffit pas pour former un parti.

L'antipathie profonde qu'inspire l'idée de l'union ibérique est une sauvegarde à ce sujet. Les grandes unités nationales conduisent directement aux idées républicaines. Dans son remarquable ouvrage sur la dictature, M. Georges Lachaud dit avec raison : « L'unité de la France enfanta la révolution de 1789. Si les États généraux avaient apporté dans leur réunion toutes les anciennes rivalités de provinces, de villes, de villages, ils auraient passé le temps à détruire les prérogatives du Nord au

profit du Midi, ou celles du Midi au profit du Nord, et le roi, la noblesse, le clergé, auraient fait déchirer les cahiers de doléances de l'Auvergne par les gens de Bretagne, et ceux de l'Alsace par les gens de Gascogne. »

Tant que les rivalités entre les Portugais et les Espagnols existeront dans chacun des deux pays, la monarchie ne sera pas discutée.

Du reste, l'opposition en Portugal, quelle qu'elle fût, a toujours gardé des sentiments sympathiques à la famille royale; nous y avons même vu le rare exemple d'une révolte faite non contre le souverain, mais par amour pour lui. Les irréconciliables y sont heureusement inconnus.

Nous nous proposons de retracer ici les faits principaux qui se sont passés en Portugal dès le commencement du siècle. Comme il est difficile d'improviser l'histoire, nous avons bien souvent dû avoir recours à ceux qui nous ont précédé dans cette voie. La seule prétention que nous ayons dans cette œuvre de compilateur, parfois trop servile, est de réunir des faits

et surtout des documents jusqu'ici épars et que nous comptons publier à la suite de ce travail, en facilitant par là l'étude de l'histoire de ce pays, si pleine de péripéties intéressantes, et si féconde en grands enseignements.

Nous y verrons une nation passer graduellement du despotisme le plus absolu au parlementarisme le plus pur; des souverains allant tellement au devant des vœux de leur peuple que parfois l'émeute s'y levait contre la constitution et contre les libertés. Après la réaction triomphante sous dona Maria Ire, nous reconnaîtrons dans son fils dom Joao un grand esprit de conciliation, de modération, des essais sincères de libéralisme que la pratique prouvait être prématurés; nous verrons la lumineuse figure de l'empereur dom Pedro éclairant les deux mondes, voulant le bien, le répandant peut-être avec trop de profusion et descendant trop tôt dans la tombe avec une gloire et une renommée immenses.

Puis, à côté de lui, sa sœur, l'infante Isabelle-Marie, si strictement constitutionnelle

durant sa régence. Les femmes comprennent si rarement le pouvoir pondéré, leur nature les porte tellement soit à l'esclavage, soit à la domination absolue, qu'il faut savoir un gré infini à l'Infante d'avoir, la première en Europe, puisqu'elle a gouverné avant la reine Victoria, su se plier à un régime nouveau et sans trop s'étourdir du pouvoir, ni sans le laisser tomber de ses mains, d'avoir appliqué les préceptes d'une forme de gouvernement qui fonctionne maintenant avec tant de prospérité. Puis, nous verrons de nouveau le triomphe de l'absolutisme avec dom Miguel, son usurpation un instant victorieuse, puis vaincue par la vaillante épée de son frère; ensuite, la reine Maria II da Gloria, bonne, et si souvent forcée de le cacher; libérale, et si souvent réduite à la répression, Enfin, la régence de dom Fernando, son mari, un neveu d'après ses actes, un élève du sage et juste Léopold, dissipant toutes les préventions et conquérant l'estime universelle à force de droiture et de générosité. Finalement, nous

parcourrons les règnes des deux frères si aimés et si dignes de l'être. Nous verrons le malheur irréparable qu'aurait causé la mort de l'un si l'autre n'avait pas en tout continué son œuvre avec plus de bonheur, car il est entouré de plus de sympathies encore s'il est possible. Nous les verrons faisant du bonheur de leur peuple une étude constante et approfondie, s'appliquant à la ponctuelle observation du pacte fondamental de la monarchie, et nous tâcherons d'énumérer les brillants résultats qui ont couronné de si nobles efforts.

CHAPITRE PREMIER

1793 A 1805

SOMMAIRE : Le commencement du siècle. — La reine dona Maria Ire, sa piété, sa maladie, ses fils. — Dom Joseph et dom Joao ; son mariage. — Charlotte Joachime d'Espagne. — Régence de dom Joao ; caractère du Régent. — Époque difficile. — Institutions du Régent. — Dona Charlotte Joachime d'Espagne ; son caractère, ses goûts espagnols ; ses enfants. — Mésintelligence. — Coalition. — Guerre avec la France. — Escadre portugaise. — Tutelle de l'Angleterre. — Expédition d'Égypte. — Alliance avec la Russie. — Guerre avec l'Espagne. — Proclamation du Régent. — Opinion du duc de Lafoens. — Traité de Badajoz et de Madrid. — Disgrâce de Lafoens. — Le général Lannes. — Modification du ministère. — Lannes demande et obtient le renvoi d'Almeida Araujo. — Les missions. — Le Comte de Villaverde. — Mélancolie du Régent. — Complot de 1805. — Clémence du Régent.

Jamais siècle n'a eu d'aurore plus brillante que ce dix-neuvième, auquel nous avons l'honneur d'appartenir. Les idées généreuses, libérales qui, prônées par Louis XVI, avaient malheureusement produit la Révolution et ses excès se répandaient sur le monde entier, créant aux

souverains de nouveaux devoirs, aux peuples de nouveaux droits.

En France, un homme de guerre n'ayant qu'Alexandre et César pour rivaux, donnait à sa patrie une renommée de gloire incomparable. Les derniers vestiges des temps féodaux tombaient en Allemagne avec le titre d'Empereur romain. En Russie, la grande Catherine avait achevé l'œuvre de Pierre le Grand. En Angleterre, le Prince-Régent soutenait courageusement la lutte avec Napoléon.

Reine dona Maria. — Sa maladie.

Cependant l'Angleterre n'était pas le seul pays qui fût gouverné par une Régence. Comme Georges III, la reine Maria Ire de Portugal avait eu ses facultés mentales dérangées. Cette princesse, bonne et pieuse, n'avait pu supporter le triomphe des idées philosophiques en vogue à cette époque, toutes les nouvelles qui venaient de France, le triste sort de la famille royale, le succès de la Révolution, avaient fini par troubler sa raison.

Sa piété.

Dès le commencement de son règne, on avait exploité son excessive piété. On s'en était notamment servi pour la disgrâce de Pombal, auquel l'histoire gardera le nom du grand Marquis. Plus tard, des membres influents du clergé,

le grand Inquisiteur surtout, qui dans son zèle voulait, jusqu'en 1806, des auto-da-fé, avaient tellement travaillé son esprit, que sa raison n'y résista pas et qu'elle se croyait elle-même toujours en proie aux flammes de l'enfer.

La reine était veuve depuis longtemps de son oncle Pierre III, roi titulaire de Portugal, et son triste état prolongé avait fini par exciter le mécontentement populaire. L'émeute grondait à Lisbonne, quand l'infant dom Joao sortit du couvent de Mafra, où il était un peu relégué, et rassemblant les principaux médecins de la capitale, leur demanda leur avis sur l'état intellectuel de sa mère. Tous, d'un commun accord, la reconnurent inhabile à régner. L'Infant déclara alors gouverner en son nom, et l'on peut fixer cette date, celle du 10 mars 1792, comme le commencement de son règne. Dom Joao.

Le Prince du Brésil, on nommait ainsi alors l'infant dom Joao, était le second fils de la Reine. Il était né à Lisbonne, le 13 mai 1767. Pendant dix ans, il avait eu pour précepteur Franzini, un savant Vénitien, profond mathématicien, physicien et naturaliste distingué, qui forma de curieux musées au palais même de Belem.

Son mariage. En 1784, la cour de Portugal se rendit au devant de celle d'Espagne à Badajoz, et là, le 8 mai, en présence des deux familles royales, l'infant dom Joao épousa l'infante Charlotte Joachime de Bourbon, fille du roi d'Espagne, Charles IV. Cette princesse, de chétive apparence et de délicate constitution, ne lui donna pas moins dans la suite neuf enfants, et partagea tout d'abord toutes les distractions de son époux, surtout son goût pour la chasse, à laquelle, quand les soins du gouvernement le permettaient, le couple royal se livrait pendant huit jours de suite.

Dom Joseph. Le frère aîné de l'infant dom Joao, dom Joseph, mourut de la petite vérole en 1788. L'histoire a gardé de ce prince un souvenir peu détaillé. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver d'autre mention sur lui que celle de son mariage, en 1777, avec sa tante, la sœur de sa mère, dona Maria Benedictine, qui lui survécut jusqu'en 1821. Dom Joao devint alors héritier du trône; mais, sans aucun moti apparent, il fut tenu à l'écart, non pas tant par les ministres de sa mère que par les personnes influentes de son pieux entourage, qui même ne

pouvaient lui reprocher de manquer de piété ; son plus grand plaisir étant d'assister aux cérémonies religieuses, d'écouter des cantiques et de chanter lui-même au lutrin.

Caractère du Régent.

Le prince du Brésil était d'un naturel fort doux, pieux et doué d'une prodigieuse mémoire. Prudent et un peu temporisateur, on était tout étonné de trouver en lui, à ses heures, des exemples de rare énergie. Il en donna notamment la preuve dans la crise de 1792, en prenant hardiment la régence. Par là il sauva la monarchie. Du reste, il ne fit ce coup d'État dans aucun but de changement politique. Il garda les ministres de sa mère, dont plusieurs continuaient les sages traditions de la politique du roi Joseph, entre autres Pinto, qui fut par la suite vicomte de Balsomeo, un savant fort distingué. Ce ne fut que peu à peu et par la force des choses que le cabinet subit quelques modifications partielles.

Epoque difficile. —Institutions du Régent.

Pour bien juger cette époque, il faut se rendre compte de toutes les difficultés dont le Prince-Régent était entouré, et alors il sera impossible de ne pas rendre hommage à la supériorité de son caractère et aux grandes œuvres qu'il a accomplies, surtout à l'intérieur de ses vastes

possessions. D'abord il s'occupa de la canalisation de Mondego. Il fit ensuite construire une grande route de Lisbonne à Coimbre, et la continuer jusqu'à Oporto. En 1794, il institua une école de fortifications et d'artillerie; trois ans plus tard, voulant donner à la marine les développements nécessaires, il fonda l'Académie nautique (*dos guardas marinhas*), puis le tribunal de l'amirauté et le corps de marine (*brigada real*). Il institua une commission pour la réorganisation des ordres religieux, et établit une junte pour la direction des études; enfin, en 1798, il fonda la bibliothèque royale de Lisbonne et fit agrandir les musées qui existaient déjà.

Avant de nous occuper de la politique extérieure, nous tâcherons d'esquisser le portrait de l'épouse de dom Joao.

Dona Charlotte. — Son caractère. — Ses goûts espagnols.

Charlotte Joachime, était née en 1775, le 25 août. Douée de la même vivacité que sa mère, la reine Marie-Louise de Parme, elle était loin d'avoir hérité de sa beauté. Cependant, elle n'était pas dépourvue de grâces et de charmes, et les écrivains consciencieux nous ont laissé d'elle des récits bien différents du hideux portrait que la duchesse d'Abrantès a fait d'elle

dans ses Mémoires. Maintenant qu'un demi-siècle s'est écoulé depuis sa mort, et qu'on peut juger plus froidement et plus sainement son caractère, il paraît certain que le plus grave reproche à lui adresser est d'avoir été toute sa vie Espagnole et rien qu'Espagnole; jusque sur le trône, où elle était montée, elle se souvenait du pays qui l'avait vue naître et dont elle n'avait jamais pu dépouiller la nationalité. Elle affichait peut-être trop sa conviction de la supériorité de l'Espagne, partant, de la sienne propre sur son mari; aussi la bonne entente ne dura pas longtemps parmi eux. Voici la liste des enfants qu'elle lui donna :

Ses enfants.

1° L'infante Marie-Thérèse, princesse de Beira, née le 29 avril 1792, mariée d'abord à l'infant dom Pedro d'Espagne, puis à l'infant dom Carlos, morte le 17 janvier 1874; 2° l'infant dom Antonio, né le 21 mai 1796, mort en 1802; 3° l'infante Marie-Isabelle, née le 19 mai 1797, mariée à son oncle le roi Ferdinand VII d'Espagne, morte en 1818; 4° l'infant dom Pedro d'Alcantara, né le 12 octobre 1798, mort le 24 septembre 1834; 5° l'infante Maria Francisca, née le 20 avril 1800, mariée à l'infant dom Carlos d'Espagne, morte le 4 septembre 1834; 6° l'infante Isabella-

Maria, née le 4 juillet 1801, qui fut régente du Portugal; 7° l'infant dom Miguel, né le 26 octobre 1802, mort le 4 novembre 1866; 8° l'infante Marie de l'Assomption, née le 25 juillet 1805, morte en 1833; 9° l'infante Anne de Jésus-Marie, née le 23 décembre 1806, morte à Rome en 1858, mariée au marquis, puis duc de Loulé.

Mésintelligence

Après la naissance de ce dernier enfant, la mésintelligence entre le couple royal éclata; ils vécurent presque séparés, ne se voyant que dans de rares occasions où il fallait paraître en public.

Charlotte Joachime était d'un caractère ferme et d'une grande énergie; le mariage de sa dernière fille qu'elle fit envers et contre tous en est une preuve. Son éducation, dirigée par le Père Scio, avait été des plus soignées, ainsi à l'âge de douze ans elle avait subit un examen en quelque sorte public, puisque toute la Cour d'Espagne et les ambassadeurs y assistaient.

Coalition. — Guerre avec la France.

On l'avait interrogée sur la géographie, l'histoire, le latin, le français, le portugais et l'espagnol; elle était douée d'une remarquable facilité de locution et d'une fort belle écriture.

Toute sa vie elle aima la France, peut-être en haine de l'Angleterre, et les ambassadeurs français, Lucien Bonaparte, Lannes, Junot, furent toujours bien accueillis par elle. Elle ne put cependant empêcher son mari d'adhérer à la première coalition contre la France en 1793. L'opinion était fort partagée en Portugal à ce sujet. Un parti, avec le clergé à sa tête, poussait le Régent dans cette voie dangereuse. Un autre parti, auquel appartenait la Princesse et surtout le vieux et sage duc de Lafoens, était d'avis d'accéder à la demande de la Convention, et de garder la neutralité comme la Suède, le Danemarck et les États-Unis. Malheureusement une grande partie du ministère fut pour la guerre, d'abord, ce qui arrive rarement du reste, le ministre des finances, Ponte di Lima, qui subissait l'influence des émigrés français retirés à Lisbonne; le ministre de la marine, Pinto di Martinho de Mello, fut du même avis. Tous deux avaient été ambassadeurs à Londres et gardaient une vive sympathie pour le cabinet et la Cour de Saint-James. Aussi sous les ordres du général Forbes, 6,000 hommes de troupes portugaises furent envoyés se joindre

aux troupes espagnoles à Rozas, et firent conjointement, et avec honneur, une expédition dans le Roussillon, dans laquelle le jeune marquis d'Alorna se distingua beaucoup. Les représailles de la France furent terribles et ne se firent pas attendre. Des croiseurs français brûlèrent et capturèrent pour plus de 200 millions de marchandises portugaises, venant des Indes et du Brésil.

Escadre Portugaise.

Au lieu d'armer sa marine marchande et de donner quelques moyens de défense, le Ministère portugais préféra équiper à grands frais une escadre que les Anglais laissèrent à Plimouth comme hors d'usage, tandis que toutes ces dépenses créaient à l'intérieur le besoin de recourir au papier-monnaie, qui tout de suite tomba en discrédit.

Tutelle de l'Angleterre.

De cette époque date aussi la tutelle que l'Angleterre exerça si longtemps sur le Portugal. Pour se défendre de l'ennemi commun, toutes les places fortes portugaises reçurent des garnisons anglaises. Cependant, pour ménager la susceptibilité nationale, on occupa Lisbonne par quatre régiments de Suisses et d'émigrés.

Mortemart, Dillon, Castries et Loyal, émigrèrent sous les ordres du général Frazer.

Expédition d'Egypte.

Pendant ce temps, le bruit se répandit qu'on équipait à Toulon, en grand mystère, une flotte formidable. On renforça les garnisons anglaises en Portugal à cette nouvelle, et lorsqu'on apprit l'expédition d'Égypte, le marquis de Nizza fut envoyé avec l'escadre portugaise pour les joindre aux vaisseaux anglais et faire des démonstrations devant Alexandrie. C'est à partir de ce moment que la perte du Portugal fut résolue dans l'esprit du général Bonaparte. Dans un des ses ordres du jour de 1798 à l'armée d'Égypte, il dit : « Le temps viendra où le Portugal payera « avec des larmes de sang l'outrage fait à la « République. »

Alliance avec la Russie.

Pendant ce temps, le Portugal contractait une alliance avec la Russie et se croyait à l'abri de tout danger.

Guerre avec l'Espagne.

Tout à coup, en 1801, une convention fut conclue entre la France et l'Espagne, en vertu de laquelle l'Espagne déclara la guerre au Portugal le 27 février 1801. Dix mille hommes furent concentrés en Galicie pour tenir la défensive, tandis que 15,000 Français, sous les ordres

du général Leclerc, beau-frère de Napoléon, prenaient leur premier cantonnement autour de Cuidad Rodrigo et le long de la frontière, jusqu'à Zarza la Major.

Proclamation du Régent.

A cette nouvelle, l'Angleterre, motivant que c'est contre elle que se fait l'expédition et que ses troupes parties la guerre n'aura pas de raison d'être, retira ses forces de Portugal. Le Prince-Régent lança, le 26 avril 1801, une proclamation énergique dans laquelle il appelait le peuple à la défense. Malheureusement l'enthousiasme populaire ne répondit point à cet appel. Faute de soldats, les villes les plus considérables restèrent sans garnison. Au passage important de la Guadiana, à Jerumba, il n'y avait que 60 recrues, et à Olivença, fort de neuf bastions, six canons seulement. Enfin, avec les plus grandes peines du monde, on rassembla 30,000 hommes qu'on donna à commander au au duc de Lafoens. Ce vieillard expérimenté garda tout le temps la défensive et bien lui en prit, car le ministre Pinto avait déjà été envoyé négocier à Badajoz.

Opinion du duc de Lafoens.— Traité de Badajoz et de Madrid.

Le duc de Lafoens disait alors à un général espagnol, don Francisco Solano : « Pourquoi

« nous battre? Le Portugal et l'Espagne sont « des mulets de charge, l'Angleterre nous a « lancés, la France nous aiguillonne, sautons, « agitons nos clochettes, mais, pour Dieu, ne « nous faisons pas de mal : on rirait trop à nos « dépens. » Cette comparaison était fort juste. Cependant le Portugal paya les pots cassés de cette entreprise, sinon en hommes, du moins en territoire. Le traité qui fut signé à Badajoz par Pinto, le Prince de la Paix, d'abord, et par Lucien Bonaparte à Madrid, ensuite, le 5 juin 1801, enlevait Olivença et ses environs au Portugal au profit de l'Espagne.

Les ports portugais devaient être fermés aux vaisseaux anglais et ouverts à ceux de la France.

Le Portugal cédait en outre à la France 60 milles carrés de la Guyane et payait 25 millions à titre de contribution de guerre. Cette somme fut réalisée avec la plus grande difficulté en Hollande, et malgré un taux considérable, on dut y engager les mines du Brésil.

Disgrâce de Lafoens.

Nonobstant, les résultats bienfaisants de la paix se firent immédiatement sentir; Lisbonne, si exceptionnellement bien située sous le rapport commercial, redevint l'entrepôt immense

de toutes les marchandises de l'Ancien et du Nouveau-Monde. La clause du traité de Badajoz concernant le blocus continental ne fut pas bien rigoureusement exécutée, ce qui augmentait le mouvement commercial. Du reste, la trève d'Amiens entre la France et l'Angleterre venait de rendre la paix à l'univers tout entier. La seule personne qui pâtit alors fut le duc de Lafoens, disgracié et insulté par le peuple, auquel on avait persuadé que plus d'énergie dans sa conduite aurait rendu moins pénibles et moins dures les conditions de la paix.

Le général Lannes.

La France envoya comme ambassadeur à Lisbonne le général Lannes. Au début, ce brave soldat parut bien brusque et peu sympathiqne au Régent. Peu à peu dom Joao s'accoutuma à lui et le prit même en si grande affection qu'on peut dire que Lannes fut son meilleur ami.

L'influence du général effraya fort les ministres anglais, et tant qu'il séjourna à Lisbonne la prépondérance française ne fut pas contestée ; mais Napoléon avait besoin de Lannes sur ses champs de batailles, et il fut rappelé.

Modification du ministère.

Le ministère s'était aussi modifié. En 1799, le Prince du Brésil avait pris le titre de Régent.

C'était un changement purement nominal, puisque de fait le Prince exerçait la Régence depuis sept ans ; mais cette mesure rencontra aussi, non pour le fond mais pour la forme sous laquelle elle s'accomplissait, une certaine opposition dans le cabinet. Le secrétaire d'État, Seabra, ministre de l'intérieur, savant publiciste et jurisconsulte, émit l'avis que pour procéder régulièrement, le Prince devait convoquer les Cortès et obtenir la sanction des trois États. Le prudent dom Joao avait trop frais sous les yeux l'exemple de ce que la convocation des États avaient fait en France pour se risquer dans une semblable aventure. Il préféra prendre de lui-même un pouvoir et un titre que, une fois pris, nul ne songea à lui contester. Porto même, la ville turbulente entre toutes, fit frapper une médaille à ce sujet. Seulement, Seabra dut quitter le ministère et sa place fut donnée à Luiz Pinto; la guerre au pacifique duc de Lafoens, les affaires étrangères à Joao d'Almeida. Sur ces entrefaites, les finances devinrent vacantes par la mort de Ponte di Lima et furent confiées à Rodrigo de Souza, qui fut quelque temps l'âme de ce cabinet nouveau, et dont

les entreprises financières furent parfois bien hardies. La marine était gérée par Joao Rodriguez de Sa, vicomte d'Andia. Après le traité de Badajoz, Luiz de Pinto fut créé par le Régent vicomte de Balsemao.

Lannes demande et obtient le renvoi d'Almeida.

Le général Lannes avait cependant souvent des difficultés avec Joao d'Almeida; il prétendait que ce dernier avait rapporté trop de sympathies pour les Anglais de son ambassade de Londres, et il exigea son renvoi.

Araujo. — Ses missions.

Le Régent acquiesça à ce vœu et nomma ministre des affaires étrangères le chevalier d'Araujo. Ce diplomate était sympathique à la France, quoique la France ait eu certains torts à son égard. Engagé dans la coalition plutôt par la force des choses que par sa propre volonté, dom Joao, dans les débuts de son gouvernement, avait mis aussi peu d'énergie dans la guerre contre la France qu'il en mit plus tard dans l'exécution de la clause du blocus concernant les navires anglais. Ce manque de fermeté dans ses attitudes indisposa toujours contre lui Napoléon, esprit si ferme et si positif. Néanmoins dom Joao ne recherchait autre chose que la paix et le calme. A peine voyait-il une éclaircie dans le

sombre horizon politique d'alors, qu'il s'empressait d'en profiter. Aussi, dès que le Prince du Brésil eut appris que l'Angleterre avait envoyé à Paris lord Malmesbury pour traiter de la paix, de son côté il envoya le chevalier d'Araujo, et donna même à son ministre Lima, pour le congrès qui devait avoir lieu à Berne, l'ordre de prendre part aux négociations entre la France et l'Angleterre, et de conclure la paix, avec ou, au besoin, sans la participation de cette dernière puissance. Ces négociations, cependant, n'aboutirent pas; mais, en 1797, le chevalier d'Araujo signa séparément à Paris un traité de paix que nous donnons dans notre volume d'annexes, quoiqu'il n'ait pas été ratifié. Des difficultés pour la ratification de ce traité ayant presque simultanément surgi de la part des deux gouvernements, le Directoire, dans sa manière sommaire d'agir, fit enfermer le chevalier d'Araujo au Temple. Sa captivité dura du 1er février au 1er avril 1798. Il aurait eu le droit d'en garder rancune si à cette époque on n'était plus joyeux de sortir sain et sauf de prison que vexé d'y avoir été.

Une seconde fois, d'Araujo, en 1800, fut en-

voyé en France, chargé d'une mission personnelle auprès de Napoléon; mais cette fois il lui fut impossible de débarquer à Lorient, et il dut s'en retourner comme il était venu. De 1800 à 1803, il fut ministre à Saint-Pétersbourg, et c'est de ce poste qu'il fut rappelé pour prendre le portefeuille des affaires étrangères. Sa nomination fut bientôt suivie de la retraite de Rodrigue de Souza et de l'entrée au ministère de Diego de Noronha, comte de Villaverde, en qualité de premier ministre.

Le Comte de Villaverde.

Le comte de Villaverde a souvent été fort sévèrement jugé.

L'on ne s'est pas assez rendu compte, en critiquant sa manière d'agir, de l'impossibilité pour le Portugal de suivre une autre politique que celle qui fut alors en vigueur. Politique modérée, peu active, mais prudente, et qui, si elle n'a su prévenir de grands malheurs, les a du moins autant que possible éloignés.

C'est sous le ministère du comte de Villaverde et chronologiquement à cette époque que se place un fait qui accentua encore la mésintelligence du couple souverain; nous voulons parler du complot de 1805.

Mélancolie du Régent.

Les insuccès de la guerre, les inquiétudes d'un avenir incertain, avaient influé sur le caractère de dom Joao. Il était en proie à une sombre mélancolie, et ses serviteurs dévoués redoutaient pour lui une maladie semblable à celle de sa mère.

Complot de 1805.

Le Régent avait même renoncé à la chasse et à l'équitation, ses plaisirs favoris; il avait d'abord suspendu ses audiences publiques du jeudi, puis celles d'un caractère plus privé qu'il donnait le matin avant et après la messe; il était devenu inabordable pour ses ministres et ses sujets. Renfermé au couvent de Mafra, il en parcourait les corridors appuyé sur le bras de son valet de chambre favori, François Lovato. Cet état de choses fit naître l'idée d'un complot. Thomas José Xavier de Lima, marquis de Ponte di Lima et fils du ministre, Miguel de Assis Macarenhas, comte Sabugat, Pedro d'Almeida, marquis d'Alorna et quelques autres seigneurs, pensèrent le moment opportun pour ressaisir le pouvoir que Pombal, ce Richelieu du Portugal, avait retiré des mains de la haute noblesse, et ils se concertèrent dans ce but pour offrir la régence à l'épouse de dom

Joao, dona Charlotte Joachime. Le marquis d'Alorna fut chargé de parler à la Princesse. Il lui exposa les dangers du pays, la nécessité de prendre un parti; enfin, il invoqua l'exemple de la femme de Jean IV, cette autre espagnole, dona Luiza Francisca de Guzman.

Clémence du Régent.

La princesse n'était que trop disposée à écouter de semblables discours. Uu décret fut préparé; mais au moment où tout allait éclater et où les ministres hésitaient peut-être entre la punition et la participation au complot, la santé du Régent s'améliora et le comte de Villaverde lui remit, avec les preuves de la trame, la liste des conjurés. Dom Joao revint à Lisbonne, mais ne voulut pas exercer des mesures de rigueur excessives. La princesse fut reléguée à Quélus; les autres, exilés dans leurs terres et privés de leurs emplois, mais ce fut tout. Le crédit du comte de Villaverde s'en accrut, et le Régent se remis à protéger les lettres et les sciences et à cultiver, autant qu'il était en son pouvoir, les arts de la paix.

Ce fut la première fois que les factions se servirent du nom de Charlotte Joachime pour grouper autour d'elle les partisans des idées ré-

trogrades et de la royauté absolue, moyens dont on devait tant abuser par la suite, et qui eurent pour résultat de couvrir de calomnies et d'outrages son nom. L'historien impartial doit se défier d'y ajouter une trop grande foi, et de ce livre, du moins, il ne sortira rien d'irrespectueux pour sa mémoire.

CHAPITRE II

1806 A 1820

SOMMAIRE : Arrivée de la flotte anglaise; propositions; refus du Régent. — Junot, ambassadeur. — Note de M. de Rayneval. — Décret du Régent. — Ambassade du comte de Marialva. — Traité de Fontainebleau. — Instructions de Clarke. — Junot, commandant en chef, sa lettre, panique de Lisbonne, projets de départ. — Régence instituée. — Lord Strangford. — Douleur du Régent. — Colère de la Reine. — Départ de la Cour. — Émigration. — Sir Sidney Smith. — Traversée pénible, consternation à Lisbonne. — Entrée de Junot, souffrances des troupes. — Contribution. — Junot fait duc d'Abrantès. — Troupes reprises à Junot. — Défection des troupes espagnoles. — Soulèvement de Sepulveda. — Junte d'Oporto. — Débarquement d'une expédition anglaise. — Bataille de Vimero. — Convention de Cintra. — Fin de l'occupation française. — Remise du commandement à sir Darlymple. — Remise du commandement des troupes au maréchal Soult, duc de Dalmatie. — Retour de l'armée française en Portugal. — Victoires du maréchal Soult. — Insuccès du maréchal Soult. — Évacuation du Portugal par les troupes françaises. — Remise du commandement des troupes françaises à Masséna. — Retour des troupes françaises en Portugal. — Défaite de Masséna. — Retraite des troupes françaises. — Entrée de l'armée portugaise en France. — Mort de la Reine Marie Ire.

Arrivée de la flotte anglaise.

Ces quelques années de paix furent les plus heureuses du règne de dom Joao; elles lui donnèrent le temps de mettre à exécution tous ses projets d'amélioration. Malheureusement ce

bien-être ne fut pas de longue durée; en 1806, le 14 août, on aperçut à l'embouchure du Tage un grand nombre de vaisseaux. C'était la flotte anglaise que commandait lord Saint-Vincent. Mais comme les traités d'alors limitaient le nombre de vaisseaux qui pouvaient remonter le fleuve, il ne s'en avança que six pour s'approcher de Lisbonne, où débarqua un nouvel envoyé extraordinaire anglais, le comte de Roslyn, le même qui, autrefois, quand il n'était que lord Wedderburne, avait tant poussé les Communes à la guerre avec l'Amérique.

Propositions.

Les nouvelles qu'il apportait étaient fort alarmantes. Il annonçait un projet de conquête sur le Portugal, fait par la France et l'Espagne. Il disait qu'une indiscrétion du prince de Talleyrand l'avait appris à lord Lauderdale, qu'une nombreuse armée était réunie au pied des Pyrénées, et que dans ce péril, l'Angleterre envoyait, outre la flotte, douze mille hommes commandés par le lieutenant général Simëoe et ouvrait au Portugal un crédit illimité.

Refus du Régent

Le Régent eut la sagesse de repousser ces offres, quelque tentantes qu'elles parussent être. Effectivement, Napoléon était alors absorbé

par son plan de campagne en Prusse et ne songeait pas à attaquer le Portugal, sans toutefois abandonner absolument des idées d'expédition dans ce pays pour un temps ultérieur; tellement que, comme en 1805 déjà, il était question d'y renvoyer Lannes, moins chargé d'une mission diplomatique que d'une reconnaissance militaire; ce dernier, mis dans la confidence des desseins de son maître, refusa l'ambassade en disant qu'il ne voulait ni trahir les intérêts de la France, ni ceux de son royal ami dom Joao.

Junot ambassadeur. — Note de M. de Rayneval. — Décret du Régent. — Ambassade du comte de Marialva.

Le général Junot n'avait pas les mêmes scrupules ni les mêmes raisons à faire valoir, et fut envoyé à Lisbonne. Pendant son séjour dans cette ville, relativement court puisqu'il n'y resta que deux ans, Junot ne cessa de donner au Portugal les meilleurs conseils. Malheureusement il ne fut pas toujours écouté, et ne put amener le gouvernement à sortir d'une voie de tergiversations et de demi-mesures. Si on n'acceptait pas les offres de l'Angleterre, on ne rompait pas non plus avec elle et on tâchait toujours d'éluder les clauses du traité de Madrid, qui défendait l'entrée des vaisseaux anglais dans

les ports du royaume. Voulant la paix à tout prix, on mécontentait les deux puissances rivales à la fois, sans s'en rendre compte, ni sans prévoir les résultats d'une semblable politique, de telle sorte que Junot, étant en congé en 1807, et M. de Rayneval le remplaçant comme chargé d'affaires, on fut tout étonné à Lisbonne de recevoir de ce dernier une note énergique dans laquelle il demandait ses passeports. Le ministre d'Espagne en présenta une analogue comme sens, mais de formes plus douces. C'était de part et d'autre une déclaration de guerre en règle. La panique à Lisbonne fut immense. Dans un danger si grave, on eût enfin recours à des mesures énergiques. Précipitamment on fit sortir quatre convois de marchandises anglaises, sans même percevoir de droits de douane, et le Régent rendit, le 22 octobre, un décret qui fermait enfin aux navires anglais les ports du Portugal. En outre, on envoya auprès de Napoléon le comte de Marialva, avec des pleins pouvoirs complets, des diamants, et la demande d'une des filles de Murat pour le fils du régent dom Pedro. Ce prince, alors âgé de neuf ans, semblait destiné à s'unir à une princesse de la famille de l'em-

pereur. Il le fit par la suite en épousant d'abord la sœur de Marie-Louise et en secondes noces une des filles du prince Eugène.

Traité de Fontainebleau.— Instructions de Clarke.

Pour lors, toutes ces tentatives furent vaines, le comte de Marialva ne fut pas admis en présence de l'empereur. Napoléon ne revenait pas sur ses avis. Le 29 octobre, il signait à Fontainebleau un traité secret avec l'Espagne pour le démembrement du Portugal, et Clarke, son ministre de la guerre, donnait à Junot, le commandant en chef de l'expédition destinée contre ce pays, des instructions tellement précises, qu'à deux jours près son entrée à Lisbonne était calculée.

Junot commandant en chef. — Sa lettre.

Aussi Junot exécuta-t-il cette fois admirablement ses instructions. Le 19 novembre il franchissait les frontières du Portugal et s'établissait à Ségura, malgré le peu de concours qu'il rencontrait du cabinet de Madrid, des soldats espagnols et de la population. Il parvint dans cinq jours, et à travers un pays impraticable, à cet Abrantès dont il devait par la suite porter le titre, et, le 24, il écrivait au premier ministre portugais une lettre contenant ce menaçant passage : « Dans quatre jours, je serai à Lisbonne ;

mes soldats regrettent de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Ne les y forcez pas, je crois que vous auriez tort ! »

Panique de Lisbonne. — Projet de départ.

A la réception de ces nouvelles, la terreur fut grande dans Lisbonne. Dans les conseils du Régent, Rodrigue de Souza seul faisait entendre des avis belliqueux. Tous les autres ministres étaient d'opinion de ne pas tenter une lutte impossible. L'idée que Vauban avait dans le temps émise à Philippe V d'une retraite au delà des mers dans un moment de danger s'imposait. On résolut que le Régent, la Reine sa mère, sa famille, et les trésors qu'on réussirait à embarquer partiraient pour le Brésil, pour attendre en toute sécurité la marche des événements. Ce projet fut d'abord tenu secret pour ne pas augmenter la panique générale ; on fit même semblant de se préparer à la résistance, ainsi on fit fondre une partie de l'argenterie de la couronne. Un décret ordonna de porter à la monnaie l'argenterie des particuliers, l'intérêt de la dette fut suspendu ; néanmoins on ne renonçait pas au projet d'émigration. Seulement, pendant les préparatifs secrets du départ, le valet de chambre favori du régent, Lovato,

mourut presque subitement, ce qui fut un nouveau et vif chagrin pour dom Joao.

Régence instituée.

Les préparatifs n'en furent pas moins énergiquement conduits. Le vicomte d'Anadra, ministre de la marine, mit la flotte en état de transporter la famille royale, et après que tout espoir de traité fut épuisé, le Régent fit paraître deux décrets par lesquels il annonçait, dans le premier, son intention de se réfugier au Brésil, et, dans le second, il instituait pendant son absence un conseil de gouvernement, sous la présidence du marquis d'Abrantès, allié de la maison royale ; les autres membres en étaient le lieutenant général François da Cunha de Ménézes, Castro, Pedro de Mello Brayner et Francisco de Noronha.

Lord Strangford.

En même temps, l'Angleterre envoyait son escadre à l'embouchure du Tage, et 7,000 hommes, qui revenaient de Sicile sous les ordres du général sir John Moore, eurent l'ordre de s'arrêter à Lisbonne et de se mettre à la dispositon du Régent. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Strangford, avait aussi mission de conseiller au Régent son départ pour le Brésil. L'Angleterre ne voulait pas que la riche flotte portugaise tombât aux mains des Français, avec

le prince et les trésors; mais, connaissant le caractère temporisateur de dom Joao, lord Strangford aurait peut-être eu à vaincre une résistance plus prolongée, si la terrible lettre de Junot n'avait pas coïncidé avec son arrivée et n'était venue lui prêter un concours inespéré.

Le jour même effectivement où l'escadre anglaise emmenait les vaisseaux marchands de Lisbonne et de Porto, pour les garantir des Français, arriva et fut remis au régent cet alarmant message.

Chaumeil de Stella nous décrit ainsi les faits qui suivirent sa réception :

Douleur du Régent.

« Au moment de l'arracher des lieux témoins « de son enfance, au moment d'abandonner ce « palais où il régnait enfin, et qu'il doit quitter « en fugitif, — la force manque à dom Joao ; il « hésite. Oh ! » s'écrie-t-il enfin, dans sa dou- « leur, « si le bon Français (le maréchal Lannes) « était à la tête de l'armée qui s'avance, rien, « oh! rien ne pourrait me décider à sortir de « mes États; avec confiance je remettrais entre « ses mains ma couronne, ma famille et ma « personne; mais ce n'est pas lui qui com- « mande! tout espoir est éteint pour moi.

Colère de la Reine.

« Accablé sous le poids de son affliction, il

« cherche instinctivement dans le sein mater-
« nel un refuge et des consolations qu'il ne
« saurait trouver ailleurs. Il entre dans l'appar-
« tement de la Reine, s'agenouille et lui de-
« mande sa bénédiction ; mais celle-ci le
« repousse, furieuse, étend sur lui sa main dé-
« charnée et d'une voix sinistre lui crie : Ao !
« Fuego ! ao fuego d'inferno ! Todos ao inferno !
« Le Régent épouvanté fuit cette mère septua-
« génaire dont la tête couverte de cheveux
« blancs porte encore la couronne et qui ne sait
« plus que maudire et blasphémer !

« Il parcourt les vastes salles de son palais,
« incapable de prendre une détermination.
« Lord Strangford, ambassadeur d'Angleterre,
« parvint à le joindre, lui montre un *Moniteur*
« que sa Cour lui a envoyé en toute hâte et lui
« fait lire ces mots terribles, dictés par Napo-
« léon : La maison de Bragance a cessé de
« régner en Europe ; dom Joao lit à plusieurs
« reprises cette ligne qui est un arrêt pour lui.
« Il se renseigne enfin et donne des ordres pour
« le départ immédiat. » (1)

(1) M. Thiers a fait avant nous de savantes recherches sur ce dernier incident. Le mot de : « La maison de Bra-

Départ de la cour.

Aussi le 26 la Cour se transportait à Quélus, et le 27 à Belem, pour s'embarquer. Par un inexplicable phénomène, la Reine, privée depuis si longtemps de sa raison et que depuis dix ans on n'avait pas vue en public, recouvra momentanément ses facultés. Ainsi, comme sa voiture prenait la tête du cortége, on l'entendit crier au cocher : « Pas si vite, on croirait que nous fuyons. » Plusieurs fois elle répéta à son entourage : «Eh! quoi, nous quittons le royaume sans avoir combattu! » Néanmoins il n'y avait pas de temps à perdre. La Reine, le Régent et son fils dom Pedro furent embarqués sur le vaisseau le *Prince-Royal;* la femme du Régent avec les autres enfants monta sur le vaisseau *la Reine-de-Portugal.* Outre ces deux navires, il y avait encore six vaisseaux de guerre : 1° *le Prince-du-Brésil;* 2° *la Méduse;* 3° *le Dom-Joao-de-Castro;* 4° *l'Alphonse-l'Albuquerque;* 5° *le*

gance a cessé de régner en Europe » n'a jamais été prononcé par Napoléon Ier dans ce cas. Il l'a été au sujet de la maison de Bourbon de Naples. Quant au *Moniteur* du 2 novembre 1807, il est muet à ce sujet, et ce n'est qu'au premier-Paris, en quelque sorte, du *Moniteur* dn 13 novembre 1807, que nous trouvons, dans un article sur l'Angleterre, une phrase incidentelle ayant quelque analogie avec celle sus-indiquée.

Condé-dom-Henriquez; 6° le Martin-de-Freitas. De plus trois frégates, deux bricks, trois corvettes de guerre et beaucoup de vaisseaux marchands, grossissaient la flotte royale.

Émigration.

Dans toutes les classes de la société, c'était à qui suivrait cet exemple de départ. On compta jusqu'à 13,800 émigrés. Le Conseil d'État, les ministres, le duc et la duchesse de Cadaval, les marquis d'Alegreti, de Bellas, de Lavradio, d'Anjeja, de Pombal, de Forès Novas, et de Vagos; les comtes de Belmonte Caparica, Cavalleiros, Pombeiro Redondo et plusieurs autres furent embarqués avec la famille royale.

Durant deux jours, le mauvais temps empêcha l'escadre de mettre à la voile; enfin, le 29 il y eut une éclaircie et la flotte portugaise leva l'ancre. Elle était commandée par l'amiral dom Manuel de Cunha.

L'escadre anglaise, sous les ordres du contre-amiral sir Sidney Smith, s'ouvrit à son passage et lui rendit tous les honneurs.

Sir Sidney Smith accompagne l'escadre.

L'amiral lui-même partit avec quatre vaisseaux anglais pour convoyer la flotte portugaise jusqu'au Brésil, en laissant le reste de son escadre devant Cascaës, pour soutenir le blocus du Tage.

Dès qu'il se fut éloigné de la terre ferme, sir Sidney Smith s'aperçut de l'infériorité du vaisseau qui portait le Régent et sa fortune, et il vint conseiller à dom Joao de passer sur le vaisseau anglais. Le Régent refusa et persista à rester à bord du sien.

Cette traversée, ainsi que l'avait prévu sir Sidney Smith, fut longue et dangereuse. Traversée pénible.

Le vaisseau du Régent dévia de la droite route, de sorte que la Princesse sa femme arriva trente-cinq jours avant lui, en rade à Rio-Janeiro. L'étiquette, cependant, lui défendait de débarquer avant son époux, et comme dans ces temps on l'observait plus strictement que maintenant, la princesse dut passer ces trente-cinq jours à bord. A son embarquement, elle avait déjà montré une rare présence d'esprit, soignant ses enfants et donnant tous les ordres nécessaires tandis que tous les autres perdaient la tête.

Le Régent souffrit beaucoup pendant la traversée; on avait fait les approvisionnements de la flotte à la hâte et l'on ne comptait pas sur un voyage si long, de sorte qu'on ne trouvait plus rien à fond de cale, et que tous les vaisseaux étaient à la stricte ration des vivres et de l'eau.

On dut même relâcher à Bahia, où le Régent reçut un accueil enthousiaste ; on s'y approvisionna, et, le 7 mars 1808, l'escadre entrait enfin dans le port de Rio-Janeiro.

Consternation à Lisbonne. — Entrée de Junot.

A Lisbonne, la consternation fut grande lorsqu'on apprit le départ de la famille royale. Les princes y étaient fort populaires et on craignait de ne plus les revoir, d'autant plus qu'une éclipse de soleil s'était produite le 29 novembre, au moment du départ, et que beaucoup de personnes l'interprétaient comme un mauvais présage. Junot entra à Lisbonne le 29 ; la flotte était encore en vue. On dit qu'il tira lui-même contre elle un coup de canon. Son boulet atteignit un vaisseau, mais ce ne fut pas celui du Régent.

Souffrances des troupes.

Les habitants de Lisbonne, un peu revenus des émotions qui accompagnent chaque changement violent, furent étonnés de voir combien les forces devant lesquelles on fuyait étaient peu formidables ; car, épuisées par des marches forcées à travers un pays aride, désert et inhospitalier, l'armée de Junot atteignit Lisbonne dans un piteux état de délabrement. Les écrivains à qui nous devons les récits des guerres de la péninsule à cette époque, le général Foy, M. Thiers,

donnent d'émouvantes descriptions sur toutes les privations que les troupes françaises eurent à souffrir. Junot, du reste, le constate lui-même dans une lettre à sa femme, que nous donnons dans notre recueil de pièces diplomatiques.

Junot, en arrivant à Lisbonne, y trouva un corps de police organisé et commandé par un émigré français, le comte de Nouvion. Il lui confia la garde de la ville, et le comte de Nouvion s'acquitta de cette tâche avec le plus grand honneur, malgré toutes les haines suscitées, et la présence des forces portugaises qui auraient bien pu lutter avec les troupes françaises; nulle part la tranquillité ne fut un instant troublée, et même les travaux journaliers ne discontinuèrent pas, malgré les mesures de rigueur qu'il plut à Napoléon d'exercer alors contre le pays.

Un décret impérial daté de Milan frappait le Portugal d'une contribution de 100 millions de francs. C'était une bien grande somme pour l'époque, et la contribution allait atteindre la population tout entière. Contribution.

Le pays devait être alors, selon l'idée de Napoléon, partagé; Porto devenant la capitale d'un royaume donné à la famille de Parme en

échange de l'Etrurie, et les Algarves accordées au prince de la Paix Godot.

Un autre décret incorporait les troupes portugaises dans l'armée française, sous le nom de Légion lusitanienne et sous le commandement du marquis d'Alorna. Cette division, qui se distingua du reste à Wagram, contenait en outre les généraux Gomez, Freire et Pamplona; les chefs d'escadrons marquis de Loulé, de Valença, de Ponte de Lima, les comtes de Sabugal, de S. Miguel et Candido José Xavier,

Junot fait duc d'Abrantès.

Aussi Junot, envoyant un calme apparent, pouvait croire à la durée de sa facile conquête, en récompense de laquelle l'Empereur le nomma duc d'Abrantès et gouverneur général du royaume.

Vers cette époque, Napoléon devait passer par Bayonne; Junot lui envoya une députation composée des principaux personnages de Lisbonne. Le spirituel archevêque de Malines, Pradt, nous a laissé un fort intéressant récit que nous donnons dans le recueil devant faire suite à cet ouvrage, de la réception faite à cette députation, dont la présence n'influa du reste pas sur les décisions de l'Empereur qui, plus que Junot encore, se faisait alors illusion sur la sé-

curité de ses troupes en Portugal; car lorsque le duc d'Abrantès, se voyant toujours menacé par les escadres anglaises, demanda des renforts à Napoléon, il reçut comme réponse l'ordre d'envoyer immédiatement 4,000 hommes rejoindre le maréchal Bessières, et 4,000 autres renforcer les troupes du général Dupont. Ce dernier détachement n'arriva du reste que pour assister à la capitulation de Baylen.

Troupes reprises à Junot.— Défection des troupes espagnoles.

L'armée de Junot, forte au début de 25,000 hommes, en avait perdu 2,000 avant d'arriver à Lisbonne; par cette nouvelle diminution de 8,000 elle était réduite à 15,000 combattants, lorsque la nouvelle du désastre de Baylen vint lui enlever le concours de la division espagnole, forte de 10,000 hommes, qui devait l'aider soi-disant et occuper Oporto.

Les Espagnols s'insurgèrent au premier bruit qui leur parvint de la défaite des Français, et prenant pour chef Domingos Ballesta, passèrent en Galice.

Soulèvement de Sepulveda. — Junte d'Oporto

Cette défection fut le signal d'un soulèvement qui gagna le pays tout entier et dont Manoel Jorge Gomez de Sepulveda fut le chef. Ce vieillard, âgé au delà de quatre-vingts ans, avait été

autrefois général et gouverneur de la province de Tras-os-Montes. Maintenant, se souvenant de son passé militaire, il lança une patriotique proclamation appelant sous les armes tous ses concitoyens.

Sa voix vénérable fut écoutée. Oporto se souleva et on y établit une junte en chassant la garnison française, commandée par le général Quesnel. Les étudiants de l'université de Coïmbre prirent les armes; l'amiral anglais sir Charles Cotton fit occuper le fort de Figuera, tandis qu'à la tête de la junte d'Oporto se mettait son évêque d'Antonio de San José de Castro. On expédia le vicomte de Balsemao en Angleterre demander des armes, des subsides et des renforts. Dans les Algarves, le colonel José Lopez de Souza donna le signal du soulèvement à Olhao.

Junot, à ces nouvelles, concentra toutes ses troupes dans la capitale. Il en avait bien besoin pour la préserver du réveil patriotique qui embrasait tout le pays.

Débarquement d'une expédition anglaise.

Le jour de la Fête-Dieu il faillit y avoir des troubles graves. Le duc d'Abrantès les arrêta dès leur début avec une rare énergie. Voulant tout d'abord essayer de persuasion, il envoya

des députés aux insurgés pour leur faire abandonner leur entreprise. Ce moyen n'ayant pas réussi, il envoya contre eux des troupes. Il s'ensuivit des combats où les généraux Kellermann et Maransin eurent l'occasion de se distinguer, mais dont l'avantage resta en définitive aux insurgés, surtout lorsqu'à l'annonce du débarquement d'une armée anglaise dans la baie de Mondego, il fallut de nouveau se concentrer et se fortifier à Lisbonne.

Effectivement, une expédition confiée à sir Arthur Wellesley toucha terre le 29 juillet 1808. Elle était forte de 15,000 hommes auxquels la junte d'Oporto envoya se joindre les 10,000 Portugais qu'elle avait su réunir.

Le 21 août, le duc d'Abrantès attaqua ces deux corps réunis à Vimero; mais, ayant essuyé un échec, il fut forcé d'envoyer Kellermann traiter avec les Anglais. Bataille de Vimero.

Alors fut conclue la convention de Cintra, par laquelle l'armée française quitta le Portugal en le remettant aux Anglais, le 31 août 1808. Convention de Cintra.

Les troupes françaises furent transportées sur des vaisseaux anglais et ramenées à La Rochelle, Quibron et Lorient. Fin de l'occupation française.

Ainsi finit l'occupation française du Portugal.

Remise du commandement à sir H. Darlymple.

La convention de Cintra ne fut pas signée par sir Arthur Wellesley. Ce grand homme, dont Vimero devait ouvrir et Waterloo clore la gloire militaire, avait remis le commandement en chef à sir Henri Darlymple, plus ancien en grade et venu fraîchement avec des renforts.

Du reste, en Angleterre, l'opinion publique s'émut tout d'abord vivement de ce qu'après la victoire de Vimero on eut ramené les troupes françaises dans leurs foyers. On méconnut grandement les talents et les mérites des généraux, qu'on accusait de n'avoir pas su profiter de leur succès; ce n'est que quelque temps après, lorsque les premières colères se furent calmées qu'on envisagea plus froidement la question et qu'on leur vota des remerciements.

Remise du commandement des troupes françaises au maréchal Soult, duc de Dalmatie.

D'un autre côté, en France, l'Empereur fut fort irrité par tous les événements de la péninsule. Il remplaça Junot par Soult, duc de Dalmatie; mais celui-ci n'avait que 28,000 hommes déjà fatigués à opposer à 30,000 Anglais et 45,000 Portugais; ces derniers commandés par le général Beresford. Le récit des combats qui ensan-

glantèrent la péninsule a été si souvent décrit par les grands historiens de Napoléon Ier, que nous ne les répéterons pas ici, le Portugal n'ayant pas joué le premier rôle dans les événements qui se passèrent sur notre territoire. Mais, quoique le pouvoir nominal fut aux mains de la junte, laissée à Lisbonne par le Régent, néanmoins c'était le chef des troupes qui de fait exerçait l'autorité. Les Portugais, tout d'abord, étaient si heureux de se sentir délivrés de l'occupation française, qu'ils acceptèrent les Anglais avec joie et virent avec orgueil les succès que remportait l'armée réorganisée par Beresford. Celui-ci remplaça les officiers portugais par des officiers anglais; mais dans le petit nombre des nationaux qu'il garda auprès de lui, il sut former de grands capitaines comme Villaflor et Saldanha. Tant que la guerre et les victoires duraient, après Talavera, après Vittoria, après les Arapyles surtout, et ensuite quand l'armée, dépassant les frontières et les Pyrénées, s'était distinguée à Badajoz, à Saint-Sébastien, à Toulouse, personne en Portugal ne songeait à critiquer son organisation, et ce ne fut qu'à la paix que les Portugais s'aperçurent qu'ils n'étaient pas les maîtres

chez eux et que leurs soldats obéissaient à des officiers étrangers.

Retour de l'armée française en Portugal. — Victoires du maréchal Soult. — Insuccès du maréchal Soult. —Evacuation du Portugal par les troupes françaises

Le maréchal Soult, cependant, eut aussi quelques avantages. Après une pénible marche à travers l'insurrection espagnole et des chemins impraticables, il battit le général Sylveiro, à Chaves, puis passant les défilés de Ruyvaens, il s'empara de Braga d'abord et d'Oporto ensuite, le 29 mars 1809. Il y réintégra comme gouverneur ce même général Quesnel, que l'insurrection de l'année précédente avait chassé d'Oporto. Mais là devaient se borner tous ses succès; sir Arthur Wellesley s'avança à la tête de ses 30,000 Anglais, par la route de Coïmbre, tandis que Beresford prenait, avec 20,000 Portugais, celle de Lamego, et Sylveira, avec un nombre égal, se portait entre Chavès et Ruyvaens. Se trouvant ainsi cerné, Soult, pour éviter une défaite, fit détruire son artillerie, mettre le feu à ses équipages et, allégé de la sorte, il fit remonter à son armée la vallée de la Souza, par un sentier de la rive droite, en évitant de combattre. De cette manière il arriva à Lougo, après en avoir fait lever le siége aux Espagnols.

Napoléon avait à cœur cette série de revers. Il espérait que le maréchal Masséna serait plus habile ou plus heureux que Junot et Soult ne l'avaient été. Il lui confia donc le commandement en chef d'une expéditon au mois d'août 1810, en mettant les maréchaux Ney et Junot, duc d'Abrantès, sous ses ordres, ainsi qu'une armée de 50,000 hommes.

Remise du commandement des troupes françaises à Masséna.

Ces forces s'avancèrent jusqu'à Almeida, qui se rendit après qu'une bombe eut fait sauter la grande poudrière de la ville; ensuite Masséna prit la route de Lisbonne, mais il rencontra l'armée anglo-portugaise, forte de 64,000 hommes et de 80 pièces de canon, couronnant la formidable chaîne de montagnes de Boussaco; il l'attaqua, mais fut battu par sir Arthur Wellesley, devenu déjà lord Wellington; Masséna tourna la montagne et franchit les défilés de Sardao. Les Français, après s'être emparés de Coïmbre, s'avancèrent sur Lisbonne, défendue par 108 ouvrages armés de 432 bouches à feu et par de l'artillerie légère : Masséna n'osa cependant pas attaquer, et il fut forcé de se replier sur Santarem en éprouvant toutes les horreurs de la famine. L'armée française quitta cette fois, pour

Retour des troupes françaises en Portugal. — Défaite de Masséna. — Retraite des troupes françaises. Entrée de l'armée portugaise en France.

n'y plus revenir, le Portugal, et rentra en Espagne après avoir combattu vaillamment à Fuentès d'Onoro (4 mai 1811). Les Portugais virent alors leur jour de vengeance arriver, et portèrent aux foyers de la France, à Bayonne et à Toulouse, tous les maux qu'ils avaient soufferts.

Mort de la reine Marie Ire.

Le général Beresford fut nommé maréchal et commandant en chef de l'armée portugaise. Il exerça une quasi-vice-royauté qui mécontenta bon nombre de personnes. Pendant ce temps, l'année 1815 était venue. La Sainte-Alliance fit proposer à dom Joao de rentrer en Portugal. Il ne le voulut point; mais par un décret du 16 décembre 1815, il éleva le Brésil au rang de royaume et donna à ses États le nom de Royaume-Uni de Portugal, du Brésil et des Algarves; titre qui fut reconnu par toutes les puissances. Le 16 mars 1816, la reine Marie Ire étant morte, il se déclara roi sous le nom de Jean VI. Il fut couronné à Rio-Janeiro et proclamé le 6 février 1818.

Le Roi Jean avait songé à marier son fils aîné dom Pedro; il choisit pour les négociations ce même marquis de Marialva qui n'avait pas pu parvenir jusqu'à Napoléon. Grâce à ses bons

offices, le 13 mai 1817, dom Pedro épousa la belle-sœur de Napoléon, l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Léopoldine, fille de l'empereur François Ier d'Autriche.

Des fêtes splendides célébrèrent au Brésil cet heureux événement. Bientôt après, de semblables réjouissances eurent lieu le 4 avril 1819, à la naissance d'une fille, dona Maria da Gloria. Dès lors l'idée de lui donner un trône vint à son père dom Pedro, qui annonça l'événement à son frère, en lui disant : Miguel, ta femme vient de naître.

CHAPITRE III

1820 A 1826

SOMMAIRE : Départ de lord Beresford. — Sédition d'Oporto. — Junte d'Oporto. — Serment à la junte. — Insuccès et fin de la régence de Lisbonne.—Établissement d'un gouvernement provisoire. — Réunion de la junte d'Oporto et du gouvernement provisoire. — Retour de Beresford. — Discordes dans le nouveau gouvernement. — Adoption de la Constitution. — Retour de Joao VI. — Arrivée de Joao VI à Lisbonne.—Formation d'un ministère.—Refus de reconnaître le gouvernement par les cours étrangères. — Soulèvement au Brésil. — Dom Pedro prince-régent et protecteur constitutionnel du Brésil. — Lettre de dom Pedro à Jean VI. — Dom Pedro, empereur du Brésil. — Dissolution de l'assemblée Brésilienne. — Constitution Brésilienne. — Insuccès des Portugais au Brésil. — Traité de paix entre le Portugal et le Brésil. — Serment du roi et de l'infant dom Miguel à la Constitution. — Refus de la Reine. — Tentative de contre-révolution. — La contre-révolution proclame Jean VI roi absolu. — Abolition des Cortès. — Dom Miguel généralissime de l'armée. — Création d'un nouveau ministère. — Le comte d'Amarante fait marquis de Chavès. — Arrivée des ambassadeurs étrangers à Lisbonne. — Assassinat du marquis de Loulé. — Jean VI confère au jeune marquis de Loulé les titres de son père. — Troubles à Lisbonne. — Nombreuses arrestations par dom Miguel. — Découverte d'un complot. — Changement de ministère.—Traité de reconnaissance du Brésil.— Mort de Jean VI et de l'impératrice Léopoldine. — Régence d'Isabella-Maria.

Le Portugal, à son tour, était devenu pour ainsi dire une colonie de la monarchie brésilienne. Le Roi et sa famille se trouvaient à Rio-

Janeiro. La noblesse avait suivi le Roi; la régence à Lisbonne n'avait qu'un pouvoir nominal, car la vraie autorité était exercée par le maréchal Beresford, qui s'occupait surtout de l'armée. On y avait introduit des officiers anglais. Les revenus du royaume allaient au Brésil; l'agriculture, l'industrie et le commerce languissaient dans la plus profonde stagnation.

Départ de lord Beresford.

En même temps, des idées d'indépendance se faisaient jour en Espagne; on n'y parlait que de liberté et de constitution, et les craintes d'un contre-coup en Portugal se faisaient si vivement sentir que le maréchal Beresford se décida à s'embarquer, vers le commencement d'avril 1820, pour Rio-Janeiro, afin de demander au Roi des instructions plus étendues pour les changements qu'on jugeait inévitables.

Sédition d'Oporto. — Junte d'Oporto.

Sans attendre le retour du maréchal anglo-portugais, un parti bouillant se souleva à Oporto, ayant à sa tête Bernardo Correa de Castro e Sepulveda, colonel du 18e régiment et fils de ce vicomte d'Herbadosa, qui avait jadis levé le premier l'étendard contre les Français, dans la province de Tras-os-Montes. On rassembla la troupe; on lui exposa les souffrances de la

patrie gémissant sous le joug des Anglais, la misère générale et la nécessité d'établir une Constitution qui rendrait au Portugal ses princes, au peuple ses libertés, à l'armée son ancienne gloire. L'armée, la première, accueillit ces paroles par des cris de : « Vive le Roi, vive les Cortès, vive la Constitution ! » Un aumônier dit une messe, après laquelle les soldats prêtèrent serment à tout ce qu'ils avaient acclamé. On nomma de suite une junte de gouvernement suprême provisoire; elle était composée des personnages suivants : Antonio de Silveyra Pinto da Fonseca, président; Sebastiano Diego Valente de Brito Cabreira, vice-président ; Luis Pedro de Andrada e Brederode; pour le clergé; Pedro Leisle Pereira da Mello, pour la noblesse; Manuel Fernandez Thomaz, pour la magistrature; Francisco Jose de Barros Lima, pour le commerce; Jose Maria Xaver de Arrago et Soao da Cunha Sollo Maya, pour la province de Minho; Jose Ferreira Borges et Francisco Gomez de Silva, secrétaires. La junte lança immédiatement une proclamation où elle rappelait la splendeur et la prospérité de l'État quand le Portugal avait un gouvernement représentatif et des

Cortès nationales; en disant que toutes les calamités avaient suivi le départ de leur souverain et en protestant de sa fidélité pour lui, elle promettait le rétablissement des Cortès et une Constitution.

Serment à la Junte.

La junte fit aussi prêter à toutes les autorités et à tous les soldats le serment suivant : « Je « jure sur le Saint-Évangile obéissance au gou- « vernement provisoire actuellement établi, et « qui, au nom de S. M. dom Joao VI, doit gou- « verner jusqu'à la réunion des Cortès qu'il doit « convoquer pour rédiger la Constitution por- « tugaise.

« Je jure obéissance aux Cortès et à la Cons- « titution qu'elles rédigeront, en maintenant la « religion catholique romaine et la dynastie de « la très-sérénissime maison de Bragance. »

Tout ceci se passait le 23 et le 24 août 1820.

Insuccès et fin de la régence de Lisbonne. — Etablissement d'un gouvernement provisoire.

Lorsque ces nouvelles parvinrent à la régence à Lisbonne, celle-ci voulut d'abord résister à ce mouvement factieux. On envoya des troupes contre la junte d'Oporto, sous les ordres du comte d'Amarante.

De nombreuses défections forcèrent ce chef à se réfugier lui-même en Galice; d'autres gé-

néraux ne furent pas plus heureux, et la régence se trouvait dans une position fort perplexe. Quoiqu'elle eut accédé à toutes les demandes de la junte, qu'elle eût convoqué les Cortès pour le 15 novembre, suspendu les officiers anglais au service du Portugal et envoyé au Roi des supplications pour son retour, toutes ces concessions parurent tardives, et le 15 septembre une partie de la garnison même de Lisbonne se prononça pour la junte d'Oporto, entraînant un de ses chefs, le maréchal de camp comte de Rezende. On institua immédiatement un gouvernement provisoire sous la présidence du doyen Freire, et dont les autres membres étaient le comte de San Payo, commandant général de la cavalerie; le comte de Rezende, maréchal de camp; le comte de Pennafiel, le lieutenant général Mathias Jose Dias Axedo, Hermano Brancaamp et six autres citoyens ou militaires distingués.

Réunion de la junte d'Oporto et du gouvernement provisoire.

Pendant quelque temps, il y eut entre la junte d'Oporto et le gouvernement provisoire de Lisbonne des compétitions de pouvoir; enfin, ces deux autorités furent réunies en une seule qui s'établit définitivement à Lisbonne le 5 octobre.

Le premier acte du nouveau gouvernement

fut d'envoyer au Roi, à Rio-Janeiro, un récit des événements. Le comte de Palmella, membre du gouvernement précédent fut aussi autorisé à partir pour le Brésil, et chargé de représenter sous leur meilleur jour les faits qui avaient eu lieu.

Retour de Beresford.

De son côté, le 10 octobre, le maréchal Beresford arriva devant Lisbonne, mais la junte s'opposa à son débarquement; il eut beau invoquer les pouvoirs que le Roi lui avait donnés en qualité de maréchal général vice-gérant du royaume, avec le titre de marquis de Campo-Mayor, la junte lui fit répondre que tout en reconnaissant l'autorité du Roi, la nation avait repris ses droits, et qu'on ne répondait pas de sa personne s'il tentait de débarquer. Aussi lord Beresford monta sur un autre paquebot et fit immédiatement voile pour l'Angleterre, sans être descendu à terre.

En partant, il ordonna au capitaine Maitland, sur le navire duquel il était arrivé, de remettre au trésorier de la junte 107,000 piastres pour la solde de la troupe, qu'il apportait du Brésil.

La junte envoya à Londres une note explica-

tive des motifs qui avaient empêché le débarquement de lord Beresford.

Discordes dans le nouveau gouvernement

Il y eut quelques discordes dans le sein du nouveau gouvernement, au sujet des élections; certains membres désiraient l'adoption pure et simple de la Constitution espagnole, très-avancée et qu'on avait imposée au roi Ferdinand, et d'autres ne voulaient en prendre que le mode et le chiffre des élections. Après deux jours de troubles, cette dernière opinion prévalut, et il fut publié que les élections se feraient à raison d'un député par 30,000 habitants.

Les Cortès furent convoquées pour le 6 janvier 1821.

Pendant ce temps, le comte Palmella arriva au Brésil, et là, renforcé de l'appui de l'infant dom Pedro, il obtint, non sans quelques tergiversations, l'adhésion complète et illimitée du Roi à la Constitution, par un décret du 24 février 1821.

Le motif de ce retard fut l'attente du résultat de la mission du maréchal Beresford, ignorant qu'on était à Rio, de ce qu'il n'avait pas pu débarquer.

Les Cortès, convoquées pour le 6 janvier, ne se

réunirent en nombre que le 24 du même mois. L'archevêque de Bahia fut nommé président de l'assemblée, qui prêta le serment suivant : « Je « jure de faire usage fidèlement des pouvoirs qui « m'ont été conférés, de maintenir la religion « catholique et romaine et la dynastie de la « maison de Bragance, en faisant les réformes « convenables pour le bien de la nation. »

L'assemblée vota d'abord des remerciements à l'ancien gouvernement, au nom de la nation, et on retrouva la plupart des membres de la junte dans le cabinet suivant, qui fut formé de MM. Brancaamp pour les affaires étrangères ; Barradas pour l'intérieur; Duarte-Colelho pour les finances ; Texeira-Teijero Rebello pour la guerre, et Maximilien de Souza pour la marine.

Adoption de la Constitution.

Le 9 mars, les Cortès adoptèrent les bases de la Constitution, plus démocratique encore que celle d'Espagne.

Lorsque ces nouvelles parvinrent au Brésil, il y avait aussi des troubles à Bahia et dans la province de Pernambuc.

Le Roi, quoiqu'à contre-cœur, consentit à la Constitution et fit choisir des députés du Brésil pour aller siéger au parlement de Lisbonne.

C'est alors que les frères Andrada apparurent sur la scène politique.

Retour de Jean VI.

Dom Joao VI lui-même s'embarqua le 26 avril pour le Portugal, laissant le Brésil confié à son fils, l'héritier infant dom Pedro, muni de ses pleins pouvoirs.

Arrivée de Jean VI à Lisbonne.

Le 3 juillet, la flotte qui portait le Roi arriva à Lisbonne, et le 4, le Roi et les Infants débarquèrent et se rendirent d'abord à la cathédrale et ensuite à la salle des Cortès, où on fit prêter serment au Roi de garder et de prendre pour règle de sa conduite les bases de la Constitution votée le 9 mars.

Formation d'un ministère.

Le président des Cortès adressa un pompeux discours au Roi, qui lui remit sa réponse par écrit, et envoya, à huit heures et demie du soir, un Message annonçant la formation du ministère suivant :

Le vice-amiral Dacosta-Quintella pour l'intérieur; M. Duarte-Colelho pour les finances; M. Teixeira-Rebello pour la guerre; M. Monteiro pour la marine, et M. le comte de Barbarcena, pour les affaires étrangères.

Refus de reconnaître le gouvernement par les cours étrangères.

Cependant, les cours étrangères considérèrent le pouvoir issu de la révolte d'Oporto

comme illégal, et, tout en reconnaissant le roi dom Joao personnellement, elles lui firent signifier qu'elles ne reconnaissaient pas son gouvernement.

A tous ces embarras extérieurs se joignaient de graves complications avec le Brésil.

Autant la colonie avait été jadis malheureuse et sacrifiée sous le régime d'une société, autant les douze ans qu'y avait passés le Roi, avaient développé les richesses de ce pays si fertile en toutes choses. Les progrès de l'agriculture y étaient considérables. Une quantité de nouvelles villes avaient été fondées. Le commerce s'était remarquablement étendu, les arts mêmes commençaient à fleurir, et comparativement les Portugais, privés de leur Roi, étaient maintenant aussi malheureux que l'avaient été jadis les Brésiliens.

Soulèvement au Brésil.

Le départ du roi Joao pour le Portugal, avec l'établissement de la Constitution, n'étaient pas faits pour calmer les Brésiliens, qu'une liberté relative due à la présence du souverain avaient désacoutumés de la soumission coloniale. Aussi, le départ du Roi fût-il le signal d'un soulèvement général. Cette insurrection n'était pas di-

rigée contre la dynastie, au contraire, mais contre la suprématie du Portugal; les deux pays étaient rivaux pour savoir lequel d'entre eux garderait la dynastie pour lui.

Pour prendre part à ce mouvement, les trois frères Jose Bonifacio, Martini et Antonio Carlos Andrada, revinrent de Lisbonne où ils avaient été députés aux Cortès et où ils avaient défendu avec une énergique éloquence les droits de la colonie contre l'intérêt métropolitain tout-puissant alors; cela leur avait conquis une popularité immense au delà des mers, et au retour, ils s'en étaient servis pour une propagande séparatiste acharnée.

Dom Pedro, prince-régent et protecteur constitutionnel du Brésil. — Lettre de dom Pedro à Jean VI.

Dom Pedro voyait le Brésil entouré de républiques toujours en état de fermentation; il craignait que le mouvement séparatiste ne vînt se renforcer de l'élément révolutionnaire; il comprit que la seule manière de sauver le Brésil était de se mettre à la tête du mouvement. Et le 13 mai, jour anniversaire de la naissance du Roi, il prit le titre de Prince-Régent et protecteur constitutionnel du Brésil. Après quoi il écrivit à son père que : « Vu la haine des Brésiliens « pour les Portugais et se rappelant ce dont le

« Roi son père l'avait prévenu à son départ de « Río-Janeiro. Que dans le cas d'une séparation « inévitable il conviendrait que le prince occupât « le trône plutôt que de le voir occupé par « quelque aventurier étranger, il lui paraissait « opportun que le Roi prît le titre d'Empereur « des deux Royaumes-Unis, et lui-même quel- « que autre titre. »

Malheureusement les Cortès du Portugal n'approuvèrent pas l'action du prince au Brésil, malgré qu'elle fût conforme aux instructions données par le Roi à son départ de Rio. Un décret fut rendu, blâmant tout ce que dom Pedro avait fait et lui ordonnant de revenir en Europe.

Dom Pedro empereur du Brésil.

Il n'y avait plus à espérer aucune issue pacifique du conflit; le peuple brésilien fut fort irrité et proclama, le 12 octobre, dom Pedro empereur constitutionnel du Brésil.

Ce prince avait fait une longue opposition à cette déclaration. Son premier acte, fort politique du reste, fut d'appeler les Andrada dans ses conseils. Jose Bonifacio et Martim devinrent ministres. Par là dom Pedro s'associait à ceux dont le nom personnifiait l'indépendance, et les Andrada, en entrant dans le gouvernement, le sanctionnaient

en quelque sorte aux yeux du peuple, de leur adhésion; mais cet état de choses ne devait pas durer. Les tribuns populaires, même au sein du pouvoir, se souviennent toujours de leur origine, la marche régulière du gouvernement leur répugne, il leur faut de ces coups d'État ou de théâtre qui provoquent des applaudissements ou des émeutes.

Dissolution de l'Assemblée brésilienne.

Les Andrada étaient d'ardents patriotes, mais des patriotes enivrés de leur popularité, à côté de leur instruction solide, leur secret objectif était certaines théories hasardeuses qui depuis la Révolution française font heureusement plus de chemin que de prosélytes. Dom Pedro, de son côté, était une personnalité trop marquante pour se contenter d'un second rôle, et comme il n'y en a pas plusieurs premiers dans une pièce ni dans l'histoire, un conflit ne tarda pas à se produire. Dom Pedro le trancha en renvoyant ses ministres. Rentrés dans l'Assemblée constituante du Brésil, les Andrada se mirent à la tête de l'opposition, que leurs talents et leur popularité vint renforcer. Menacé au dehors par la guerre avec le Portugal, le Brésil pouvait être déchiré au dedans par la guerre

civile. La raison d'État commandait de prendre un parti énergique. Dom Pedro n'hésita pas. Un décret annonça la dissolution de l'Assemblée constituante, dont le siége fut entouré de troupes et les portes scellées.

L'Empereur ne voulait pas, par ce coup d'État, ressaisir le pouvoir absolu; mais il avait appris par une triste expérience qu'une Constitution, octroyée d'abord, et perfectible ensuite, dans le fonctionnement régulier du gouvernement parlementaire, valait infiniment mieux que des discussions passionnées et stériles, sur un sujet si palpitant d'intérêt. Les membres de son cabinet et de son conseil d'État, MM. Joao Sevenno Maciel da Costa, Luiz Jose de Carvalho Mello, Clemente Ferreira Franca, Marianno, Jose Pereira de Fonseca, Joao Gomes da Silveira Mendonça, Francisco Villeta Barboza, Brao de S. Amaro, Antonio Luiz Pereira da Cunho, Manoel Jacinto Nogueira da Gama, Jose Joaquim Carneiro de Campos, élaborèrent une œuvre mémorable, qui gouverne le Brésil jusqu'à ce jour, depuis cinquante ans, et paraît suffire amplement à tous ses besoins.

Ce demi-siècle d'existence et de fonction-

nement légal prouve la perfection de ce monument de pondération équitable entre les droits de la nation et ceux du souverain, et leurs devoirs réciproques.

Constitution brésilienne.

Publiée le 11 décembre 1823, la Constitution fut immédiatement acclamée par le peuple tout entier et solennellement jurée par le monarque et la nation, le 25 mars 1824.

Insuccès des Portugais au Brésil. Traité de paix avec le Portugal et le Brésil.

Pendant ce temps, les Portugais étaient battus dans la province de Bahia et définitivement chassés de l'Empire. D'un autre côté, une frégate brésilienne, à l'embouchure du Tage, bloquait le commerce de Lisbonne, dont les protestations, appuyées par les bons offices de la cour de Londres finirent par triompher. La cour de Lisbonne chargea un diplomate anglais, Charles Stuart, de négocier en son nom et de débattre et d'arrêter les bases d'un traité de paix avec le Brésil. Ce traité fut conclu le 29 août 1825, et dom Joao VI reconnut le Brésil indépendant et son fils Empereur. Cependant, prévoyant l'avenir, et soucieux des idées de son second fils, dom Miguel, qui s'étaient souvent manifestées lors de la lutte avec le Brésil, dans l'édit perpétuel rendu le jour de la reconnaissance du

Brésil, le roi Joao VI fit mentionner deux fois et réserver expressément les droits de l'Empereur dom Pedro comme héritier présomptif de la couronne de Portugal. La séparation des deux États n'était, dans sa pensée, que momentanée et subordonnée à la durée de sa propre existence, qu'il pressentait devoir finir bientôt.

Serment du Roi et de l'infant dom Miguel, à la Constitution.

Nous avons voulu en finir avec les événements brésiliens et ne pas en interrompre le récit par la narration des faits qui se passaient simultanément en Europe. La constitution, dont les bases avaient été arrêtées en 1821, fut définitivement prête et votée le 1er octobre 1822. Elle fut portée solennellement au Roi, qui y prêta serment, ainsi que l'infant dom Miguel. Ce dernier ajouta même à la formule : « Je jure avec le plus grand plaisir et de tout mon cœur. »

Refus de la Reine.

La Reine seule refusa de prêter serment à la Constitution. Ce cas fut soumis aux Cortès le 1er décembre; l'assemblée décida alors l'exil de la Reine, si elle persistait dans son refus. Mais des raisons de santé ayant été mises en avant, il fut décidé que la Reine serait seulement reléguée au château de Ramalhao et dépouillée de ses droits civils et politiques.

Tentative de contre-révolution.

Cependant, tous les partis à Lisbonne n'étaient pas contents de l'état de choses: les plus exaltés voulaient le renversement du ministère, d'autres voulaient l'éloignement des Cortès et le rétablissement du pouvoir absolu. Manuel de Silveira Pinto de Fonseca, comte d'Amarante, fit armer ses domestiques et ses vassaux, prit la cocarde royale et appela, par une proclamation du 23 février 1823, les Portugais aux armes, « pour « délivrer, disait-il, leur pays du joug des Cortès « et du fléau des révolutions, la religion de ses « ennemis, et mettre le Roi en liberté de rendre « le bonheur et des lois justes à son peuple. »

Ce soulèvement, qui s'étendit d'abord assez, fut nonobstant vaincu par l'armée des Cortès qui, de leur côté, prenaient contre l'insurection les mesures les plus sévères. Le comte d'Amarante passa avec ses troupes en Espagne, où le général constitutionnel Luis Rego ne le poursuivit que mollement.

Contre-révolution. Jean VI roi absolu.

Le 27 mai de la même année, l'infant dom Miguel s'échappa du palais à la tête de 30 cavaliers du 4e régiment. Le 29 du même mois, le général Sépuldava, gouverneur de Lisbonne, imita cet exemple avec une partie de la garnison;

enfin, le 30 mai, le reste de la garnison se réunit devant le palais du roi aux cris de : « Vive le Roi absolu, à bas la Constitution. »

Abolition des Cortès.

Le roi, ne voulant pas être témoin d'une lutte, si lutte il y avait, prit le parti de quitter Lisbonne et de se retirer à Villafranca.

Le 2 juin 1823 fut le dernier jour de l'existence des Cortès. Cédant devant la contre-révolution, la plupart d'entre eux s'étaient dispersés. Une partie de l'Assemblée fit immédiatement sa soumission au Roi ; l'autre, plus compromise, s'embarqua pour l'Angleterre ; 61 députés restants rédigèrent une protestation.

Dom Miguel, généralissime de l'armée.— Création d'un nouveau ministère.

L'infant dom Miguel, qui était à Santarem, accourut à Villafranca se jeter aux pieds du Roi. Dom Joao le releva en le félicitant du courage qu'il avait eu et le nomma généralissime de l'armée portugaise. Le Roi nomma aussi un nouveau ministère : le comte de Palmella aux affaires étrangères ; M. J.-M. Pamplona à la guerre ; M. J.-P. Gómez de Oliveira à l'intérieur ; M. Falao de Castro à la justice, et le baron de Texeira aux finances.

Également, le Roi s'empressa de révoquer les décrets qui avaient été portés contre la Reine,

de lui rendre ses droits, honneurs et dignités, et alla lui-même la féliciter sur cet heureux événement.

Le Comte d'Amarante fait Marquis de Chavès.

Le 5 mai, le Roi rentra à Lisbonne au milieu du plus vif enthousiasme. Son retour ne fut pas suivi de grandes mesures de répression. Elles répugnaient trop à son caractère modéré et conciliant. Il prit le titre de Roi du royaume uni du Portugal, du Brésil et des Algarves, promit une constitution et donna le titre de marquis de Chavès au comte d'Amarante.

Arrivée des Ambassadeurs étrangers à Lisbonne.

De toutes parts arrivèrent les ambassadeurs des cours étrangères avec des compliments. L'Angleterre envoya au Roi l'ordre de la Jarretière, le baron Hyde de Neuville, ambassadeur de France, apporta à Sa Majesté et à l'infant dom Miguel les colliers du Saint-Esprit et de Saint-Michel. L'empereur de Russie envoya des félicitations chaleureuses; cependant la position générale du pays était loin d'être satisfaisante : le trésor épuisé, on n'avait négocié un emprunt qu'à grand'peine, les impôts mal payés, le commerce anéanti, les troupes sans discipline, se laissant dominer par les factions, mécontentes de n'être pas régulièrement soldées, le peuple

turbulent, les partis non apaisés, et surtout le parti rétrograde qui trouvait qu'on exerçait trop peu de représailles et qu'on donnait trop de liberté, malgré son récent triomphe.

Assassinat du marquis de Loulé.

Un événement arrivé au commencement de 1824 produisit une vive impression. Ce fut le 1er mars l'assassinat du marquis de Loulé, chambellan du Roi et l'un de ses intimes favoris.

Jean VI confère au jeune marquis de Loulé les titres de son père.

Le marquis avait toujours vécu étranger aux partis, et cependant son corps, trouvé au palais même, revêtu de toutes ses décorations et de ses bijoux, excluaient l'idée d'un attentat dont le vol aurait été le mobile. Une enquête immédiatement ordonnée n'amena aucune découverte, aussi les soupçons allèrent bien haut, d'autant plus qu'on disait le marquis de Loulé en rivalité de galanterie avec l'infant dom Miguel. Le Roi fut fort affecté par ce tragique événement; il fit appeler le fils du défunt, auquel il conféra toutes les dignités de son père, en lui promettant sa protection pour l'avenir. Jean VI ne prévoyait pas sans doute que ce jeune homme deviendrait un jour son gendre ou plutôt le mari de sa fille, puisqu'il ne l'épousa qu'après la mort du Roi.

Troubles à Lisbonne.-Nombreuses arrestations par dom Miguel.

Prenant sur lui de représenter les vœux du

parti rétrograde, et comme toujours, d'un esprit inquiet, le 30 avril de la même année, dom Miguel profita de sa position de commandant en chef des troupes pour les rassembler et les ranger en bataille, répandant le bruit que les francs-maçons voulaient assassiner le Roi et toute la famille royale. Le corps diplomatique voulut se grouper autour du souverain, mais ce ne fut qu'avec difficulté qu'il put parvenir jusqu'à lui; pendant ce temps la terreur était dans Lisbonne, l'infant dom Miguel ordonna de nombreuses arrestations; les prisons ne suffirent pas, on dut embarquer sur des pontons jusqu'à des personnes de distinction; le roi lui-même était quasi-captif au palais de Bemposta. Cet état de choses dura jusqu'au 9 mai, jour où le Roi parvint à sortir sous prétexte de promenade, et se dirigea sur un vaisseau anglais, le *Windsor Castle*. A l'instant, l'étendard royal portugais fut hissé au grand mât, et le corps diplomatique rejoignit Sa Majesté à bord du navire. Là le Roi rendit plusieurs décrets qu'on publia immédiatement. Il défendait qu'on obéisse plus longtemps aux ordres de l'infant, qui s'était, disait-il, laissé entraîner à un mouvement factieux. Il le dé-

chargeait du commandement en chef de l'armée qu'il reprenait, et lui ordonnait de se rendre immédiatement, sans retard ni excuses, à bord, pour recevoir ses instructions. L'infant obéit, se jeta aux pieds du Roi en lui demandant pardon, reconnut devant le corps diplomatique qu'il s'était laissé entraîner, et comme on craignait pour lui la colère de tous ceux qu'il avait abusés et la vengeance de ceux qui avaient souffert dans les troubles, on le fit voyager en Europe sous le titre de comte de Rio-Mayor. L'infant s'embarqua sur la frégate française *la Perle*, le 13 du même mois. Le 14, le Roi revint à Lisbonne, où tout rentra dans la tranquillité.

La Reine, qu'on accusait d'avoir protégé le mouvement, fut reléguée au château de Queluz, et l'archevêque de Lisbonne exilé à Bousaco; le Roi témoigna alors aussi toute sa reconnaissance au corps diplomatique, qui l'avait sauvé dans cette circonstance. L'ambassadeur de France, baron Hyde de Neuville, reçut le titre de comte de Bemposta; celui d'Angleterre, sir Edouard Thornton, le titre de comte de Casillas; celui d'Espagne, le titre de comte de Monta; les autres des grands cordons et des grands colliers.

Le 18 mai, le Roi, sur les conseils de l'ambassadeur anglais, chargea une junte spéciale, présidée par l'évêque d'Evora, de préparer une nouvelle loi fondamentale, imitée sur celle d'autres gouvernements représentatifs, et le 4 juin un décret royal convoqua les trois États du royaume en Cortès; une amnistie fut aussi publiée à la même époque.

L'influence anglaise se fit dès lors de plus en plus sentir à Lisbonne, elle s'augmenta par l'arrivée de sir William A'Court.

Découverte d'un complot.

On découvrit un complot militaire qui devait éclater du 25 au 26 octobre pour faire abdiquer le Roi et ramener dom Miguel. Les mesures de rigueur que cette découverte provoqua firent ajourner la convocation des Cortès.

Pendant ce temps, sir William A'Court travaillait activement à ramener la bonne entente entre le Portugal et le Brésil. Le Roi n'y était que trop personnellement disposé, aussi autorisa-t-il son ambassadeur à Londres, le marquis de Villa-Réal, d'entrer en pourpalers avec les commissaires que le Brésil y avait envoyés.

Changement de ministère.

Le 15 janvier 1825, le Roi changea de ministres : M. J. Joachim d'Almeida d'Araujo-

Correa de Lacerda fut nommé ministre de l'intérieur; M. Ferdinand-Louis Perreira de Souza-Barrados, ministre de la justice et des affaires ecclésiastiques; le comte François de Barbacena, ministre de la guerre et de la marine; M. Michel-Antoine de Melho, ministre des finances, et M. Sylvestre Pinheiro Ferreira, ministre par intérim des affaires étrangères.

Traité de reconnaissance du Brésil.

C'est pendant que ce ministre était aux affaires que fut signé, à Rio-Janeiro, le 29 août, le traité de reconnaissance du Brésil. Le 19 août parut une proclamation royale ratifiant ce traité.

Mort de Jean VI et de l'impératrice Léopoldine.

La santé du Roi avait beaucoup souffert dans les derniers temps, les émotions de la révolte de dom Miguel, en 1824, l'avaient fortement ébranlée; aussi ce monarque s'éteignait doucement le 7 mars 1826.

Regence d'Isabelle-Maria.

Cependant, sentant son état, ce prudent souverain avait reçu les Saints-Sacrements et confié la régence à sa fille, l'infante Isabelle Maria. Au delà des mers un nouveau deuil frappa, la même année, la famille souveraine : ce fut la mort de l'impératrice Léopoldine, femme de dom Pedro. La courte existence de cette princesse avait été néanmoins bien rem-

plie, et si, à côté de la lumineuse figure de dom Pedro, sa douce personnalité apparaît dans l'histoire voilée d'une teinte de mélancolie, ceux qui ont été à même de la connaître se plaisent à rendre hommage à tous les charmes de son esprit, à toutes les qualités de son cœur. Elle fut comme le bon ange de son mari, et dans les rangs mêmes de l'opposition la plus avancée au Brésil se trouvaient de ses fervents admirateurs.

CHAPITRE IV

Régence de dona Isabella Maria.

1826 A 1828

SOMMAIRE : Testament de Joao VI. — Réponse de dom Miguel à sa sœur. — Décrets de dom Pedro. — Constitution de dom Pedro. — Établissement de la Chambre des pairs. — Abdication de dom Pedro en faveur de sa fille. — Publication des décrets de dom Pedro. — Serment à la Charte constitutionnelle. — La Régente nomme un ministère. — Insurrection des troupes à Bragance. — Direction des troupes. — Complot à Lisbonne. — Convocation des Cortès. — Soulèvement en faveur de dom Miguel. — Serment de dom Miguel à la Constitution. — Ouverture des Cortès. — Marche des insurgés. — Lord Beresford reprend le commandement de l'armée. — Arrivée de l'armée auxiliaire anglaise. — Force des Insurgés. — Déroute des insurgés. — Ouverture des Cortès. — Maladie de la Régente. — Changement de ministère. — Refus de dom Miguel de se rendre au Brésil. — Dom Miguel est nommé Régent. — Mariage du jeune marquis de Loulé avec l'infante dona Auna Maria. — Serment de dom Miguel.

Dona Isabella Maria, âgée alors de vingt-cinq ans, était certainement celle des filles du Roi que Joao VI aimait le plus; son caractère énergique et ferme, la droiture de ses idées et la piété filiale dont elle l'avait entouré, avaient gagné le cœur du vieux monarque.

Joao VI savait, en lui confiant la Régence, qu'elle regarderait ce dépôt comme sacré, et saurait le transmettre à qui le droit.

Testament de Jean VI.

Le Roi, en mourant, laissait une fortune particulière considérable, qu'on a évaluée à 125 millions de francs, 4 millions en lingots et un coffret de diamants.

Le testament du Roi léguait la moitié de ses trésors à la Reine et l'autre moitié à ses enfants.

La Régente fit immédiatement exécuter ces dispositions, quelque étranges qu'elles parussent à bien des personnes, à cause de l'éloignement qui régnait entre les royaux époux.

Le 16 mars, elle envoya un bâtiment de l'État porter à Rio-Janeiro la nouvelle de la mort de Joao VI, et recevoir les ordres du nouveau souverain.

Sans attendre sa réponse, elle le fit proclamer le 27 mars.

Dès le lendemain des funérailles de Joao VI, la princesse se rendit du palais d'Ajuda, qu'elle habitait comme chef du gouvernement, à celui de Quélus pour faire visite à sa mère.

Réponse de dom Miguel à sa sœur.

Le jour même de la mort du roi, elle avait annoncé ce triste événement à son frère dom Mi-

guel; celui-ci, qui se trouvait à Vienne alors, lui répondit le 6 avril une lettre dans laquelle, en déplorant le malheur qui venait de les frapper tous, et prévoyant, disait-il, qu'on pourrait chercher à exciter des troubles qu'on couvrirait perfidement de son nom, il déclarait « qu'il ne dé-
« sirait rien plus que l'accomplissement des
« dernières volontés du feu Roi par lesquelles
« Sa Majesté avait daigné pourvoir si sagement
« au bien public jusqu'à ce que son *légitime hé-*
« *ritier*, l'empereur du Brésil, eût pris la résolu-
« tion qui lui serait dictée par sa haute sagesse. »

En attendant les nouvelles du Brésil, tous les journaux d'Europe discutaient la solution qui devait se produire. Mais dès la fin du mois de mars, le *Times* annonçait que la princesse de Beira, la fille aînée de dom Pedro, alors âgée de sept ans, serait envoyée à Lisbonne pour gouverner avec une régence, et que, lorsqu'elle serait d'âge à se marier, elle serait déclarée Reine et épouserait son oncle l'infant dom Miguel qui resterait jusqu'à cette époque à la cour de Vienne.

La Régente gouvernait avec une circonspection mêlée de bonté qui lui conciliait tous les cœurs.

L'empereur dom Pedro apprit la mort de son père le 22 avril. Les avis étaient partagés dans son conseil. Tous les Portugais, et même les Brésiliens qui l'entouraient, voulurent qu'il conservât les deux couronnes. Seul, l'Empereur était contraire à cette idée et il disait que, dans l'impossibilité de gouverner deux peuples à deux mille lieues de distance l'un de l'autre et quoique le Portugal ait été son berceau, il regardait néanmoins le Brésil comme son œuvre et que tout en rendant le Portugal aussi heureux qu'il dépendrait de lui, il resterait cependant au Brésil.

Décrets de dom Pedro.

Tous les décrets qu'il rendit furent animés du même esprit : par le premier, en date du 25 avril, il confirma la Régence jusqu'à l'installation de celle qu'il nommerait dans la Charte qu'il se proposait de donner au Portugal.

Le 27 avril, par un second décret, il accordait une amnistie générale à tous les Portugais.

Constitution de dom Pedro.

Le 29 avril, par un troisième décret il donnait à ses sujets portugais une Charte constitutionnelle et il ordonnait à la Régence de la faire immédiatement jurer par les trois ordres de l'État.

Cette remarquable constitution, que nous donnons à la suite dans notre recueil, était conçue dans les principes les plus libéraux. Malgré la précipitation avec laquelle elle dut être rédigée, elle n'en restera pas moins un modèle des principes du gouvernement représentatif dans sa plus large expression. Elle établissait deux chambres et l'ordre d'hérédité à la couronne commençant dans la personne de dona Maria da Gloria, fille de dom Pedro.

Établissement de la Chambre des Pairs.

Le 30 avril, paraissaient les décrets nommant individuellement les membres de la Chambre des pairs, outre les archevêques et évêques, qui étaient pairs de droit. De plus, Sa Majesté ordonnait à la Régence de faire immédiatement procéder aux élections, en application de l'art. 5 de la Charte constitutionnelle.

Abdication de dom Pedro en faveur de sa fille.

Le 2 mai, par un dernier décret, l'Empereur donnait son abdication des droits qu'il avait à la couronne portugaise en faveur de sa fille dona Maria da Gloria, ordonnant cependant que cette princesse ne sortirait pas du Brésil jusqu'à ce qu'on eût prêté serment à la Constitution, et avant que ses fiançailles n'eussent été célébrées et son mariage conclu avec l'infant dom Miguel,

et stipulant que si ces conditions n'étaient pas accomplies, l'abdication et la cession de Sa Majesté devaient être considérées comme nulles et non avenues.

Ces décrets furent accueillis au Brésil avec le plus grand enthousiasme; on y voyait une preuve de la fermeté énergique avec laquelle l'empereur persistait dans ses principes libéraux, et on se réjouissait de conserver un tel monarque si bien fait pour le bonheur de ses sujets.

Sir Charles Stuart, qui avait déjà joué précédemment un si grand rôle dans la paix avec le Portugal, fut chargé par l'empereur dom Pedro de porter à Lisbonne la Charte et les décrets.

Le 2 juillet, la corvette *la Loyauté*, sur laquelle il était monté, entra dans le Tage, et comme l'Infante ne se trouvait pas à Lisbonne, mais aux eaux de Caldas, ce fut là que, le 8 juillet, sir Charles Stuart lui remit les dépêches dont il était chargé pour elle.

Publication des décrets de dom Pedro.

Les ministres ne furent pas tous d'avis de proclamer la Charte; ils craignaient qu'elle ne fut trop libérale et ne rallumât la discorde du passé. Seule, la Régente, fidèle à son devoir et soutenue

par le gouverneur d'Oporto, Jose Saldanha, n'écouta pas ces perfides conseils ; elle insista pour l'accomplissement de la volonté de son frère, revint au palais d'Ajuda; fit publier, le 11 juillet, le décret de l'empereur qui confirmait la Régence et fit afficher le 13 une proclamation où elle annoncait la publication de la Charte constitutionnelle décrétée par Sa Majesté, à laquelle il serait prêté serment; en citant les avantages du nouveau pacte fondamental, elle appelait tous les Portugais à la réconciliation.

Cette proclamation fut accueillie avec la plus grande joie par le peuple de Lisbonne, aux cris de: Vive la charte ! vive dom Pedro ! vive l'Infante ! Cet enthousiasme dura plusieurs jours; sir Charles Stuart fut particulièrement fêté, et l'Infante trouva dans la reconnaissance populaire la juste récompense de sa noble conduite.

Le parti ultra-réactionnaire s'agita un peu dans les provinces; on répandit dans celle de Tras-os-Montès une proclamation pour insurger les ruraux au nom de la Reine mère et de l'infant dom Miguel; il y eut même des rassemblements de moines et de paysans que le général commandant à Oporto, J. C. de Saldanha de

Oliveira Daun, dispersa sans trop de difficultés. A Oporto, du reste, l'annonce de la Charte avait été reçue avec autant d'enthousiasme qu'à Lisbonne.

Comme, dès ce moment, J. C. Saldanha commence à jouer dans son pays un rôle prépondérant, et que nous le retrouverons par la suite mêlé à tous les événements, nous allons retracer en quelques mots sa carrière jusqu'à cette époque.

Né en 1790, Joao Carlos Saldanha fut tenu aux fonts de baptême par Charlotte Joachime qui, par la suite, malgré les opinions libérales de son filleul, lui conserva toujours son affection.

J. C. Saldanha était, par sa mère, fils du grand marquis de Pombal, et appartenait, du côté de son père, également à une des familles les plus illustres du pays. Il fit ses premières armes contre les Français en 1807, puis entra dans l'armée de Wellington, commanda une division devant Bayonne en 1812, passa au Brésil, fit la guerre de Montevideo, revint en Portugal en 1822, prit une part active à la pacification de l'échauffourée de dom Miguel en 1823, et fut

nommé gouverneur d'Oporto. Sa bravoure l'avait rendu fort populaire dans le pays.

La Régente, malgré la résistance passive d'une partie de son conseil, fixa le 31 juillet pour la prestation du serment à la Charte constitutionnelle, qui devait avoir lieu le même jour tant à Lisbonne que dans toutes les villes et les villages du royaume avec la plus grande pompe.

Serment à la Charte constitutionnelle.

Au jour indiqué, les membres du gouvernement, les ministres secrétaires et conseillers d'État, les officiers de la maison royale, les présidents des tribunaux, les archevêques, évêques et prélats, le major général de l'armée, les généraux de terre et de mer présents à Lisbonne, etc., se réunirent à dix heures du matin au palais d'Ajuda, où la princesse Isabelle Maria, présidente du gouvernement, jura à haute voix, et sa main droite sur l'Évangile, d'exécuter et de faire exécuter la Charte décrétée le 19 avril, après quoi chacune des personnes présentes prêta individuellement le même serment entre ses mains.

Le deuil du roi Joao VI fut suspendu pendant trois jours pour faire place aux réjouissances publiques auxquelles le peuple de Lisbonne prit

part avec les manifestations de la plus grande joie.

Le 1er août, la Régente adressait au peuple une proclamation dans laquelle elle réitérait son serment. « J'exécuterai, disait Son Altesse Royale, et ferai exécuter cet immortel Code constitutionnel, unique planche de salut de notre existence politique; malheur à ceux qui s'y opposeront! la loi les punira sans pitié, et je serai aussi inexorable que la loi. »

La Régente nomme un ministère.

Le même jour, elle nomma son ministère, composé définitivement comme il suit:

Affaires étrangères, M. Francisco de Almeida;

Intérieur, M. F. M. Trigozo d'Aragano Morato;

Affaires ecclésiastiques et justice, M. Pedro de Mello Breyner;

Finances, M. Sobral Hermano;

Guerre, M. J. C. de Saldanha de Oliveira Daun;

Marine et outre-mer, M. P. J. da Costa Quintella.

Ces personnages étaient choisis pour la plupart dans le parti constitutionnel; Saldanha surtout s'était distingué par l'activité avec laquelle il réprima les premiers mouvements séditieux

de Tras-os-Montès et par l'énergie avec laquelle il avait soutenu la nécessité de faire proclamer et jurer la Constitution.

Un ministère énergique, en même temps que libéral, était nécessaire, car on prévoyait bien que la réaction ne tarderait pas à lever le drapeau.

Insurrection des troupes à Bragance.

Déjà, quelques jours avant la prestation du serment, dans la nuit du 26 au 27 juillet, le 24e régiment d'infanterie, qui était en garnison à Bragance, s'était soulevé et avait arrêté l'évêque, le gouverneur de la ville, ainsi que les officiers qui ne voulurent pas prendre part à l'insurrection. En apprenant que le général Correa de Mello marchait sur lui avec ses troupes, ce régiment, réduit à 211 hommes, et ayant à sa tête le brigadier vicomte de Monte-Alègre, passa en Espagne.

Désertion des troupes.

Le 2 août, à Estremos, dans l'Alemtejo, le 17e régiment d'infanterie, avec 80 hommes du 2e de cavalerie, passa aussi en Espagne pour les mêmes motifs. L'énergie des chefs réprima seule, dans d'autres corps, de semblables mouvements.

Ces émigrés n'étaient que trop bien accueillis

en Espagne, où l'on s'inquiétait fort des événements dont le Portugal était le théâtre, et qui pouvaient bien avoir leur contre-coup dans un pays où le triomphe de la réaction était si récent.

La nouvelle de la Constitution envoyée du Brésil avait été accueillie à la cour de Madrid avec la plus grande consternation. On se demandait si l'établissement d'un gouvernement constitutionnel en Portugal ne serait pas d'un dangereux exemple ; les ministres et les ambassadeurs furent appelés au palais. On espérait que le nouveau gouvernement portugais ne serait reconnu par personne. On proposait même des mesures violentes, comme l'envoi d'une armée sur les frontières, pour appuyer le parti de la Reine mère et étouffer l'hydre constitutionnelle à son berceau. Heureusement, ces avis extrêmes ne prévalurent pas, mais le gouvernement espagnol resta plutôt bien disposé en faveur de ceux qui ne reconnaissaient pas le nouvel état de choses qu'à l'égard de la régence portugaise.

La Régente, de son côté, employa tous les moyens. Elle promit la grâce à ceux qui se présenteraient dans huit jours, et ordonna qu'on

jugeât les autres selon les lois militaires. Elle écrivit à son oncle, le Roi Ferdinand, pour se plaindre de ce que les autorités espagnoles laissassent ainsi entrer sur leur territoire des régiments entiers, armés et en rébellion ouverte. Les ministres anglais auprès des deux cours intervinrent pour appuyer ces trop justes réclamations. Aussi le cabinet de Madrid sembla y faire droit par quelques ordres aux capitaines généraux, qui ne furent jamais exécutés. En réalité, les émigrés furent entretenus et nourris sur la frontière, excitant les populations voisines et donnant à l'armée qu'ils avaient désertée le plus déplorable exemple d'indiscipline et d'impunité.

Complot à Lisbonne.

Pendant ce temps, un complot s'ourdissait à Lisbonne; les officiers du corps de cavalerie chargés de la police de la capitale, avaient été gagnés par la faction anticonstitutionnelle, qui se servait du nom de la Reine mère et de dom Miguel; ce corps devait se réunir dans la nuit du 21 au 22, avec d'autres régiments soulevés, au Campo-Pequeno; on devait aller ensemble au palais d'Ajuda arrêter la Princesse ainsi que les ministres, et proclamer dom Miguel Roi absolu

du Portugal, sous la régence de la Reine mère. Ce complot ayant été découvert, les quatre compagnies de cavalerie de police furent cernées et désarmées la nuit même où le soulèvement devait avoir lieu, les officiers traduits devant la cour criminelle et les soldats envoyés aux Açores.

Le ministère déploya une rare énergie, la garnison une grande fidélité; les habitants aidèrent à l'arrestation des rebelles, les équipages de la flotte anglaise étaient prêts à prêter main-forte au gouvernement. Le lendemain, le cardinal patriarche publia une lettre pastorale pour concilier tous les esprits et les railler à la Charte constitutionnelle.

La Régente renvoya aussi l'intendant général de police, M. Arriaga de Silveira; il fut remplacé par M. Rodrigue de Bastos, corrégidor d'Oporto, ancien député aux Cortès.

Il serait curieux d'étudier par le détail tous les actes de cette remarquable régence, et d'assister ainsi à la naissance du gouvernement constitutionnel en Portugal. Nous ne doutons pas qu'une aussi intéressante matière ne tente quelque jour un historien. Ici, le cadre de ce

petit travail ne saurait y convenir. Nous sommes forcés de nous en tenir aux événements généraux.

Convocation des Cortès.

Un décret du 13 juillet chargea une commission de préparer la convocation des Cortès; la commission rendit son rapport au mois d'août, et la Régente s'occupa immédiatement des élections. Il devait y avoir cent trente-huit députés, en comptant un candidat pour vingt-cinq mille hommes. Elles furent terminées le 8 octobre, et le 30 devait avoir lieu l'ouverture des Cortès.

Cependant, les désertions en Espagne ne diminuaient point; les déserteurs y étaient, du reste, trop bien reçus. Dans toutes les provinces, le bruit circulait que dom Miguel avait refusé de prêter serment à la Constitution, et qu'il reviendrait réclamer la couronne et rétablir la monarchie absolue.

Au mois de septembre, la garnison tout entière d'Almeida déserta et passa en Espagne.

Le 5 octobre, le marquis de Chavès tentait de soulever la ville de Villa-Réal, province de Tras-os-Montes, aux cris de vive dom Miguel Ier; mais, repoussé par la garnison, il alla se réfugier dans les montagnes.

Soulèvement en faveur de dom Miguel.

Le même jour, et dans une petite ville du même nom, aux Algarves, Villa-Réal-San-Antonio, le régiment d'infanterie n° 14 se soulevait avec le commandant de la place, Martinez Mestre, en tête. Ils occupèrent la ville de Tavira en y établissant un gouvernement provisoire au nom de l'infant dom Miguel, puis ils marchèrent sur Faro, la capitale des Algarves.

Le gouverneur des Algarves, comte Dalva, se retira à Mertola et demanda des secours à Lisbonne, d'où on envoya immédiatement la garnison dans les Algarves; elle débarqua heureusement à Lagos sans coup férir; la révolte se dispersa à l'approche de l'armée. Trois cents insurgés rendirent les armes au comte d'Alva et neuf cents passèrent en Espagne; beaucoup se noyèrent au passage de la Guadiana.

Cette expédition augmenta la gloire militaire du ministre de la guerre, Saldanha; on se réjouit beaucoup à Lisbonne de cet événement, mais l'accueil par trop empressé fait en Espagne aux émigrés suscita de nouveau, entre les deux cabinets, de graves difficultés. Les efforts seuls de l'Angleterre et de la France parvinrent à empêcher une rupture.

Pendant ce temps, dom Miguel prêtait serment à la Constitution, le 4 octobre, à Vienne. Ce serment, que Son Altesse Royale devait si souvent répéter et plus souvent encore violer, était pur et simple, sans condition ni restriction aucune, écrit en entier de sa main; il fut remis au ministre portugais, baron de Villa-Seca, et au ministre du Brésil, vicomte de Rezende. Après cela, on demanda à Rome les dispenses, et le 29 furent célébrées les fiançailles de l'Infant avec sa nièce, en présence de l'empereur d'Autriche et de toute la cour, avec la plus grande solennité.

Serment de dom Miguel à la Constitution. — Fiançailles de dom Miguel et de dona Anna - Jésus Maria.

De tous les prétendants, et certes les derniers temps nous en ont fourni bon nombre, le moins sympathique est sans contredit dom Miguel. La manière fausse avec laquelle il posait sa candidature, les serments et les protestations dont il la couvrait, cette façon d'accepter des faits accomplis pour rétracter ensuite son acceptation, quelle conduite indigne et faite pour inspirer le mépris.

On peut être ou ne pas être, en France, le partisan du comte de Chambord, mais chacun doit forcément s'incliner devant ce grand caractère

tout d'une pièce et qui ne transige avec rien. Ce n'est pas dom Miguel qui nous aurait donné l'exemple de refuser son trône pour ne pas changer de drapeau.

Vaincu sous son drapeau blanc à lui, n'a-t-il pas tâché, dans la suite, de reparaître comme allié du drapeau rouge, au grand scandale de l'univers tout entier!

Ouverture des Cortès.

Le lendemain des fiançailles de l'Infant à Vienne, on célébra à Lisbonne la cérémonie de l'ouverture des premières Cortès constitutionnelles depuis la proclamation de la Charte. Elle eut lieu au palais d'Ajuda et fut commencée par un discours d'ouverture où l'Infante régente annonçait le serment de dom Miguel et l'espoir que Dieu bénirait les travaux des deux Chambres.

Le lendemain, à celle des pairs, la Régente vint de nouveau prêter serment d'observer la Charte, entre les mains du duc de Cadaval.

Le Conseil d'État fut nommé, et l'évêque de Coïmbre, dom Frei F. de San-Luis, choisi comme président de la Chambre des députés.

L'espace nous manque pour suivre méthodiquement tous les intéressants travaux de cette première Chambre. Nous citerons seulement que

le 27 novembre le contrat de fiançailles de la reine dona Maria II avec son oncle dom Miguel fut communiqué aux deux Assemblées qui, dès le lendemain, reçurent d'alarmantes nouvelles sur les mouvements des émigrés.

Ceux-ci, effectivement, toujours protégés par l'Espagne, devaient opérer leur descente sur plusieurs points du territoire portugais.

Marche des insurgés.

Le marquis de Chavès, avec 5,000 hommes, devait entrer du côté de Zamora, tandis que le brigadier Magessi devait marcher sur Badajoz avec 2,000 hommes. Ce dernier fut bientôt battu par le comte de Villaflor et se porta vers le nord pour se réunir au marquis de Chavès.

Nous donnerons dans notre recueil le texte de la communication que le Ministre des affaires étrangères fit à ce sujet aux Chambres, ainsi que la relation faite par le comte de Villa-Réal de l'insuccès de son ambassade à Madrid.

Lord Beresford reprend le commandement de l'armée.

Dans la première de ces pièces, le Ministre annonce qu'il a demandé des secours à l'Angleterre ; par suite de cette demande, lord Beresford arriva à Lisbonne pour reprendre le commandement de l'armée.

La Chambre vota encore le budget de la liste civile et se sépara le 23 décembre, pour commencer le 2 janvier suivant une nouvelle session.

Le marquis de Chavès eut plus de succès dans le nord que Magessi n'en avait eu dans le midi. Il avait établi à Lamego une régence dont il était le président, et de là il menaçait Coïmbre, puis il avait évacué Viseu et Lamégo, et s'était porté avec ses troupes sur la frontière des provinces de Tras-os-Montès et de Beira.

C'est dès lors que s'affirmait dans le parti royaliste pur et absolu l'opinion que dom Pedro, en 1825, en devenant empereur du Brésil, avait perdu tous ses droits au trône, que, par conséquent, sa constitution et son abdication n'avaient pas de valeur, et que, d'après les anciennes lois du royaume, l'infant dom Miguel était seul l'héritier légitime.

Arrivée de l'armée auxiliaire anglaise.

L'armée auxiliaire anglaise débarqua à la fin de 1826, et au commencement de 1827 elle était forte de 6,000 hommes avec 189 bouches à feu.

Il y eut d'abord certaines hésitations quant au choix du commandant en chef. Lord Beresford était là, mais on avait gardé de sa lieutenance précédente des souvenirs trop despotiques pour

que son choix fût agréable aux constitutionnels maintenant au pouvoir. On se décida donc pour le général sir W. Clinton, à la grande satisfaction de l'armée.

Forces des insurgés.

Le bruit du débarquement des Anglais s'étant répandu parmi les insurgés du marquis de Chavès, y causa une grande terreur. Voici l'état de leurs forces : avant-garde, commandée par Magessi, 2,000 hommes d'infanterie, 500 chevaux, 3 pièces de 12, 1 pièce de 6. Centre, commandé par Montalègre, 1 obusier, 4 pièces de canon, 4,000 hommes d'infanterie, 628 chevaux. Arrière-garde, sous les ordres de Telles-Jordao, 2 canons, 4,000 hommes d'infanterie, 378 chevaux : en tout 10,000 hommes d'infanterie et 1,506 chevaux.

Déroute des insurgés.

Le comte de Villaflor, qui n'avait avec lui que 7,000 hommes de l'armée régulière, attaqua ces forces supérieures le 9 janvier, dans les montagnes de la Sierra-Estrella, où il remporta une victoire longtemps incertaine. Les insurgés, dispersés, perdirent plus d'hommes encore dans la déroute que dans la bataille.

Ouverture des Cortès.

Le 2 janvier, la session des Cortès fut ouverte par l'évêque de Viseu, la Régente étant indis-

posée. Le 25, le marquis de Chavès, reprenant l'offensive, et accompagné de sa femme, qui prit une part active à toute la campagne, remporta à Chavès même un avantage sur le colonel Zagallo dont il ne sut pas profiter, car, le 2 février, le marquis d'Angeja, général en chef des troupes de la Régence, fit sa jonction avec le comte de Villaflor, et Chavès dut battre en retraite.

Quelques jours après, son arrière-garde fut battue par le général Correa de Mello, et, le 15 mars le ministre de la guerre put annoncer aux Chambres et au pays que les insurgés avaient disparu.

Naturellement, ils trouvèrent refuge en Espagne.

Pendant ce temps, les deux Chambres votèrent des adresses de reconnaissance à dom Pedro.

Maladie de la Régente.

Tout semblait reprendre une heureuse tranquillité quand la maladie qui avait empêché la régente d'ouvrir les Cortès prit un caractère si grave que les médecins désespérèrent de sa vie.

Cette nouvelle fut immédiatement transmise à Rio-Janeiro à son frère; cependant, le 9 juin, le ministre Saldanha obtint de la régente un changement de ministère :

Au ministère de l'intérieur, le comte de Santarem (neveu de M. de Saldanha), en remplacement de l'évêque de Viseu; Changement de ministère.

Au ministère de la justice et des affaires ecclésiastiques, l'évêque des Algarves, en remplacement de M. de Moura Cobral;

Au ministère des finances, le comte Diego da Lorizan, à la place du baron de Sobral-Hermano;

Au ministère des affaires étrangères, le marquis de Palmella, alors ambassadeur à Londres, en remplacement du marquis d'Almeida.

L'empereur dom Pedro avait précédemment invité son frère dom Miguel à venir au Brésil pour s'entendre avec lui sur son futur gouvernement du Portugal, comme mari de la Reine. L'Infant s'excusa sous prétexte de son aversion pour les voyages en mer, manifesta l'intention de se rendre directement en Portugal et chargea M. Neumann, secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Londres de faire appuyer sa demande auprès de son frère par les cours d'Angleterre, de France et d'Autriche. De son côté, le ministère de la Régente envoya à Rio le capitaine Praca supplier dom Pedro d'épargner par son Refus de dom Miguel de se rendre au Brésil.

consentement une série de malheurs à son pays; mais cet envoyé arriva deux jours trop tard, et à son retour à Lisbonne, Saldanha donna sa démission.

Dom Miguel est nommé Régent.

Tandis que l'Infante se rétablissait, la nouvelle de sa maladie, parvenue à Rio-Janeiro, y causait une grande terreur. Dom Pedro, jugeant les autres d'après ses propres sentiments nobles et élevés, voulut s'en remettre à la générosité de son frère. Il se souvenait que dans un autre pays d'où sa race tirait son origine, le premier prince du sang avait autrefois été Régent pendant la minorité d'un enfant chétif et débile. L'histoire lui avait appris que malgré son peu de sens moral, Philippe d'Orléans avait retrouvé toute la grandeur d'âme de ses ancêtres pour veiller sur le berceau qui contenait son souverain, le seul obstacle entre le trône et lui! Encore le neveu de Louis XIV n'avait-il pas, comme dom Miguel, l'espoir de bientôt partager le trône de Louis XV aussi toutes ces considérations décidèrent-elles l'Empereur à nommer régent du Portugal dom Miguel pendant la minorité de celle qui était sa nièce et qui devait devenir sa femme.

Ce décret fut apporté en Europe par M. Carlos

Mathias Pereira, qui en remit une copie au roi d'Angleterre et une à l'empereur d'Autriche. L'infant dom Miguel accepta la régence en annonçant sa ferme résolution d'obéir à la Constitution et aux instructions de son frère; aussi, quoiqu'il y ait eu à Lisbonne des cris alarmés pour la durée des nouvelles institutions, l'Infante crut devoir immédiatement publier les décrets sur la nouvelle régence et convoquer des Cortès générales extraordinaires pour recevoir le serment du nouveau Régent.

Mariage du jeune marquis de Loulé avec l'infante Dona Anna Maria.

Vers cette époque, l'énergie de la Reine mère se manifesta une dernière fois. Envers et contre tous les membres de la famille royale, elle fit célébrer le mariage de l'infante dona Anna-Jesus-Maria avec le jeune marquis de Loulé.

L'infant dom Miguel partit de Vienne le 6 décembre; le 19 il arriva à Paris, et le 30 à Londres.

Le 2 janvier 1828, la Régente ouvrit en personne les Cortès pour la dernière fois. Elle commença par glorifier la Charte, annonça ensuite le changement de régence et les intentions constitutionnelles dont l'infant dom Miguel paraissait animé.

Ce prince partit de Plymouth le 6 février; il n'arriva à Lisbonne que le 22. La Régente se rendit immédiatement à bord de sa frégate, et le 26 on réunit les deux Chambres au palais d'Ajuda. La Princesse ouvrit la séance en annonçant que son frère allait prêter serment à la Constitution et finissait son gouvernement par ces mots :

« Quant à moi, délivrée aujourd'hui d'un far-
« deau au-dessus de mes forces, que j'acceptai
« par résignation, par obéissance, et que je res-
« titue de même, je fais des vœux fervents pour
« la prospérité d'une nation dont les intérêts me
« seront toujours chers, et je me ferai toujours
« gloire de l'honneur de l'avoir gouvernée. »

L'histoire aussi fera toujours une gloire à l'infante Isabelle-Maria de la manière dont elle a gouverné le Portugal, n'exerçant le pouvoir que pour le faire chérir; juste, modérée et libérale, l'Infante a donné un exemple dont ses petits neveux ont su profiter pour régner sur un pays conformément à ses lois.

Serment de dom Miguel.

Dom Miguel prêta serment entre les mains du patriarche archevêque; nous verrons dans le chapitre suivant comment il l'a tenu.

CHAPITRE V

Régence et usurpation de dom Miguel

1828 A 1834

SOMMAIRE : Changement de ministère. — Changement des chefs militaires. — Dissolution des Chambres. — Usurpation de dom Miguel. — Proclamation de dom Miguel. — Protestation de l'armée. — Junte de Minho. — Blocus d'Oporto. — Défaite des constitutionnels. — Emprunt forcé. — Dom Miguel déclaré roi légitime. — Protestation et départ de Lisbonne des ministres étrangers. — Retour des émigrés. — Serment de dom Miguel. — Décret de dégradation contre les constitutionnels. — Accident de dom Miguel. — Neutralité anglaise. — Rappel de la jeune Reine au Brésil. — Décret contre les constitutionnels. — Crise financière. — Mort de la Reine mère. — Abdication de dom Pedro en faveur de son fils. — Arrivée d'une escadre française à Lisbonne. — Arrivée de dom Pedro. — Succès des constitutionnels. — Emprunt forcé. — Manifeste de dom Pedro. — Arrivée de dom Pedro à Terceira. — Entrée de dom Pedro à Oporto. — Attaques des miguelistes à Oporto. — Le comte de Villaflor créé duc. — La flotte de dom Miguel passe aux mains des constitutionnels. — Arrivée des constitutionnels à Lisbonne. — Arrivée de dom Pedro à Lisbonne. — Décret de dom Pedro. — Création du ministère. — Échec des miguelistes. — Arrivée de la jeune Reine à Lisbonne. — Retraite des miguelistes. — Intervention espagnole. — Quadruple alliance. — Capitulation des miguelistes. — Dom Miguel quitte le Portugal.

Le premier acte du Régent fut le changement du ministère. Il fut ainsi composé :

Changement de ministère.

Le duc de Cadaval, président de la Chambre des pairs, président du conseil ;

J.-A. d'Oliveira Leite de Barros, ministre de l'intérieur ;

M. Furtado da Rio de Mendoça, ministre de la justice et des cultes ;

Le comte de Villa-Réal, ministre de la guerre ;

Le comte da Lauza, ministre des finances;

Affaires étrangères et marine, vacants.

Ce choix des ministres, pris dans tout le parti anticonstitutionnel et partisans de la monarchie absolue, dénotait clairement les intentions du Régent. Le parti libéral sentit qu'il était perdu et déplora la trop grande confiance de dom Pedro dans son frère.

Changement des chefs militaires.

Ce dernier s'occupa immédiatement de l'armée. Le comte de Villa-Réal ne sembla pas encore assez dévoué; on le remplaça par le comte de Rio Pardo. Dans les neuf régiments cantonnés à Lisbonne, on changea sept colonels qu'on soupçonnait d'être fidèles à la Constitution.

Dissolution des Chambres. — Usurpation de dom Miguel.

Puis, le 14 mars, l'Infant, usant de son droit, fit dissoudre les chambres, et comme de nouvelles élections lui auraient envoyé les mêmes représentants, il chargea une commission de lui préparer une nouvelle loi électorale, ou, pour

mieux dire, un nouveau projet de mode d'élections. La dissolution des Chambres fut grandement fêtée à Lisbonne, et bientôt après, dans tout le pays, circulèrent des adresses demandant à dom Miguel de se proclamer roi absolu. On prêchait un converti; aussi quand le corps municipal ou sénat de Lisbonne l'eût proclamé roi le 25 avril, au lieu de réprimer cette manifestation séditieuse qu'on dit avoir été inspirée par lui-même, le Régent se contenta de publier une proclamation disant qu'une si grave matière devait être légalement traitée, et, le 3 mai, il rendit un décret convoquant les trois États du royaume, à trente jours de date, dans la ville de Lisbonne, profitant du départ des troupes anglaises et ne tenant aucun compte des représentations que le ministre anglais, M. Frédéric Lamb, lui faisait parvenir à ce sujet. Ce diplomate avait succédé, dans son poste, à sir W. A'Court, maintenant Lord Heytesbury, et continuait les saines traditions des politiques anglais. Il voulait que le Régent puisât sa force de gouvernement dans la Constitution et non dans le renversement de ce pacte fondamental. Chacun, du reste, était éloigné de croire que dom

Miguel pût ainsi, de gaieté de cœur, violer tous ses serments; et dom Pedro, aveuglé jusqu'au bout, croyait son frère plutôt sous la domination d'un parti rétrograde qu'agissant ainsi de sa propre initiative. Les événements, hélas, devaient lui dessiller les yeux.

Proclamation de dom Miguel.

Les trois États étaient donc convoqués pour le 1er juin. Tout le corps diplomatique à Lisbonne, tous les ministres portugais à l'étranger, protestèrent contre cette violation si préméditée des lois. Dom Miguel fit publier, le 9 mai, une proclamation protestant, sur sa parole royale, de la pureté de ses intentions, et changea ses représentants auprès des autres puissances.

Quant aux élections, une circulaire de l'intendant général de police défendit de recevoir les votes des personnes connues pour être opposées à la vraie légitimité. Avec la latitude sans bornes que donnait une semblable ciculaire, on voit combien D. Miguel tenait peu à avoir la libre expression de la volonté nationale. Il lui fallait seulement les voix des complaisants qui donneraient une teinte de légalité à son inqualifiable usurpation.

Protestation de l'armée.

Tout allait aux souhaits de dom Miguel quand

un point noir pour lui surgit à l'horizon. La ville d'Oporto s'était toujours montrée peu enthousiaste à l'idée de sa royauté. Lorsque le corps municipal proclama dom Miguel roi absolu dans la soirée du 30 avril, une grande partie de la population et les régiments, 18e d'infanterie, 4e d'artillerie, témoignèrent hautement leur mécontentement. Le 8 mai, le 6e régiment d'infanterie arriva à Oporto; son commandant, Francisco José Peirera, était connu pour ses opinions constitutionnelles. Il savait qu'on devait bientôt le destituer, et craignait même pour sa liberté; aussi il harangua ses soldats et, au son de l'hymne constitutionnel interdit par dom Miguel, il les conduisit avec leur drapeau déployé sur la place Saint-Ovide. Là était caserné les 4e et 18e régiments, qui, avec leurs colonels Silva da Fonseca et Duarte Guilherme Ferreri, se joignirent à lui. Le 10e et le 11e de chasseurs, une partie du 12e de cavalerie, suivirent cet exemple, aux cris de vive don Pedro IV! vive la Reine dona Maria! vive la Charte!

Les chefs des corps soulevés firent une déclaration où ils disaient qu'ils prenaient les armes

contre une faction qui voulait détrôner le souverain légitime et détruire la Constitution, mais protestant de leur respect pour l'Infant, en tant que Régent du royaume.

Junte de Minho.

Ils appelèrent à la direction des affaires l'ancien gouverneur de la province de Minho, le général Hippolyte da Costa. Une junte se forma sous sa présidence; elle était composée du colonel du 4e régiment d'artillerie Duarte-Guilherme Ferreri, vice-président; du colonel du 12e, Gama Lobo, ex-député; des juges Moraez, Sarmento et Gérardo Sampayo, ex-députés; des négociants Copke, consul de Danemarck, et Van Zeller, ex-député. Bientôt la junte eut un corps d'armée de quatre mille hommes avec huit cents chevaux et dix pièces d'artillerie qui devait marcher sur Lisbonne.

Les nouvelles d'Oporto n'arrivèrent dans la capitale que le 18 mai; l'Infant les fit tenir secrètes et ordonna un grand nombre d'arrestations, tellement que les prisons de la ville et des forts en furent encombrées et qu'il fallut en établir de nouvelles à bord de deux vieux vaisseaux, sur le Tage.

Blocus d'Oporto

Dom Miguel envoya de suite trois bâtiments

de guerre bloquer le port d'Oporto, et, le 1er juin, il donna, comme Infant régent, une proclamation annonçant qu'il allait se mettre à la tête de l'armée, « afin d'exterminer d'un seul « coup et pour toujours cet esprit révolution- « naire qui depuis tant d'années agite la nation « et l'expose aux plus grands dangers. »

Défaite des constitutionnels.

Le 24 juin, les constitutionnels, qui s'étaient avancés jusqu'à Condeixa, furent attaqués et battus par le général Povoas; après une bataille, qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et leur coûta plus de cinq cents hommes, ils se replièrent sur Oporto. Au même moment, les personnages les plus importants du parti constitutionnel y débarquaient, venant de Londres, c'était le marquis de Palmella, les généraux Saldanha, Stubbs, Villaflor, etc., etc.

La victoire restait à l'Infant; mais pour payer ses troupes victorieuses, il lui avait fallu recourir à tous les moyens.

Emprunt forcé.

Un emprunt de 12 millions de francs qu'il avait voulu négocier n'ayant été couvert nulle part, on eut recours à un emprunt forcé.

Enfin, après quelques séances préparatoires et séparées de chacun des trois ordres de l'État,

ils furent convoqués en Assemblée générale le 23 juin, au palais d'Ajuda. Le prince y assista, entouré d'un cortége royal et portant l'ancien habit portugais.

L'évêque de Viseu, le même qui avait ouvert et clos la session des Cortès de 1827, prononça un discours où il posa la question du droit de dom Miguel à la couronne, « que l'Infant, disait-il, ne voulait tenir que des lois. » C'est pour ce motif que les trois États, clergé, noblesse et tiers-état, étaient convoqués.

Le procureur des Cortès, M. Jose Accurcio das Nevès, lui répondit. L'orateur remercia le Prince d'avoir terrassé plusieurs fois l'hydre de la révolution et d'avoir détruit les espérances des factieux, puis il établissait les droits de dom Miguel à la couronne, à l'exclusion de dom Pedro, et finit par ces paroles : « Que Votre « Altesse Royale s'affermisse sur ce trône illus- « tre, et qu'elle rende heureuse la nation qui « l'adore! *Genorose princeps, sic itur ad « astra!* »

Dom Miguel déclaré roi légitime.

L'infant dom Miguel fut, le 25 juin, déclaré roi légitime du royaume de Portugal et des Algarves par les trois ordres, en conformité

des lois fondamentales de la monarchie portugaise; ils déclarèrent aussi qu'il devait être considéré comme tel depuis la mort de son père Jean VI, et que « tous les actes émanés de « l'autorité illégitime de l'Empereur du Brésil, « comme roi de Portugal, étaient nuls et « comme non-avenus, qu'en outre le Roi serait « supplié de choisir une épouse qui pût bientôt « donner un héritier à la couronne; » excluant par là dona Maria, qui, âgée de dix ans, ne pouvait évidemment pas remplir cette partie du programme.

Le lendemain, ces décisions des trois ordres, rendues à l'unanimité des voix, furent remises au premier ministre, et, le 4 juillet, dom Miguel publia solennellement le décret par lequel il acceptait le titre et la dignité de Roi.

Le peuple, qui partout se réjouit facilement et dont l'enthousiasme éclate souvent pour des causes diamétralement opposées, accueillit avec joie la nouvelle de la perte de ses libertés et celle de l'accession au trône de l'Infant.

Protestation et départ de Lisbonne des ministres étrangers.

Les ministres étrangers cependant, qui avaient adressé des représentations à dom Miguel au sujet de la convocation des Cortès et du dessein

manifeste qu'il avait de se faire proclamer Roi, accueillirent cette nouvelle par une énergique protestation. Ils firent enlever les armes de leurs souverains de la porte de leurs hôtels et demandèrent leurs passeports.

A l'exception du nonce du pape, de l'ambassadeur d'Espagne et du ministre des États-Unis d'Amérique, ils quittèrent Lisbonne vers le 5 juillet, en y laissant, pour veiller aux intérêts du commerce de leurs nations, des consuls ou des chanceliers de consulats.

Le gouvernement de dom Miguel avait fait d'avance la réponse aux protestations que les ministres de l'Empereur du Brésil à Vienne et à Londres, le marquis de Resende et le vicomte d'Itabayana, adressèrent à toutes les puissances, le 8 août, c'est-à-dire lors de la notification et publication des actes des États par la publication même de ses actes.

Retour des émigrés.

Quelques jours avant la réunion des États, dom Miguel avait rendu un décret engageant les soldats passés en Espagne avec le marquis de Chavès à rentrer dans leurs foyers. Le gouvernement espagnol y consentit après quelques scrupules, partis des principes de neutralité et de

non-intervention, et les émigrés rentrants furent partout accueillis en triomphe.

Pendant ce temps, à Oporto, le général Saldanha devait prendre le commandement de l'armée active, le général Stubbs défendre la ville, et le marquis de Palmella aider la junte de ses conseils.

Le 2 juillet, sur la position de Grijio, Saldanha devait livrer bataille au général Povoas, mais les troupes lui parurent si découragées et si peu disciplinées qu'il renonça au commandement, déclarant que chacun ne devait plus pourvoir qu'à sa propre sûreté; aussi les constitutionnels venus de Londres se rembarquèrent-ils sur le bateau qui les avait amenés, et Oporto retomba, dès le 3, au pouvoir des miguelistes.

Ils y pratiquèrent de suite leur mode habituel de gouvernement, en faisant bon nombre d'arrestations et en levant une contribution.

Serment de Dom Miguel.

Le 7 juillet, la cause constitutionnelle était partout perdue; ce jour même, dom Miguel prêta le serment royal, suivant la formule de 1641, reçut le serment de foi et hommage des trois États et les admit au baise-main.

Le 15, un décret prononça la clôture de la

session des trois États; il y avait à cette époque, d'après les journaux du temps, plus de 15,000 individus détenus dans les prisons ou proscrits, savoir : 7 marquis, 22 comtes, 4 vicomtes, 9 barons, 2 évêques, 15 nobles sans titres, 19 officiers généraux, 7 députés, 1,690 capitaines ou lieutenants, 7,100 volontaires, 4,200 soldats de la troupe de ligne et 1,500 citoyens.

Le 20 août, un décret royal annonça la création de commissions spéciales pour poursuivre tous les crimes commis contre la personne du Roi et la sûreté de l'État, depuis le 22 février dernier. C'était une sorte de sainte inquisition civile.

Décret de dégradation contre les constitutionnels.

Au mois de septembre parut un décret de dégradation contre les généraux comtes de Sampayo, Hypolito Costa, Guillerme Stubbs, marquis de Palmella, comte de Villaflor, Joao Carlos de Saldanha de Oliveira e Daim et Francisco de Paula de Azevedo, ainsi que 2 brigadiers des armées, 12 colonels, 11 lieutenants-colonels, 17 majors, 18 capitaines, 6 lieutenants, 5 sous-lieutenants, etc.

Tandis que le continent était pacifié par ce triste moyen, les îles également tombèrent dans

le pouvoir des miguelistes. Le général Valdès, après une défense désespérée, dut leur livrer Madère; Terceira seule fut l'unique point qui résista toujours, et où dom Miguel ne fut jamais reconnu.

Dom Pedro, de son côté, toujours confiant dans les serments de son frère, envoyait au Portugal sa reine et à dom Miguel sa fiancée.

Arrivée en Europe de la jeune Reine dona Maria.

Dona Maria, âgée de dix ans, partit le 5 juillet de Rio-Janeiro et arriva le 2 septembre à Gibraltar; elle y trouva le prince Kinsky, envoyé au devant d'elle par l'Empereur d'Autriche pour lui apprendre ce qui se passait à Lisbonne. Par suite de ces nouvelles, le marquis de Barbacena, qui l'accompagnait, décida d'aller en Angleterre, où elle fut royalement reçue.

Georges IV tint une cour à Windsor, le 2 décembre, en son honneur, et but à sa santé comme reine de Portugal. La jeune souveraine charma tout le monde par sa grâce et sa gentillesse déjà pleines de dignité.

L'annonce de son arrivée produisit une sensation prodigieuse en Portugal; on y répondit en multipliant les arrestations et les séquestres.

Accident de Dom Miguel.

A cette époque, dom Miguel eut, le 9 novem-

bre, un accident de voiture par suite duquel il dut garder le lit près de deux mois. Sa maladie, unie à la nouvelle de l'arrivée en Europe de la reine dona Maria, ne fit qu'augmenter l'agitation.

Les ultra-réactionnaires, qui se servaient du nom de la Reine mère comme d'égide, ne trouvant pas la répression suffisante, lancèrent une proclamation pour appeler Charlotte-Joachime à gouverner ; comme contre-coup, le 9 janvier éclata à Lisbonne une échauffourée constitutionnelle, dont le brigadier Moreira fut le chef. Il fut pris et immédiatement jugé par une commission mixte, qui le condamna, lui et quatre de ses compagnons, à être déportés en Afrique pour le reste de leurs jours, deux autres à dix ans, et acquitta le reste.

Dom Miguel, trouvant cette sentence trop douce, cassa le jugement et en fit rendre un nouveau par lequel le général Moreira, le colonel Pertello, deux autres officiers et un élève de la marine furent condamnés à être pendus. Les condamnés à dix ans bannis pour la vie, et ceux qui avaient été acquittés transportés pour dix ans.

Malgré le refus de quelques juges de signer cette sentence, malgré la loi portugaise qui accorde trois jours entre un jugement et son exécution, dom Miguel ordonna que le supplice eût lieu le lendemain, ce qui effectivement fut exécuté le 5 mars 1829.

Les réfugiés constitutionnels de Londres tentèrent une nouvelle expédition.

Ils voulurent débarquer à Terceira pour renforcer la garnison de cette île fidèle à dona Maria, et le général Sandanha, avec 650 hommes, était sur le point d'y parvenir le 16 janvier, lorsque, par un scrupule de neutralité, le commodore anglais l'en empêcha, et Saldanha dut se réfugier en France, où il fut reçu avec enthousiasme. Neutralité anglaise.

Dom Miguel profita de cette circonstance pour la publier comme signe précurseur d'une reconnaissance du gouvernement anglais. Cependant, le cabinet de Saint-James n'avait pas plus que les autres gouvernements, et peut-être moins que tous les autres, l'intention de consacrer l'usurpation par la reconnaissance de l'usurpateur. Seul, Ferdinand VII d'Espagne eut la faiblesse de céder aux prières de sa sœur, et

accrédita auprès de son neveu M. d'Acosta Monte Allegro.

Simultanément, une expédition préparée par dom Miguel, à grands frais, contre Terceira, échouait au prix de 1,000 hommes tués, noyés ou prisonniers.

Rappel de la jeune Reine au Brésil.

Le 15 juin 1829, dom Pedro rappelait sa fille dona Maria au Brésil en instituant une régence composée du marquis de Pamella, du comte de Villaflor et de M. Ant. Guerreiro, pour administrer le Portugal.

A Lisbonne, le 21 août, la Commission chargée de juger ceux qui avaient pris part aux troubles d'Oporto rendit le suivant décret :

Décret contre les constitutionnels.

« Sont privés de tous les titres, priviléges, « honneurs et dignités dont ils ont joui dans ce « royaume, et dénaturalisés, les criminels mar- « quis de Pamella, comte de Villaflor, J. Carlos « de Saldanha, T.-G. Stubbs, comte de Sam- « payo, Ph. de Souza-Holstein, Candido J. Xa- « vier, comte de Taïpa, M. de Camara, baron « de Randuffe, et condamnés à être conduits « dans les rues d'Oporto les mains liées et la « corde au cou, jusqu'à la place Neuve, où un « échafaud sera élevé, de manière à ce que leur

« châtiment soit vu des habitants, où ils seront « étranglés et auront ensuite la tête tranchée, « et l'échafaud ainsi que leurs corps seront « réduits en cendres et jetés dans la mer, pour « qu'il n'y ait plus mémoire d'eux. Et les cri- « minels R. Pinto Pizzaro, M.-J. Mendès, T.-P. « Saavedra, Barrato Feio, Barredo Praca, J. da « Costa Xavier, F. de Sampayo et F. Ferreira « d'Aranjo, sont condamnés à être conduits dans « les rues d'Oporto, les mains liées et la corde « au cou, jusqu'à la place Neuve, pour y être « pendus sur les potences qui y sont élevées, « leurs têtes tranchées et mises au bout des « piques, depuis le lieu de leur exécution « jusqu'au chemin de Mattrozinos, et elles y « resteront exposées aux yeux du peuple jusqu'à « ce qu'elles soient consumées par le temps; et « les uns et les autres condamnés subiront la « confiscation et la perte de tous leurs biens au « profit du Trésor; leurs majorats seront réunis « aux biens de la couronne, conformément au « décret du 17 janvier 1759. Et comme ces cri- « minels sont absents du royaume, il est or- « donné aux justiciers de Sa Majesté de requérir « sur toute la terre leur saisie; il est ordonné

« à tous les vassaux de Sa Majesté de les tuer, « quand même ils ne leur auraient fait aucun « mal. »

La plupart des condamnés étant coutumax, la sentence ne put être exécutée, heureusement pour eux.

Crise financière — Mort de la Reine mère.

L'année 1829 finit au milieu de la plus forte crise financière qu'on ait connue en Portugal. Jamais les fonds n'y avaient été si bas. Diverses intrigues de palais, dont les particularités sont ignorées jusqu'à ce jour, vinrent assombrir encore ce triste état de choses; enfin, le 7 janvier 1830, la Reine mère mourut. On s'attendait à un changement de système à la suite de cet événement; il n'en fut rien, et le régime des proscriptions et des confiscations continua avec la même ardeur.

Le despotisme de dom Miguel s'exerça contre la corporation des commerçants de Lisbonne en cassant leurs élections. Le crédit baissait de jour en jour, et aucun emprunt ne réussissait.

La révolution de Juillet, dont le contre-coup fut si terrible au Brésil, impressionna vivement dom Miguel ; si quelque gouvernement en France avait pu le reconnaître, c'était encore,

plutôt que tout autre, le régime tant soit peu absolu du ministère Polignac. Avec sa chute, ce dernier espoir disparaissait.

Abdication de dom Pedro en faveur de son fils.

Au Brésil, l'agitation était grande. Entouré de républiques, avec le vent républicain qui soufflait d'Europe, l'Empire ne resta pas longtemps tranquille. On méconnut le grand caractère de celui qui l'avait créé.

L'empereur dom Pedro, de son côté, préoccupé par les événements d'Europe, inquiet pour le royaume de sa fille, et se souciant peu d'une puissance personnelle dont l'ingratitude de ses sujets l'avait dégoûté, abdiqua la couronne du Brésil en faveur de son fils, encore enfant, et s'embarqua le 7 avril 1831 pour venir en Europe avec dona Maria sa fille, et l'impératrice Amélie, sa seconde femme.

La situation ne s'était guère améliorée en Portugal. Sous prétexte de complot, on avait, au mois de février 1831, fort maltraité deux Français et pendu, décapité, puis brûlé sept Portugais.

Arrivée d'une escadre française à Lisbonne.

A l'égard des Français, on accusa dom Miguel d'être personnellement intervenu pour agir avec cruauté; aussi le consul de France quitta Lis-

bonne avec tous ses compatriotes, et une escadre, commandée par le contre-amiral Roussin, vint, le 11 juillet, jeter l'ancre en face du palais royal, malgré le feu des forts qui commandent la ville.

A la vue de la flotte française, dom Miguel s'empressa de traiter et consentit à toutes les conditions qui lui furent imposées.

A l'égard de l'Angleterre, il fut réduit à la même extrémité au sujet d'un vaisseau marchand indûment capturé.

La seule relation que dom Miguel ait donc eue avec la France et l'Angleterre, est de leur avoir présenté des excuses.

Arrivée de dom Pedro.

Cependant dom Pedro arrivait avec sa fille; il publia une proclamation dans laquelle il déclarait ne pas vouloir revendiquer le trône pour lui; mais seulement pour dona Maria. Il prenait modestement le titre de duc de Bragance.

A l'annonce de son arrivée, il y eut un mouvement à Lisbonne 800 hommes du 2e régiment de ligne prirent les armes aux cris de : « Vive dom Pedro! vive dona Maria! mort aux tyrans! vive la Charte! »

Cependant, sur la place de Riossio, le 16e régiment et quelques compagnies de cavalerie,

ainsi qu'un corps considérable d'hommes de police, leur opposèrent une si vive résistance qu'après une sanglante fusillade ils durent battre en retraite. On a porté à plus de 300 le nombre des morts tués dans cette affaire. Ceux qui survécurent furent pris et fusillés en masse. Les arrestations redoublèrent encore.

Succès des constitutionnels

La régence, qui gouvernait Terceira pour le compte de dona Maria envoya d'abord une expédition sous les ordres du comte de Villaflor contre l'île de Saint-Georges, qui fut prise. Ce succès encouragea le comte de Villaflor à tenter une expédition contre l'île Saint-Michel, et malgré qu'il n'avait que 1,500 hommes avec lui et que la garnison de Saint-Michel était forte de 3,000, après deux sanglants combats, l'île entière, avec les villes de Ribeira-Grande et de Ponte-Delgada tombèrent en son pouvoir.

On craignait à Lisbonne que de Terceira l'on ne tentât une expédition contre Madère, mais prévenu qu'on était des projets de dom Pedro, l'on n'osait pas trop dégarnir la capitale dont on fortifiait activement les bastions et autres moyens de défense.

Emprunt forcé.

Au mois de novembre 1831, dom Miguel

ordonna un emprunt forcé de 6 millions de francs; cette nouvelle exaction porta l'indignation générale à son comble et fortifia les partisans de dona Maria dans leurs souhaits et dans leurs espérances.

Manifeste de Dom Pedro.

Au commencement de février 1832, les préparatifs qu'avait faits dom Pedro lui parurent suffisamment avancés pour tenter une expédition. Le 2 février, ce prince mit à la voile pour les Açores : c'était le point de réunion des forces expéditionnaires. Le nouveau manifeste qu'il publia à bord de la *Reinha-de-Portugal*, est empreint des sentiments de générosité et de grandeur dont ce grand Empereur a toujours été animé. A l'usurpation, il y oppose son bon droit; à la tyrannie, les libertés qu'il avait accordées ; à la trahison de l'infant, la confiance qu'il avait eu en lui. Pour rendre ce parallèle plus sensible, il annonce la convocation des Chambres librement élues et promet une amnistie pleine et entière même pour les complices de dom Miguel.

Arrivée de dom Pedro à Terceira.

Le 3 mars, dom Pedro abordait à Terceira et y constituait immédiatement un ministère composé de MM. de Palmella pour les affaires étran-

gères et l'intérieur ; Joseph de Silveira, pour les finances et la justice ; et Augustin Freire pour la guerre et la marine ; le comte de Villaflor fut nommé commandant en chef des troupes, et l'amiral Sartorius de la flotte.

L'armée se composait de 7,000 hommes avec un assez grand nombre de soldats français et anglais. La flotte avait 2 frégates, 2 corvettes, 3 bricks, 15 chaloupes canonières, 65 bâtiments de transport et un bateau à vapeur avec 2,400 matelots anglais et portugais.

Entrée de dom Pedro à Oporto

Le 8 juillet, cette flotte parut à la barre d'Oporto ; le débarquement s'opéra le lendemain et, le soir, dom Pedro entra à Oporto sans la moindre résistance. Les troupes de dom Miguel s'étaient d'abord réfugiées à Villa-Nova ; puis, renforcées par des envois de Lisbonne, elles se rangèrent en bataille le 22 aux environs de Vallongo. Fortes de 10,000 hommes, et ayant le général Povoas à leur tête, le 23 il y eut un combat où l'avantage resta à l'armée de dom Pedro, qui coucha sur le champ de bataille. Cette victoire cependant ne fut pas assez complète pour pouvoir marcher sur Lisbonne, et dom Pedro ramena ses troupes à Oporto, qu'il s'appliqua à

fortifier tandis que les miguelistes s'avançaient tout autour pour assiéger la ville.

Cet état de choses dura quelque temps : dom Pedro ne pouvait marcher sur Lisbonne, dom Miguel ne pouvait reprendre Oporto. Il arriva lui-même au camp pour ranimer les troupes par sa présence ; mais sans que son arrivée eût influé sur la marche des événements.

En mer, les deux escadres étaient aussi sur un certain point d'égalité, se neutralisant l'une l'autre. L'amiral Sartorius ne pouvait songer à bloquer Lisbonne, ni la flotte de dom Miguel de fermer le passage d'Oporto.

Attaque des miguelistes à Oporto.

En janvier 1833, les généraux Saldanha et Stubbs, débarquèrent à Oporto. Le 4 mars, les Miguelistes tentèrent l'attaque, mais furent repoussés avec une perte de 1,500 hommes, tandis qu'il n'y eut que 100 hommes hors de combat dans l'armée constitutionnelle.

Dans le courant de mai et de juin, les enrôlements que dom Pedro faisait en France et en Angleterre lui procurèrent des renforts assez considérables. Le commandant de la flotte Sartorius, avec lequel on avait eu quelques difficultés fut remplacé par le capitaine Napier, de

la marine anglaise, homme d'une capacité et d'un courage hors ligne.

Un conseil de guerre, tenu à cette époque décida une expédition dans les Algarves, comme étant le point du littoral le plus dégarni de troupes et où l'on pouvait le plus compter sur la population.

Le comte de Villaflor, créé par dom Pedro duc parent, avec le titre de Terceira, fut chargé du commandement de l'expédition.

Le Comte de Villaflor est créé Duc parent.

On débarqua à Villa-Réal, où une partie de la garnison se déclara pour dona Maria.

Le duc de Terceira par terre, l'amiral Napier par mer, s'avancèrent sur Tavira, capitale des Algarves. L'équipage de l'escadrille qui s'y trouvait, ainsi que la garnison, s'enfuirent à leur approche, de sorte qu'ils ne trouvèrent qu'une seule sentinelle oubliée dans la citadelle et pas un seul matelot à bord.

Le drapeau de dona Maria flotta à Tavira, et ces nouvelles furent transmises à Lisbonne par le télégraphe. On ordonna à l'escadre d'appareiller; elle était forte de deux vaisseaux de ligne, de deux frégates, trois corvettes, deux bricks et un chébec.

La flotte de dom Miguel passe aux mains des constitutionnels.

Les deux escadres se rencontrèrent le 5 juillet à la hauteur du cap Saint-Vincent, et là, après un brilllant combat naval, l'amiral Napier se rendit maître de toute la marine de dom Miguel. Il fut créé par dom Pedro vicomte de Saint-Vincent, en mémoire de cet exploit. C'était le succès le plus décisif depuis le commencement de la campagne.

Au nord, dom Miguel recevait des secour de France..... M. de Bourmont fut mis à la tête de ses troupes; mais, malgré sa bravoure, le 25 juillet, en voulant tenter l'assaut d'Oporto, il essuya un échec.

Le duc de Terceira s'avançant rapidement dans le sud. Après avoir traversé les Algarves et l'Alentejo, le 22 juillet il prenait Svetubal. Le 23, il battait au sud du Tage le général Telles-Jordao. Le général, qui fut tué dans l'action, était à la tête de 6,000 hommes. Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à Lisbonne, le duc de Cadaval, qui était gouverneur de la place au nom de dom Miguel, l'évacua dans la nuit du 23 au 24 avec les autres ministres.

Arrivée des constitutionnels à Lisbonne.

Le 24 juillet au matin, les habitants de Lisbonne arborèrent le drapeau blanc et bleu de

dona Maria et ouvrirent les prisons d'où sortirent plus de 5,000 détenus. Dans la journée, le duc de Terceira entra à Lisbonne à la tête de 1,500 hommes et le lendemain l'amiral Napier et le duc de Palmella arrivèrent avec la flotte.

Une proclamation fut immédiatement affichée en leur nom, prêchant la clémence et la concorde.

Arrivée de Dom Pedro à Lisbonne.

Dom Pedro apprit ces bonnes nouvelles le 26, immédiatement il s'embarqua pour Lisbonne, laissant à Oporto le général Saldanha investi de ses pleins pouvoirs. Il arriva le 28 dans la capitale. Le peuple, toujours enthousiaste, l'accueillit avec des acclamations frénétiques.

Décrets de dom Pedro.

Son gouvernement fut dès le début conforme aux principes qu'il professait; un décret abolit les impôts peu populaires, un autre révoqua toutes les condamnations politiques, un troisième restitua toutes les propriétés séquestrées ou confisquées. Il y eut peu de représailles, excepté contre le clergé, qui avait si ouvertement soutenu la cause de dom Miguel. Les lois d'expulsion contre les jésuites furent remises en vigueur, le tribunal du légat supprimé comme

incompatible avec la Charte, et le nonce du pape invité à s'embarquer pour l'Italie.

Création n ministère.

Jose del Silva Carvalho fut nommé aux finances, de Candido Jose Xavier aux affaires étrangères et de Agostinho Jose Freire à la guerre; ces trois hommes d'État étaient soupçonnés d'être disciples de l'école démocratique française, et inspirèrent certaines craintes aux esprits conservateurs. Malgré cela, les gouvernements de France et d'Angleterre ne tardèrent pas de reconnaître celui de dom Pedro et s'empressèrent d'envoyer des ambassadeurs à Lisbonne.

La tranquillité n'avait pas continué à régner dans les Algarves et l'Alentejo après le passage des troupes du duc de Terceira. Des guérillas de nuances opposées parcouraient ces deux provinces. Au nord, dom Miguel cherchait à concentrer ses forces afin de tenter une marche contre Lisbonne. Aussi, le 7 août, le général Bourmont débloqua Oporto et se mit en marche sur la capitale.

Lisbonne se fortifia à son approche, le général Saldanha y amena une partie de la garnison d'Oporto ; les forces de dom Pedro furent alors de 16,000 hommes.

Le 5 septembre le général Bourmont tenta une attaque, après laquelle les deux armées conservèrent leurs positions respectives. Le 14, une nouvelle tentative lui fit subir un échec à la suite duquel il donna sa démission.

Échec des miguelistes.

Sur ces entrefaites, la reine dona Maria, qui était avec l'impératrice sa belle-mère à Paris, reçut de son père l'ordre de venir en Portugal. Elles s'embarquèrent au Havre le 7 septembre, à Portsmouth le 16, et arrivèrent à Lisbonne le 23. Elles furent reçues avec un redoublement d'enthousiasme.

Arrivée de la jeune Reine à Lisbonne.

Le siége de Lisbonne n'avançait pas; aussi dom Pedro prit l'offensive le 10 octobre, et avec le duc de Terceira et le général Saldanha, il défit les miguelistes qui furent obligés de battre en retraite en abandonnant même leurs malades et leurs bagages jusqu'à Santarem, où dom Miguel se retrancha.

Retraite des miguelistes.

Des essais de conciliation furent alors tentés, mais durent échouer devant le mauvais vouloir de dom Miguel, qui refusa de quitter le pays. Les six derniers mois de l'année 1833 avaient cependant bien changé la face des choses; au lieu d'être bloqué dans Oporto, dom

Pedro occupait Lisbonne, Oporto et d'autres villes, et bloquait dom Miguel à son tour.

Le 15 janvier, le général Saldanha, à la tête de 5,000 hommes, prit Léria, forteresse qui se trouve entre Lisbonne et Oporto; le 26, il battit la cavalerie de dom Miguel devant Torres-Novas, et le 30, après une nouvelle victoire à Pernes, il joignit les troupes qui bloquaient Santarem.

Les pertes des miguelistes, dans les trois dernières affaires, avaient été de 3,000 hommes. Le 18 février, les miguelistes tentèrent une sortie, au nombre de 8,000 hommes; ils furent encore battus par le général Saldanha, auquel, du reste, cette victoire coûta plus cher que les précédentes, car il eut beaucoup de tués parmi ses soldats. Les 22 et 23, les miguelistes furent encore battus dans les Algarves, par le marquis de Sa-da-Bandeira.

Au nord, l'armée constitutionnelle reprenait aux miguelistes la province entre Douro et Minho. Le duc de Terceira remporta le 12 avril une victoire à Amarante, et le 17, après une série de succès, toute la province de Tras-os-Montes fut en son pouvoir.

Intervention espagnole.

Pendant ce temps, de graves événements avaient lieu en Espagne. Don Carlos, définitivement vaincu, s'était réfugié en Portugal, où dom Miguel l'avait reçu et traité en Roi. Ce fait autorisait la Reine régente d'Espagne à intervenir en Portugal; aussi, le général Rodil passa la frontière, le 16 avril, avec un corps d'armée.

Quadruple alliance.

Le duc de Terceira marcha au devant du général Rodil, qu'il joignit le 23, le lendemain du jour où se signait à Londres, entre le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre et la France, le traité connu sous le nom de quadruple alliance.

Capitulation des miguelistes.

Depuis ce temps ce ne fut, pour l'armée de dom Pedro, qu'une série de succès, dont le plus important fut celui d'Asseiceira, qui porta un coup décisif à dom Miguel. Ce dernier évacua Santarem et se porta à Evora, où il fut bientôt cerné par le maréchal Saldanha, le duc de Terceira et le général Rodil. Il voulut encore résister, mais fut forcé de céder devant le mauvais vouloir de ses propres soldats, et accepta, le 26 mai, une capitulation en laissant ses partisans à la clémence du vainqueur.

Par une déclaration signée le 29 du même mois, il s'engageait à ne jamais rentrer ni en

Portugal, ni en Espagne, et de n'intervenir en aucune façon dans les affaires de sa patrie. On lui accordait, moyennant ces conditions, une pension de 375,000 francs par an, qui devait cesser s'il y manquait, et la libre jouissance de ses propriétés personnelles.

Dom Miguel quitte le Portugal.

Don Carlos, qui était également à Evora, s'embarqua le même jour pour l'Angleterre.

Quoique depuis longtemps déjà l'autorité de dom Miguel ne fut qu'illusoire, c'est le 26 mai 1834 qu'il faut considérer comme le dernier jour de son usurpation.

Il est regrettable pour les principes conservateurs, si respectables en eux-mêmes, que ce soit en leur nom et sous leur égide que dom Miguel exerça sa tyrannique domination,

Toutes les publications de l'époque sont pleines de récits qui, si même on ne leur accorde qu'une demi-créance, nous rapprochent plutôt de la barbarie que de la civilisation, dont ce siècle est si fier.

Nous trouvons dans l'une d'elles (*Attaque par terre et par mer de Lisbonne*, par Nosrag) que dom Miguel, pendant son court pouvoir, fit mettre dans les cachots 26,270 personnes;

déporter à Angola et au Cap-Vert, 16,000 ; exiler, 13,000, et qu'il en fit mourir sur l'échafaud, 14,700.

En admettant une certaine exagération dans ces chiffres, il est impossible de ne pas les trouver effrayants et de ne pas se réjouir qu'avec une telle manière de gouverner son règne n'ait pas duré.

Comme nous n'avons plus, heureusement pour le Portugal, l'occasion de reparler de l'Infant dans notre résumé succinct de l'histoire de son pays, nous allons, en anticipant un peu sur l'ordre chronologique, faire connaître à nos lecteurs le sort de ce prince.

Dom Miguel s'embarqua le 1er juin 1834, à Sines, pour Gênes. Il vécut longtemps à Rome, se considérant comme Roi, distribuant des décorations ; puis, le 24 septembre 1851, il épousa la princesse Adélaïde, fille de Constantin-Joseph, prince héréditaire de Lœwenein-Wertheim-Rochefort ou Rosenberg, d'une maison princière, médiatisée d'Allemagne.

Il se retira alors au château de Brombach, dans le grand-duché de Bade, où la Princesse, née le 3 avril 1831, lui donna sept enfants :

1° Princesse Maria das Neves, née le 5 août 1852, mariée le 26 avril 1871, à l'infant d'Espagne, Alphonse de Bourbon, frère de don Carlos, le prétendant actuel ;

2° Prince Michel, né le 19 septembre 1853 ;

3° Princesse Marie-Thérèse, née le 24 août 1855, mariée, le 23 juillet 1873, à l'archiduc Charles d'Autriche, frère de l'empereur François-Joseph ;

4° Princesse Marie-Joséphine, née le 19 mars 1857, mariée le 29 avril 1874, à Charles-Théodore duc en Bavière, et frère de l'impératrice Elisabeth d'Autriche ;

5° Princesse Aldegonde, née le 10 novembre 1858 ;

6° Princesse Marie-Anne, née le 13 juillet 1861 ;

7° Princesse Marie-Antonia, née le 28 novembre 1866.

L'infant dom Miguel lui-même est mort à Brombach le 14 novembre 1866, à l'âge de soixante-quatre ans.

CHAPITRE VI

Régence de dom Pedro. Règne de dona Maria.

1834 A 1837

SOMMAIRE : Décret d'amnistie. — Convocation des Cortès. — Suppression des couvents. — Fin de dom Pedro. — Dernières volontés et mort de dom Pedro. — Changement de ministère. — Mariage de dona Maria. — Arrivée du Prince époux. — Mort du Prince-époux. — Troubles à Lisbonne. — Division du royaume. — Modification du ministère. — Changement de ministère. — Envoi d'un corps auxiliaire en Espagne. — Changement de ministère. — Mariage de la Reine. — Arrivée du prince Ferdinand. — Changement de ministère. — Rétablissement de la constitution de 1822. — Serment de la Reine. — Interdiction des combats de taureaux. — Mort de Jose Freire. — Destruction de bandes miguelistes. — Abolition de la traité des noirs.

Décret d'amnistie.

Les partisans de dom Miguel, que la capitulation d'Evora laissaità la générosité du vainqueur, n'eurent pas à se plaindre de cette clause. Dès le 27 mai 1834, dom Pedro publia une amnistie par laquelle non-seulement soldats et officiers de l'armée migueliste étaient pardonnés, mais encore les officiers pouvaient, en prêtant serment au gouvernement de la Reine, reprendre du service en conservant leurs grades.

Des manifestations violentes eurent lieu à Lisbonne pour pousser dom Pedro à des mesures de rigueur. On voulait que dom Miguel fût jugé et puni. Au moment de l'embarquer à Sines, il fallut un grand déploiement de forces pour le préserver de la fureur du peuple, qui voulait le lapider.

Le grand cœur de dom Pedro résista à toutes ces provocations; il fut modéré et magnanime dans son triomphe. S'effaçant modestement sous le titre de duc de Bragance et de Régent qu'il avait pris, il faisait chérir le gouvernement de la jeune Reine, qui débutait ainsi.

Convocation des Cortès.

Le 28 mai, un décret du Régent convoqua les Cortès pour le 15 août. Les élections devaient être faites immédiatement et sous la forme prescrite en 1826.

Suppression des couvents.

Le même jour, les couvents furent supprimés et les moines sécularisés avec une pension.

Le 24 juillet, un décret abolit le papier-monnaie et rétablit le paiement en numéraire.

Toutes ces mesures rendaient dom Pedro de jour en jour plus populaire, et il l'était à juste titre; on avait rarement vu l'exemple de tant de grandeur d'âme, d'abnégation et de libéralisme.

Enfin, le 15 août, dom Pedro, en qualité de Régent, ouvrit les Cortès avec la plus grande solennité. Nous donnons au recueil le long et beau discours qu'il prononça à cette occasion, et qui fut fréquemment interrompu par les applaudissements les plus chaleureux.

Comme il avait remis aux Cortès le soin de nommer une régence, la Chambre, à l'unanimité, la lui confia.

Tout d'abord, dom Pedro créa vingt-quatre nouveaux pairs pour en rétablir un nombre suffisant; puis le 28 août la Chambre fut appelée à se prononcer sur le choix d'un époux pour la jeune Reine, et elle vota de laisser au Régent ce choix.

Comme dom Miguel en débarquant à Gênes avait protesté contre la capitulation d'Evora, la Chambre fut d'avis de lui retirer sa pension.

Fin de dom Pedro.

Cependant, toutes les fatigues de la lutte, toutes les émotions de la victoire, avaient profondément agi sur la santé de dom Pedro, qui, du reste, était depuis longtemps atteint d'une maladie organique. Le 17 septembre, sentant sa fin prochaine, il demanda les secours de la religion, et le 18 il écrivit aux Cortès, leur faisant

part de sa maladie et les priant de pourvoir aux événements que pourrait amener ce triste état de choses.

Les Cortès, pour s'épargner les embarras d'une minorité et d'une régence nouvelles, déclarèrent la Reine majeure.

Le duc de Palmella, président de la Chambre des pairs, fut chargé de former un nouveau cabinet.

Dernières volontés et mort de dom Pedro.

Dom Pedro vécut encore jusqu'au 24 septembre; en prenant congé de sa fille, il lui demanda d'ouvrir les prisons le jour où son âme aurait quitté le corps dans lequel elle était elle-même emprisonnée. Il n'avait que trente-six ans, mais trente-six autres existences réunies auraient difficilement fourni une carrière aussi remplie et aussi glorieuse que la sienne.

Créateur de l'indépendance du Brésil, il avait rétabli la liberté avec le bon droit en Portugal, et son glorieux nom restera toujours dans l'histoire comme celui du fondateur de ces deux monarchies.

Dom Pedro Ier avait été marié deux fois : 1° en 1817, à l'impératrice Léopoldine, fille de François Ier, empereur d'Autriche; 2° le 11 dé-

cembre 1826, à l'impératrice Amélie, fille d'Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, née le 31 juillet 1812, morte en 1873.

De son premier mariage il eut :

1° Dona Maria da Gloria, née le 4 avril 1819, morte le 15 novembre 1853 ;

2° Dona Januaria, née le 11 mars 1822, mariée en 1844 à Louis, comte d'Aquila ;

3° Dona Paula Marianne, née le 17 février 1823, morte en bas-âge ;

4° Dona Francisca, née le 2 août 1824, mariée le 4 mai 1843 à François d'Orléans, prince de Joinville.

5° Dom Pedro II, né le 2 décembre 1825 ;

De son second mariage :

6° Dona Marie-Amélie, née le 31 juillet 1831, morte en 1853.

La douleur que sa mort causa fut immense, et ceux qui l'avaient méconnu de son vivant lui élevèrent des statues.

Changement de ministère.

Le ministère, que le duc de Palmella fut chargé de former se composait de M. Frei Francisco de San-Luz, premier secrétaire d'État ; de Antonio Barreta Ferraze e Vasconcellos, ministre des affaires écclésiastiques et de la justice ;

de Jose da Silva Carvalho, ministre des finances; du duc de Terceira, ministre de la guerre; du comte de Villa-Réal, ministre des affaires étrangères, et de Agostinho Jose Freire, ministre de la marine.

Ce ministère avait une lourde tâche à remplir, dom Miguel laissait les finances dans le plus triste état. Le ministre Carvalho, malgré toute son habileté, ne put arriver à constituer le budget qu'avec un déficit de 17,800,000 fr. Cependant, cet homme d'État présenta à la Chambre diverses dispositions qui devaient relever le crédit et combler le déficit. Son discours, éloquen et clair, inspira la confiance, et les mesures qu'il proposait furent votées à une grande majorité.

Mariage de dona Maria.

Le 18 décembre, la Reine dona Maria vint elle-même clore les Cortès, auxquelles elle annonça son mariage avec le duc Auguste de Leuchtemberg. Ce prince était fils du prince Eugène de Beauharnais et frère de l'impératrice veuve de dom Pedro. L'Empereur, de son vivant, l'avait choisi pour gendre, et en mourant lui avait légué son épée.

Arrivée du Prince-époux.

Le 1er décembre, le mariage avait été célébré à Lisbonne par procuration, le duc de Terceira

représentant le prince Auguste, qui n'arriva que le 25 janvier 1835.

Il entra dans la Chambre des pairs le 14 février et prononça un discours qui constituait une profession de foi politique, très-franche et très-constitutionnelle.

Sous ce point de vue, les aspirations libérales devaient être satisfaites, car il se mettait résolument à leur tête en se donnant pour exemple l'empereur dom Pedro.

Dans la session de cette année, l'opposition commença à se dessiner plus nettement. A la Chambre des députés, il y eut trente membres formant ce groupe, et le marquis de Saldanha parmi eux.

Mort du Prince époux.

A l'occasion de la nomination du prince Auguste comme commandant en chef de l'armée, l'opposition fut si vive qu'il n'y eut qu'une voix de majorité en faveur de cette nomination. Du reste, le motif de cette divergence d'opinion disparut bientôt, car le prince Auguste mourut, le 28 mars, d'une angine couenneuse. La pauvre jeune Reine était veuve à seize ans.

Troubles à Lisbonne.

Cette mort presque subite occasionna des troubles à Lisbonne, principalement dirigés

contre le duc de Palmella. La malveillance publique le soupçonnait de beaucoup trop de choses pour qu'un seul homme puisse les commettre toutes.

On répandait parmi le peuple qu'il avait envoyé 2 millions aux miguelistes, qu'il avait fait empoisonner le prince Auguste, qu'il voulait marier son fils à la Reine, et enfin qu'il s'était entendu avec le duc de Wellington pour abolir la Constitution.

La courageuse intervention du duc de Terceira suffit pour disperser l'émeute; cependant, comme concession à l'opinion publique, on fit subir au cabinet quelques modifications : l'évêque de Coïmbre (dom Francisco de San-Luz) fut élevé à la pairie, et donna sa démission de ministre de l'intérieur; M. Freire quitta la marine pour prendre l'intérieur; M. de Villa-Réal passa des affaires étrangères à la marine, et enfin le duc de Palmella se chargea du département occupé précédemment par M. de Villa-Réal.

La Chambre fut close le 22 avril, après avoir donné au gouvernement plusieurs votes de confiance, et le 25 avril un décret fut publié au sujet d'une nouvelle division territoriale.

Le royaume fut divisé en 17 districts et 799 communes; chaque commune contenait une ou plusieurs paroisses; il y avait dans chaque district un gouverneur civil, dans chaque commune un administrateur, dans chaque paroisse un commissaire. Le territoire d'outre-mer, c'est-à-dire les Açores, Madère, Porto-Santa, le Cap-Vert, qui forme en tout 23 îles, comptant 87,000 maisons, fut divisé de la même manière. Division du royaume.

Le lendemain de ce décret, le ministère fut de nouveau modifié par la retraite du duc de Palmella. Le comte de Linharès fut président du conseil et ministre de la marine; M, Leitao, membre de la Chambre des députés, ministre de la justice, et le ministère de la guerre resta occupé provisoirement par M. de Villa-Réal, qui cumula ce portefeuille avec celui des affaires étrangères. Modification du ministère.

Ces modifications ne semblèrent cependant pas satisfaire suffisamment les besoins du moment, car le 26 mai, c'est-à-dire un mois après, on fut forcé de recourir à une nouvelle combinaison, dans laquelle on vit président du conseil et ministre de la guerre, M. le marquis Changement de ministère.

de Saldanha; ministre des affaires étrangères, M. le duc de Palmella; ministre de la marine, M. le marquis de Loulé; ministre de la justice, M. Manuel Antonio de Carvalho; ministre de l'intérieur, M. J. Souza Pinto de Magalhaes; ministre des finances, M. F. Antonio de Campos.

Dans un pays où les animosités politiques sont sinon plus vives, du moins plus définies, il paraîtrait étrange de voir un mois après une vive lutte parlementaire, un cabinet présidé par le chef de l'opposition, et où l'ancien chef du ministère aurait un portefeuille. En Portugal, où l'on diffère peu sur les questions de principe, mais plutôt sur la manière d'appliquer les mêmes principes, ce fait n'est pas rare et n'a rien qui puisse surprendre.

Le cabinet ainsi formé publia des circulaires qui renfermaient un plan de conduite, basé sur l'adhésion la plus ferme à la Charte constitutionnelle, contenant la résolution de la soutenir, promettant justice et protection pour tous et, en outre, l'observation rigoureuse des traités.

Néanmoins, l'état des finances n'était pas satisfaisant, et l'on se décida, au milieu de juillet, de confier de nouveau cette branche de l'admi-

nistration à M. Silva Carvalho, dont les capacités financières inspiraient la plus grande confiance. On donna à M. Rodrigo de Fonseca le portefeuille de l'intérieur, et celui de la marine à M. Jervis d'Atoguia.

Pendant tous ces changements ministériels s'agitaient d'assez graves questions. En premier lieu, celle du mariage de la Reine, pour laquelle chacun avait son candidat et sur lequel on ne tombait pas facilement d'accord. Ainsi furent discutés le prince Maximilien de Leuchtemberg et le prince de Carignan. On parla aussi du duc de Nemours.

Envoi d'un corps auxiliaire en Espagne.

La seconde question portait sur l'envoi d'un corps auxiliaire en Espagne contre don Carlos et en exécution du traité de la quadruple alliance.

La reine Christine l'avait fait demander par M. Mendizabal, et ce ministre, qui avait su, à force d'habileté, procurer en 1833 à dom Pedro les fonds nécessaires pour l'expédition des Algarves, était plus propre que tout autre à se faire écouter à Lisbonne; aussi un traité relatif à l'expédition fut signé le 24 septembre.

Au sujet de l'exécution de ce traité, il y eut

des difficultés qui déterminèrent encore les ministres à donner, le 10 novembre, leur démission. Mais toutes les tentatives pour créer un nouveau cabinet ayant échoué, la Reine fut forcée de rappeler les anciens ministres. A cause de ce rappel et de la manière dont il fut fait, il y eut des troubles à Lisbonne qui déterminèrent, le 17 novembre, une nouvelle démission du cabinet.

Changement de ministère.

Alors, M. Jose Jorge Loureiro fut nommé président du conseil et ministre de la guerre; le baron de Sa da Baudeira, ministre de la marine; F.-A. de Campos, ministre des finances; le marquis de Loulé, ministre des affaires étrangères; M. A. Vellez Caldeira, ministre de la justice, et le duc d'Albuquerque, ministre de l'intérieur.

Mariage de la de la Reine.

Ce nouveau cabinet maintint l'expédition du corps auxiliaire en Espagne, et c'est pendant qu'il était au pouvoir qu'on apprit le nouveau choix de la Reine d'un époux. Il était tombé sur le prince Ferdinand-Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, neveu du roi des Belges, cousin de la reine Victoria et du prince Albert.

Le jeune prince appartenait à une famille

illustre par sa haute antiquité, ses mérites, et respectable par ses vertus. La seule chose qu'on ait pu reprocher au prince, et encore s'en corrigeait-il chaque jour, était son extrême jeunesse, car, né en août 1819, il avait à peine seize ans révolus.

Arrivée du Prince Ferdinand

Il arriva le 8 avril à Lisbonne, le jour même où la Chambre avait voté contre la remise entre ses mains du commandement général de l'armée.

Ce vote ayant mécontenté la Reine, la session fut close le 10 avril, avec promesse de session extraordinaire.

Changement de ministère.

Le ministère, qui avait été fort attaqué au sujet de la prolongation du traité de commerce avec l'Angleterre, quitta le pouvoir et fut remplacé par M. le duc de Terceira à la présidence du conseil et à la guerre, M. le comte de Villa-Réal aux affaires étrangères, M. Gonzalès de Miranda à la marine, M. da Silva Carvalho aux finances, M. Jose Freire à l'intérieur, et M. Antonio de Aguiar à la justice.

Un décret nomma le prince Ferdinand commandant en chef de l'armée; les Cortès furent réunis le 29 mai, et la Reine les ouvrit en personne.

M. Carvalho proposa de nouvelles mesures financières pour combler le déficit, nommément : 1° une retenue de 5 à 30 % sur le traitement des employés ; 2° l'adoption d'un système uniforme pour les douanes ; 3° une répartition plus égale de la taxe personnelle et de celle sur les maisons.

Ces projets furent si mal accueillis et des personnalités si vives se firent jour, dès les débuts de la session dans les débats, qu'il fallut dissoudre la Chambre et en convoquer une nouvelle pour le 15 août.

Les nouvelles élections ne satisfirent pas complétement les vœux du ministère ; elles donnèrent cinquante voix à l'opposition, ce qui ne fit qu'une douzaine de voix de majorité pour le gouvernement, et encore on ne connaissait pas le résultat des élections des îles, qui pouvaient influer sur ce chiffre ; aussi un décret royal prorogea l'ouverture des Cortès jusqu'au 11 septembre.

On espérait leur annoncer à leur ouverture la pacification de l'Espagne, malheureusement il n'était pas facile d'arriver à ce résultat ; de plus, les miguelistes s'agitaient dans le Haut-Beira, et

le 9 septembre, à l'occasion de l'arrivée des députés du Douro, il y eut des troubles à Lisbonne. On ne parvint pas à disperser cette émeute et il fallut lui sacrifier le ministère. Le comte de Lumiarès fut chargé de la présidence du conseil et du ministère de la guerre; le vicomte de Sa da Baudeira, de celui des finances.

Rétablissement de la constitution de 1822

Le comte de Lumiarès profita de son élévation au pouvoir pour forcer la Reine à signer un décret rétablissant la Constitution du 23 septembre 1822.

Serment de la Reine.

Sa Majesté dut encore se rendre à l'hôtel de ville pour prêter serment à ce nouveau pacte fondamental; il ne différait pas beaucoup de la Charte de dom Pedro; ces divergences principales étaient en ce qu'il émanait du peuple et non de la volonté royale et n'instituait qu'une seule Chambre législative. Il décrétait en outre qu'il n'y aurait pas de commandant en chef de l'armée en temps de paix.

Le ministère se renforça, le 10 septembre, par l'adjonction de M. Manoel da Silva Passos à l'intérieur, et M. Lopez Veira de Castro aux affaires ecclésiastiques et à la justice. Le comte de Lumiarès, déjà président du conseil et ministre

de la guerre, se chargea par intérim de la marine, et le vicomte de Sa da Baudeira, déjà ministre des finances, se chargea aussi par intérim des affaires étrangères.

Interdiction des combats de taureaux.

Ce cabinet, un peu issu de la Révolution, se hâta de la contenter par un grand nombre de décrets qui satisfirent l'opinion publique. Nous relèverons parmi ces mesures celle qui interdisait en Portugal les combats de taureaux. Il faut avoir assisté au hideux spectacle de cette barbare boucherie pour se faire une juste idée de son horreur et pour féliciter ceux qui ont pris l'initiative de l'épargner à une nation civilisée.

Néanmoins, la nouvelle, ou plutôt la vieille Constitution ressuscitée rencontrait une opposition assez vive. Les pairs du royaume faisaient parvenir une protestation. L'ambassadeur d'Angleterre signala la violence faite à la Reine, et demanda des renforts pour l'escadre qui croisait dans le Tage, et dès les premiers jours d'octobre une escadre française, commandée par le contre-amiral Hugon, fut envoyé dans les mêmes eaux. L'aspect de ces forces, dans lesquelles on pouvait puiser un secours, décida un

essai de contre-révolution; mais la garde nationale ayant pris les armes empêcha ce mouvement de se déclarer. Toutefois, le 3 novembre, pendant que la Reine était au château de Belem, on tenta de rassembler les troupes de ligne autour de sa personne, auprès de laquelle on manda les ministres et les principaux personnages militaires de Lisbonne.

Mort de Jose Freire.

La garde nationale, craignant que ce ne fut le signal d'une contre-révolution, s'assembla en masse au camp d'Ourique ainsi qu'au pont d'Alcantara, interceptant les communications entre Lisbonne et Belem; c'est à cet endroit que Jose Freire, l'ex-ministre, fut arrêté et massacré. Ce meurtre terrifia fort la cour de Belem; on y appela en hâte l'ambassadeur anglais, lord Howard de Walden, et, d'après ses conseils, on choisit M. Manoel Passos comme intermédiaire entre la garde nationale et le parti de la Cour, qui, de son côté, nomma commissaires le marquis de Saldanha, M. Trigoso et le duc de Palmella.

Ces négociations ayant abouti, la Reine revint au palais des Necessidades au milieu de l'enthousiasme de la garde nationale qui formait la haie sur son passage.

Ce signe distinctif des révolutions portugaises, qu'elles sont toujours faites avec un certain respect de la personne souveraine, put être à cette époque observée une fois de plus.

Le 6 novembre, la Reine parcourut en voiture découverte les rues de Lisbonne et y fut applaudie, ainsi qu'au théâtre où elle alla plusieurs jours de suite, tandis que son mari faisait une promenade à cheval, accueilli des mêmes démonstrations.

Destruction des bandes miguelistes.

Les provinces, par leur attitude, prouvèrent une complète conformité de vue avec la capitale. Les bandes miguelistes qui parcouraient le Sud furent presque toutes détruites à l'aide des gardes nationaux, à l'exception de celle de Remechido, et outre le changement de la Constitution, le résultat le plus effectif de la révolution de novembre 1836 fut de mettre en lumière M. Manoel Passos.

La présence au pouvoir du chef des insurgés n'avait cependant rien d'inquiétant pour l'idée monarchique, dans un pays où cette idée a d'assez profondes racines pour être au-dessus des événements, et où il ne vient à l'idée de personne de la discuter. La royauté gagne même

parfois à cette accession dans les conseils du gouvernement des révoltés qui, par cela même, lui font leurs soumissions.

Au milieu des ardeurs de la lutte de 1836, les révolutionnaires les plus fougueux avaient fondé le club des Camilles. Un de leurs orateurs les plus écoutés était un député de vingt-huit ans, Jose Estevao Coelho de Malgalhaes ; profitant de son absence, un forcené occupait la tribune où, en montrant un poignard, il disait que c'était le meilleur moyen de débarrasser le peuple de la Reine et de la royauté. Malgalhaes entre en ce moment, s'élance vers celui qui parlait ainsi, le saisit au collet et lui dit en le jetant à bas de la tribune : « Tais-toi, misérable ! Si dans ces murs tes paroles infâmes pouvaient trouver un écho, je m'éloignerais pour toujours d'une tourbe d'assassins ! » Et toute la salle d'applaudir à cette sortie peu parlementaire, il est vrai, mais si conforme à l'esprit général.

Comme la révolution de 1836 avait commencé au mois de septembre, ses adhérents reçurent le nom de Septembristes, et leurs adversaires celui de Chartistes, à cause de leur fidélité pour la Charte de dom Pedro.

Ni l'un ni l'autre des partis n'admettaient la monarchie absolue; chacun des deux vantait sa Constitution, et si celle que prônaient les Septembristes était plus populaire, c'est qu'on la considérait comme une œuvre nationale; tandis que la Charte de dom Pedro, écrite au Brésil, avait le grand tort d'avoir été importée par un diplomate anglais.

Il est à remarquer, du reste, que dans tous les troubles du Portugal, la seule émeute à laquelle le peuple de Lisbonne ait pris part est celle du 9 septembre 1836, et peut-être encore l'aspect des uniformes anglais qu'on voyaient sur l'escadre n'a-t-il pas été étranger à cette participation.

Le 10 décembre de la même année, il fut rendu un décret qui marquera une page glorieuse dans l'histoire de la civilisation pour ceux des ministres qui l'ont signé.

Abolition de la traite des noirs.

C'était l'abolition de la traite des noirs dans les États portugais. Des peines graves étaient édictées contre les contrevenants et leurs complices.

C'est sous l'impression de ce bel acte d'humanité que finit une année triste et trouble en elle-même, et qui devait léguer des germes de désordres pour bien longtemps encore.

CHAPITRE VII

Règne de dona Maria II

1837 A 1842

SOMMAIRE : Emprunt de 50 millions. — Changement de ministère. Contre-révolution. — Naissance de l'infant dom Pedro. — Naissance de l'infant dom Luiz, — Modification du ministère. — Retour des Ambassadeurs étrangers. — Changement de ministère.

Les Cortès constituantes devaient se réunir au 18 janvier 1837, et l'on craignait dans le public une tentative de contre-révolution. Il n'en fut rien cependant, et le 26 janvier la Reine ouvrit en personne cette Assemblée. L'adresse des Cortès fut calquée sur le discours d'ouverture et la session commença heureusement.

Emprunt de 50 millions.

Manoel Passos présenta diverses lois qui furent toutes adoptées, même celle d'un emprunt de 50 millions de francs, et ce n'est qu'au sujet d'une question d'importance secondaire, de la nomination de sous-secrétaires d'État, que la

Chambre s'étant trouvée en désaccord avec les ministres, ceux-ci donnèrent leur démission, le 11 mai, et la Reine chargea M. Diaz d'Oliveira de la composition d'un nouveau cabinet.

Un mouvement migueliste, qui éclata à la même époque, fut immédiatement dispersé.

Changement de ministère.

La composition du cabinet offrit d'assez grandes difficultés ; enfin, le 1er juin il fut ainsi constitué : M. Diaz d'Oliveira, président du Conseil, ministre de l'intérieur et, par intérim, de la justice ; M. Manoel de Castro Pereira de Mesquita, ministre des affaires étrangères ; M. Joao d'Oliveira, ministre des finances ; le vicomte de Bobeda, ministre de la guerre et, par intérim, de la marine.

Malheureusement, dès ses débuts, ce cabinet nouveau avait une lourde tâche à remplir, car la contre-révolution qu'on avait craint prématurément jusqu'alors éclata bientôt.

Contre-révolution.

Les compagnons d'armes de dom Pedro et ceux qui dans des fonctions civiles l'avaient aidé dans l'accomplissement de sa tâche, voyaient avec peine la destruction de cette Charte qu'ils regardaient comme l'œuvre capitale de l'immortel Empereur; aussi, il y eut des soulève-

ments militaires en faveur de cette idée. D'abord à Braga, sous le commandement du baron de Léria, et puis à Tores-Novas, où le maréchal Saldanha vint prendre la direction suprême du mouvement.

Le gouvernement envoya le vicomte Sa da Bandeira contre Léria, et le baron Bonfim contre Saldanha. On croyait cependant la Cour moins opposée que le gouvernement à cette révolte, et un fait vint donner du poids à ces croyances. C'était l'adhésion au mouvement du duc de Terceira, grand écuyer, et qui, en cette qualité, avait jugé à propos de prendre même quarante chevaux des écuries de la Reine pour lui et sa suite en sortant de Lisbonne.

Les maréchaux Saldanha et Terceira opérèrent leur jonction le 5, à Tores-Vedras, et alors commença entre le gouvernement et eux une guerre de proclamations d'abord, et de batailles rangées ensuite. Dans celle du 28, près de Rio-Mayor, l'infanterie des maréchaux eut fort à souffrir, mais quelle ne fut l'étonnement de part et d'autre quand les cavaleries respectives, ayant été envoyées l'une contre l'autre pour décider l'issue de la journée, ces deux

troupes, en s'abordant, fraternisèrent entre elles au lieu de s'attaquer. On conclut un armistice à l'issue duquel le vicomte Das Antas, revenant à la tête du corps auxiliaire envoyé en Espagne et prenant parti pour le gouvernement, décida du succès en sa faveur, en gagnant, le 18 septembre, conjointement avec Bonfim, la bataille de Ruevaes, après laquelle les maréchaux durent émigrer momentanément en Angleterre.

Naissance de l'infant dom Pedro.

Le 16 du même mois, la Reine avait eu un fils et la couronne un héritier. On lui donna le nom de Pedro et le titre de duc de Bragance.

A peine l'insurrection chartiste vaincue, le gouvernement dut réprimer un mouvement migueliste que nous ne faisons que citer, cette infructueuse et impopulaire tentative n'ayant pas eu de durée.

Les généraux victorieux furent adjoints au ministère : le vicomte Sa da Bandeira comme président du Conseil et ministre des affaires étrangères ; le baron Bonfim comme ministre de la marine ; le vicomte Das Antas fut nommé inspecteur général de l'armée.

Pendant ce temps, les Cortès s'occupaient activement de la révision de la Constitution.

Cette œuvre, lorsqu'elle fut terminée, présenta une sorte d'intermédiaire entre les deux Constitutions précédentes. Lorsqu'elle fut prête et qu'il ne manquait plus à la Constitution que la sanction de la Reine, des difficultés ministérielles empêchèrent la promulgation de cet acte; enfin, le 4 avril 1838, la Reine vint clore la session des Cortès et prêter serment à la Constitution nouvelle. Elle annonça en même temps une amnistie par laquelle les maréchaux purent rentrer en Portugal.

La même année, Remechido, ce chef migueliste qui depuis quelques années dévastait les Algarves en se livrant à toute espèce d'atrocités, fut battu, pris et fusillé à Faro. Le commandement des petites bandes qui restaient encore, échut à son fils.

Naissance de l'infant Louis

A Lisbonne, le prince Ferdinand, auquel la Constitution avait donné le titre de Roi après la naissance de son fils aîné, fut heureusement père une seconde fois. Le prince Louis, duc d'Oporto, naquit le 31 octobre 1838 et fut tenu aux fonts de baptême par le roi Louis-Philippe.

L'ouverture des Cortès législatives fut faite par la Reine le 8 décembre 1838. Un nouveau

remaniement ministériel eut lieu au commencement de 1839.

Modification du ministère.

Le baron Ribeira de Sabrosa obtint la présidence du Conseil, le département de la guerre et, par intérim, celui des affaires étrangères. Le portefeuille de l'intérieur fut donné à M. Silva Sanchez; celui de la justice et des cultes à M. Cordosa d'Acunha; enfin, Silva Carvalho, selon le vœu général, resta aux finances.

Ce cabinet eut à lutter contre toutes sortes de difficultés avec l'Angleterre au sujet de la traite des noirs, non que le Portugal ait protégé ce hideux commerce, mais parce que l'Angleterre voulait alors exercer en quelque sorte un monopole de révision sur tous les bâtiments dans l'Atlantique. Les rapports s'envenimèrent à tel point que la Reine dut changer de ministres et nomma le comte de Bonfim président du Conseil et secrétaire d'État de la guerre; Antonio Costa Cabral, ministre de la justice; Rodrigo de Fonseca-Magalhaes, ministre de l'intérieur; le vicomte de Careira, ministre des affaires étrangères; le comte de Villaréal, ministre de la marine; et Florido Rodrigues-Pereira-Ferraz fut chargé de l'inspection générale des finances et du trésor.

Le baron de Bonfim voulut tenter de la conciliation avec les partis à l'intérieur et avec l'Angleterre au dehors ; malheureusement un incident arrivé dans les eaux du Zaïr retarda la conclusion des négociations pacifiques et fournit à l'opposition le prétexte d'attaquer, dans la session de 1840, les ministres qui considéraient comme prématurée la communication des documents à l'Assemblée touchant à cette question.

Ces difficultés diplomatiques n'étaient pas encore terminées, que, le 11 août 1840, il y eut une émeute promptement apaisée par l'énergie du gouvernement.

La fin de l'année fut encore agitée par une menace de guerre avec l'Espagne au sujet d'un traité de libre navigation du Douro. L'Espagne ayant envoyé à ce sujet une note belliqueuse, l'effet immédiat en fut une trève de tous les partis qui, oubliant leurs discordes, s'unirent tous en face du danger commun pour le salut de la patrie.

Ces difficultés furent cependant réglées par l'adoption du traité qui passa, le 16 janvier 1841, à la Chambre des députés, et le 26 au Sénat.

L'année 1841 fut signalée par la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siége.

Ces relations, on s'en souvient, avaient cessé en 1834 quand dom Pedro, irrité de l'appui accordé par le clergé à dom Miguel, exerça contre quelques ecclésiastiques des mesures de rigueur.

Quoiqu'aucune discussion religieuse n'entrât dans ce différend, il ne pouvait être agréable à un peuple aussi pieux que les Portugais ; aussi apprit-on avec grande joie que le vicomte de Careira avait été enfin reçu par le Saint-Père en qualité d'ambassadeur.

Retour des ambassadeurs étrangers.

La Russie, l'Autriche et la Prusse suivirent l'exemple de la Cour pontificale et envoyèrent des ambassadeurs à Lisbonne.

Changement de ministère.

Enfin, en 1841, un changement de ministère eut lieu le 9 juin, et M. de Aguiar fut nommé président du Conseil et ministre de l'intérieur ; Rodrigo de Fonseca-Magalhaes eut les affaires étrangères; Costa Cabral, la justice; Avila, les finances; le comte de Villa-Réal, la guerre ; Pestaria, la marine et les colonies. Un autre décret nomma commandant militaire de Lisbonne le duc de Terceira.

L'intervalle qui s'écoula entre l'apaisement du mouvement chartiste et l'année 1842 peut être considéré comme un temps de calme relatif; il y avait bien par-ci par-là encore des bandes miguelistes, mais aucune d'elles n'inspirait des craintes sérieuses. On avait même pris le fils de Remechido et plusieurs autres chefs.

Les finances s'étaient peu à peu consolidées ; nous avons vu aussi combien les relations diplomatiques s'étaient améliorées. Rien ne faisait donc prévoir les crises dont nous nous entretiendrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII

Règne de dona Maria II.

1842 A 1846

SOMMAIRE : Costa Cabral. — Insurrection d'Oporto. — Costa Cabral relevé de ses fonctions. — Ministère Palmella. — Ministère Terceira. — Manifestation chartiste. — Charte rendue. — Ministère Costa Cabral. — Traité avec l'Angleterre. — Embarras financiers. — Naissance d'une Infante. — Gouvernement de Costa Cabral. — Approbation des Cortès. — Costa Cabral fait comte de Thomar.

Costa Cabral. Rarement, en Portugal, le pouvoir demeure longtemps entre les mains d'un même parti. Aussi vit-on les septembristes, naguère portés aux affaires par l'opinion publique, perdre rapidement leur force et leur crédit, tandis que le parti chartiste, aidé peut-être par les sympathies que l'on prêtait à la Reine et l'appui moins dissimulé de M. Costa Cabral, relevait la tête dans les Chambres et dans le pays. Ce n'était plus les principes de la Charte, auxquels on espérait plier la Constitution de 1838, c'était le rétablis-

sement de cette Charte que l'on allait poursuivre. Néanmoins, ces projets demeurèrent enveloppés d'un certain mystère, et leur réalisation fut retardée par l'insuccès d'un mouvement Christino qui se produisait en Espagne à la même époque. L'ouverture des Chambres se fit donc au milieu d'un calme profond. Le discours prononcé au nom de la Reine, par le ministre de l'intérieur, M. Aguiar, ne s'appuyait que sur la nécessité de certaines réformes dans l'administration des colonies et dans celles des finances. Les Cortès furent prorogées au 24 février. En ce moment, les élections municipales, dont les résultats étaient un triomphe pour les chartistes, fournissaient à ce parti l'occasion qu'il avait eu la sagesse d'attendre.

Insurrection d'Oporto.

La ville d'Oporto venait d'être le théâtre d'une chaleureuse et significative démonstration. Ce fut cette ville qu'on choisit pour centre d'action.

Costa Cabral relevé de ses fonctions.

Le chef du parti, le ministre de la justice lui-même, M. Costa Cabral, ne tarda pas à s'y rendre. Son arrivée fut le signal d'une nouvelle explosion d'enthousiasme. Dès le lendemain, les chartistes parcouraient les rues essayant d'entraîner les troupes, dont l'hésitation seule parut un mo-

ment arrêter leur élan. Cette hésitation ne dura pas; les colonels de la garnison furent gagnés au mouvement, et Costa Cabral se vit bientôt à la tête de l'insurrection triomphante. Sa proclamation aux troupes parut en même temps que celle que la Reine adressait à la nation, et dans laquelle, blâmant l'usage que les chefs insurgés faisaient de son nom, elle conjurait les Portugais de rester fidèle à la Constitution jurée par elle, et ordonnait aux troupes de se retirer dans leurs cantonnements. La Reine, d'ailleurs, promettait son pardon à tous ceux qui avaient momentanément dévié de leur devoir. M. Costa Cabral était relevé de ses fontions de ministre de la justice, dont l'exercice fut remis provisoirement à M. Aguiar.

Les députés présents à Lisbonne, à l'exception des partisans de Costa Cabral, adressèrent à la Reine un message que nous donnons plus loin dans le recueil des pièces historiques, et qui protestait contre le mouvement dans lequel celui qui était chargé de faire appliquer les lois, donnait l'étrange exemple de leur violation.

Ministère Palmella.

Fidèle à son origine, le ministère soutenait les mêmes doctrines. Son organe officiel mettait

sa confiance dans le patriotisme des Portugais, qui sauraient, disaient-il, écouter la voix de leur Reine. Pour le cas où le contraire arriverait, le journal officiel annonçait la détermination du gouvernement de recourir à des mesures de sévère répression. Le ministère n'en donna pas moins sa démission collective, sitôt qu'il fut connu qu'un corps de six mille insurgés marchait sur Lisbonne. Le duc de Palmella, chargé de la formation d'un nouveau ministère, présenta, après quelques jours de crise, la liste suivante, qui fut approuvée par la Reine. Président du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères, le duc de Palmella; ministre de la guerre, Sa da Bandeira; ministre de l'intérieur, J. A. Magalhaes; ministre de la marine, Jérome d'Alinquie; ministre de la justice, J.-F. de Souze; ministre des finances par intérim, Avila. Ce n'était, à tout prendre, qu'un ministère de coalition, bien fait pour dominer une situation périlleuse. Les mesures qu'il essaya de prendre ne furent d'aucun effet. Bientôt la garnison de la forteresse de Saint-Georges proclama la Charte, sans qu'on pût s'y opposer; la contagion se répandit dans toute la ville, et au milieu des cris

de vive la Charte! Une députation d'officiers demanda à être reçue par la Reine, pour connaître son opinion sur la révolution. Sa Majesté répondit avec beaucoup de dignité qu'elle ne pouvait que blâmer un mouvement militaire ayant pour objet le renversement de la forme actuelle du gouvernement; que, du reste, elle était toujours prête à se rendre aux vœux de la majorité de la nation. — Le calme fut rétabli, mais le parti chartiste gagnant tous les jours du terrain dans l'opinion publique, le ministère crut devoir résigner ses fonctions.

Ministère Terceira.

L'administration nouvelle fut composée du duc de Terceira, président du conseil, ministre de la guerre; de M. Mojinho d'Albuquerque, ministre de l'intérieur; du colonel Louveijo, ministre de la marine et des colonies. Les autres départements restèrent sans titulaires. Bien que ce ministère eût déclaré son intention de soutenir la Constitution de 1838, son avénément parut exercer sur les septembristes une influence particulièrement décourageante. Dès ce moment, ils se renfermèrent dans une attitude passive et, en rendant les armes qui leur avaient été confiées, ils parurent acquiescer d'avance aux chan-

gements qui se préparaient. Ces changements paraissaient désormais inévitables.

Le 10 octobre, une manifestation eut lieu sous les fenêtres de la municipalité. Les cris de vive la Charte! retentirent, et, peu disposés à résister au courant, les magistrats de la ville résolurent de tenter auprès de la Reine une démarche en faveur de la Charte. Mais la députation, qui s'était rendue au palais à cet effet, ne put y porter que des hommages, la Reine ayant devancé l'expression de ses vœux. Le décret qui rétablissait la Charte venait d'être rendu.

Manifestation chartiste.— Charte rendue.

Cette révolution, accomplie sans effusion de sang, assurait au Portugal les sympathies de l'Angleterre, qui s'était toujours montrée favorable au parti chartiste. M. de Costa Cabral se trouvait naturellement désigné pour le ministère dont il eut la présidence avec le portefeuille de l'intérieur. Le rôle hardi qu'il venait de jouer avait cependant éveillé quelques susceptibilités, et il rencontra d'abord quelques difficultés dans la constitution du cabinet. Plusieurs départements restèrent sans titulaires. Les Chambres avaient été convoquées pour le 10 juin, terme

Ministère Costa Cabral.

que les élections à deux degrés, prescrites par la Charte, firent reculer au 10 juillet.

Traité avec l'Angleterre.

Dans l'intervalle, le gouvernement signa avec l'Angleterre deux traités qui témoignaient hautement des dispositions favorables de cette puissance. Ces traités étaient relatifs, le premier à la traite des nègres, qui était encore pratiquée dans les colonies du Portugal; le deuxième au commerce entre les deux pays. Ce dernier surtout assurait à l'industrie portugaise des avantages dont elle n'avait pas joui jusqu'alors

L'établissement simultané d'un règlement de commerce pour l'île de Madère, l'arrivée des représentants des puissances absolues, ceux de Rome, de la Sardaigne et de la Prusse, permettaient au nouveau ministère de se présenter avec confiance devant les Chambres. Enfin, la naissance d'un prince, auquel le Saint-Père consentit à servir de parrain, portait à son comble la joie du pays. Les élections furent entièrement favorables au gouvernement. Dans le discours par lequel la Reine en personne ouvrit la session, Sa Majesté rappelait en ces termes l'abrogation de la Constitution de septembre :

« La volonté nationale spontanément mani-

« festée dans le royaume, me détermine, ainsi que « le prescrit un devoir sacré, à déclarer en vi- « gueur, comme loi fondamentale de la monar- « chie, la Charte constitutionnelle émanée de mon « père, d'heureuse mémoire. » Le reste du discours avait trait aux faits de politique extérieure. Le rétablissement des relations du pays avec le Saint-Siége s'y trouvait mentionné avec une satisfaction particulière. La Reine terminait en recommandant aux Cortès l'élaboration du nouveau système financier, le développement des vastes ressources des colonies, et le perfectionnement de toutes les branches de l'administration.

L'adresse fut votée conformément aux vues du gouvernement. Seul, le traité relatif à la traite des nègres fut, à la Chambre des pairs, l'objet d'une interpellation assez vive de la part du comte de Lavadio. Le duc de Palmella, dans sa réponse, n'eut pas de peine à démontrer que, loin de consacrer le droit de visite que l'Angleterre s'était attribuée sur les navires portugais, à la suite du bill voté par le Parlement en 1839, le nouveau traité stipulait en cette matière le principe de réciprocité, et constituait par conséquent de la part de l'Angleterre une entière

reconnaissance des droits du Portugal. La session législative s'acheva dans le calme,

Embarras financiers.

La session de 1843 s'ouvrit le 3 janvier. Le discours de la couronne annonçait le rétablissement définitif des relations diplomatiques avec l'Autriche, la Prusse et la Russie. Une phrase du discours se rapportait à la négociation de nouveaux traités de commerce avec la Turquie, le Danemark, et surtout avec l'Angleterre. Cette phrase était vague et semblait vouloir faire pressentir certaines difficultés. Le texte du discours se rapportait aux négociations poursuivies près de la cour de Rome, au sujet du droit de nomination des évêques dans les Indes portugaises. Ces négociations ne devaient pas aboutir pour cette année. Une décision de la Chambre (6 mars) vint appuyer le gouvernement dans sa résistance, en décidant que les évêques nommés par la couronne pourraient siéger à la Chambre haute, lors même qu'ils n'auraient point encore été confirmés par le Saint-Siége.

Une autre question importante, celle du déficit financier, était franchement abordée par la couronne. Le gouvernement ne voyait de remède que dans l'augmentation de certaines

taxes, et annonçait des propositions dans ce sens. Une des premières mesures, l'élévation de la taxe dite *decima*, fut, à Oporto, le prétexte de quelques troubles, fomentés, selon toute apparence, par les septembristes, et qui furent étouffés sans peine, quoiqu'ils eussent nécessité l'intervention de la force armée.

La session des Cortès fut signalée par la création d'un conseil d'État, organisé sur le plan du conseil d'État français. La Chambre des pairs consacra l'hérédité de la pairie dans la descendance directe, mâle et légitime des pairs, que ceux-ci fussent ou non pourvus de titres de noblesse.

Un autre projet fut présenté par le comte de Lavradio, et déclarait l'incompatibilité entre des fonctions publiques quelconques et les fonctions de député. Les pairs, revêtus de fonctions publiques, seraient, quoiqu'admis aux séances, privés du droit de vote.

Ce projet n'eut point l'assentiment des Chambres.

Entre temps, le gouvernement poursuivait avec le cabinet anglais des négociations difficiles et importantes. Il s'agissait de résister aux pré-

tentions croissantes de l'Angleterre, prétentions soutenues avec opiniâtreté, à l'occasion d'un nouveau traité de commerce. En retour d'une réduction sur les vins de Porto, les fruits et les eaux-de-vie, l'Angleterre demandait l'admission de ses laines, toiles, verreries, porcelaines, etc.

La réduction offerte était illusoire, le commerce des vins se trouvant presque entièrement aux mains de spéculateurs anglais. Aussi la signature de ce traité, qui déjà était préparé et paraphé, répugna-t-elle au patriotisme des hommes d'État portugais. Le ministère répondit par un refus à l'ultimatum de lord Aherdein, et ce ministre fut réduit à déclarer, le 20 novembre, aux négociants anglais du Portugal, « qu'il ne voyait aucun moyen d'arriver à un arrangement avec le gouvernement portugais, et que Sa Seigneurie considérait les discussions au sujet d'une mutuelle réduction de droits comme terminée. — A quelque temps de là, le duc de Palmella ayant été renvoyé en Angleterre pour reprendre les négociations, une junte se forma pour y porter obstacle.

Naissance d'une Infante.

Le 21 juillet, la Reine était heureusement accouchée d'une princesse.

A l'occasion d'un voyage que Sa Majesté fit trois mois plus tard dans l'Allentejo et l'Estramadure, il se produisit un incident assez singulier. Le conseil municipal de la ville d'Evora osa présenter à la Reine une adresse dans laquelle il demandait le renvoi des ministres, comme ne possédant pas la confiance du pays. M. Costa Cabral répondit au nom de la Reine, qui réprimandait sévèrement le conseil municipal, et ordonnait au gouverneur civil d'Evora de veiller à ce que, désormais, le conseil se renfermât strictement dans la limite de ses attributions. Cette intempestive manifestation fut du reste blâmée et désavouée par de nombreuses adresses parties de tout le pays. Les Chambres furent dissoutes le 15 octobre.

La session législative de 1844 fut ouverte, selon l'usage, le 2 janvier. Le discours royal se borna à parler du récent voyage de la Reine dans l'Allentejo et l'Estramadure, des négociations toujours pendantes avec le Saint-Siége, de la fixation de l'effectif de terre et de mer, et de la prochaine présentation du budget. La réponse des Chambres, conçue dans l'esprit du gouvernement, était votée malgré l'opposition d'une

minorité turbulente, quoique infime. L'année s'annonçait sous les auspices les plus paisibles et les plus rassurants pour les amis de l'ordre.

Gouvernement de Costa Cabral.

L'habileté et l'énergie que M. de Costa Cabral déployait aux affaires était bien faite pour inspirer cette confiance. Son cabinet marchait résolûment dans la voie que la Charte traçait aux institutions du pays. Cependant, le parti septembriste, revenu peu à peu du découragement où l'avaient plongé les événements de 1842, songeait, quoique sans racines dans le pays, à faire un appel désespéré à la force. Les conseils de M. de Bonfim précipitèrent les événements, et cet ancien ministre s'étant, vers la fin de janvier, rendu dans l'Allentejo, il essaya, de concert avec le colonel Vasconcellos, d'y provoquer un mouvement militaire. Les troupes ne répondirent pas à cet appel, et les conjurés furent bientôt obligés de se réfugier dans Almeida, ville qui leur offrait quelques moyens de défense.

Le gouvernement dirigea sur ce point toutes les forces dont il disposait. La résistance de cette poignée d'assiégés fut opiniâtre et dura jusqu'à la fin d'avril. Le 28 de ce mois, M. de Bonfim,

à bout de ressources, capitula; les chefs du complot obtinrent les honneurs de la guerre et purent se retirer en Espagne. Un pronunciamento qui avait eu lieu simultanément à Coïmbre parmi les étudiants, n'eut pas un sort meilleur, et fut bientôt étouffé par la garnison même qu'on avait essayé de séduire. Ces événements ajoutèrent encore au prestige du ministère Costa Cabral, qui en profita pour résoudre d'autorité les questions financières et administratives les plus urgentes. Les mesures qu'il prit à cet effet furent l'objet de chaudes attaques dans les deux Chambres. Le gouvernement se sentait assez fort pour ne pas s'en émouvoir, et, désireux d'arriver à une solution de la question religieuse, il signa bientôt avec le Saint-Siége le concordat qui devait y mettre fin. Par ce concordat, les commissaires du Pape aux églises vacantes reçurent la consécration. L'archevêque de Lisbonne fut élevé au cardinalat et au patriarcat.

Approbation des Cortès.

Les Cortès furent réunies le 30 septembre, et toutes les mesures administratives furent soumises en masse à leur approbation. L'opposition tenta vainement de les faire discuter pièce par

pièce, la majorité vota un bill de confiance au ministère ; après quoi les Chambres votèrent une nouvelle loi sur l'impôt et furent closes le 18 décembre, pour se rassembler de nouveau le 2 janvier 1845.

La Reine ne put les ouvrir, vu son état de grossesse avancé, et on s'occupa de suite de la question financière et des simplifications que le gouvernement proposait dans le système des impôts et dans la conversion de la dette extérieure consolidée.

La fin de cette session, close le 19 avril, fut occupée par de curieux débats dans les Chambres, au sujet d'un complot migueliste dans lequel un des pairs fut fortement compromis.

Les nouvelles élections générales envoyèrent à la Chambre une très-forte majorité pour le ministère, tellement que celui-ci, craignant que faute d'adversaires l'opposition ne lui vint de ses amis, protégea et travailla, dans l'Alentejo, à l'élection de MM. Manoel Passos, Almeida-Garey, José-Maria Grande et Rodrigo de Fonseca-Magalhaes, les chefs les plus notables de l'opposition pendant la session précédente.

Costa Cabral fait comte de Thomar.

A l'occasion de tous ces succès, M. Costa

Cabral donna à la Reine des fêtes brillantes dans son château de Thomar, et reçut le titre de comte de Thomar.

Ce jeune, courageux et habile ministre, était loin de prévoir qu'on se trouvait à la veille de nouveaux troubles.

CHAPITRE IX

Suite du règne de dona Maria II.

1846 A 1850

SOMMAIRE : Désordres dans le Minho. — Formation d'une junte. — Démission du ministère. — Nouveau cabinet. — L'insurrection s'étend jusqu'à Lisbonne. — Complément du cabinet. — Retour des miguelistes. — Changement de ministère. — La junte de Coïmbre marche sur Lisbonne. — Décret de la Reine. — L'insurrection cerne Lisbonne. — L'armée de l'insurrection est battue par Saldanha. — Intervention espagnole et anglaise. — Prétentions des insurgés. — Protocole de Londres. — Prise de la flotte des insurgés. — Protestation des insurgés. — Soumission de Sa da Bandeira. — Note des trois cours. — Contre-coup des événements de février 1848. — Retour du comte de Thomar au pouvoir. — Le crédit se relève. — Difficultés du comte de Thomar avec le marquis de Saldanha. — Opposition contre le comte de Thomar. — Soulèvement du maréchal Saldanha. — Démission du comte de Thomar. — Ministère de Saldanha. — Dictature et concessions. — 290 décrets. — Mort de la Reine.

Désordres dans le Minho. — Formation d'une junte.

L'année 1846 s'annonçait plutôt sous d'heureux auspices. Les Cortès furent ouvertes le 2 janvier par la Reine, malgré un état de grossesse avancée. Le ministère Costa Cabral avait dans les deux Chambres une majorité immense. L'opposition ne comptait que huit membres dans le Congrès, et encore Costa Cabral appelait-il

au Conseil d'État les chefs de cette opposition, numériquement si insignifiante, le duc de Palmella avec le marquis de Saldanha, alors ministre à Vienne, et le duc de Terceira. Costa Cabral faisait aussi voter par les Chambres une loi qui donnait au roi dom Fernando la régence en cas de mort de la reine Maria II, et si son fils aîné avait moins de dix-huit ans. Ce calme cependant allait bientôt être troublé. L'Espagne, dont le voisinage a souvent été funeste au Portugal, servit encore cette fois-ci d'exemple sinon d'excuse; les troubles fomentés en Gallice par le général Iriarte, et que Concha pacifia si bien, eurent leur contre-coup dans la province du Minho, adjacente à la Gallice.

On voulut mettre en vigueur un nouveau décret de recensement qui avait pour but la répartition plus régulière de l'impôt. Cette mesure coïncidait avec la prohibition, fort sage dans un pays sujet aux typhus et aux fièvres jaunes, des inhumations dans l'intérieur des églises. Lorsque le premier mort fut porté à Braga, au cimetière, les femmes de la localité le déterrèrent et le rapportèrent en triomphe à l'église tandis qu'une des émeutières sonnait le

toscin. On donna à la sonneuse le surnom de Maria da Fonte, et après elle la révolution de 1846 eut ce nom. Ce type de Maria da Fonte eut un instant le succès de John Bull, en Angleterre ; de Jacques Bonhomme, en France ; de Muller et Schultze, en Allemagne ; la caricature le popularisa. Quelques septembristes, malgré leur peu de religion, se soulevèrent. Les miguelistes profitèrent de cette occasion pour ne pas rester tranquilles, et une insurrection éclata.

Les désordres du Minho parurent assez graves au gouvernement pour demander, le 20 avril, une nouvelle suspension des garanties constitutionnelles. C'était la troisième fois que le ministère Costa Cabral avait recours à cette mesure ; cette fois-ci le caractère de la révolte la rendait indispensable ; des milliers de prolétaires parcouraient le Minho, pillant et brûlant les propriétés, incendiant surtout les archives où se trouvaient déposés les titres de propriétés nationales. Ces socialistes semblaient obéir à un comité occulte qui leur donnait le mot d'ordre. A Guvenaraenz, les troupes du gouvernement, commandées par Fajada et Moniz, furent battues et se replièrent sur Braga. Le pronunciamento

s'étendit sur toute la province de Tras-os-Montes. Dom Fernando de Souza, fils du comte de Villa-Réal, forma à Villareal même, et sous sa présidence, une junte composée de toutes les sommités du pays qu'il put enrôler. Le mouvement gagna l'Alentejo, et Montenegro se mit à la tête des insurgés de Tras-os-Montes.

Il n'était pas tout d'abord aisé de se rendre bien compte de la couleur politique de cette nouvelle révolte, à cause de l'alliance des deux partis si hétérogènes qui lui fournissaient leurs appuis.

Pour s'opposer à l'insurrection, José Bernardo Cabral se rendit, en passant par Oporto avec le 16e régiment, sur les lieux mêmes, et il n'était que temps, car la révolte, quoique sans but défini, prenait une forme dangereuse ; toutes les populations remuantes du Minho, Tras-os-Montes et Haute-Beïra, prenaient part à cette véritable guerre entre la troupe de ligne et les paysans.

A Lisbonne, d'autres embarras surgissaient. Fort de la suspension des formes constitutionnelles, le ministère Costa Cabral défendit au *Diaro do Governo*, seul journal alors autorisé, la reproduction des discours des membres de

l'opposition. Ce fait fut dénoncé à la Chambre des pairs par M. Comté Arcada, qui crut y voir une violation de la liberté de la discussion. Le ministre de l'intérieur, M. Antoine Cabral, soutint, en vertu des pouvoirs que lui donnait le décret royal du 21 avril, qu'il avait le droit de prohiber la publication des discours qui pouvaient provoquer au trouble et qu'il prenait sur lui la responsabilité de cette résolution.

Les membres du Parlement virent dans cette déclaration une atteinte à tous leurs droits. Le comte de Lavadio déclara ne plus vouloir assister aux séances et signa, le 6 mai, avec le marquis de Loulé, MM. Sa da Bandeira, Ficaillio, Lumiarès, Mello d'Olivez, de Tarpa Fonte-Arcada et plusieurs autres membres, une protestation où ils disaient ne plus vouloir paraître à la Chambre tant que leurs droits seraient méconnus.

Le marquis de Loulé, mari, comme on le sait, de la tante de la Reine, et dont les enfants pouvaient avoir au trône quelques droits éventuels, était depuis longtemps le chef de l'opposition constitutionnelle ; on se souvenait de la fermeté du vicomte de Sa da Bandeira ; quand il

était au pouvoir; il appartenait comme les autres signataires de la déclaration, à la noblesse libérale.

Le marquis de Palmella et le comte de Farobo adhérèrent à la déclaration.

Le 7 mai, à la Chambre des communes, M. de Souza proposa d'envoyer une adresse à la Reine demandant le renvoi des ministres. Cette proposition ne réunit que 15 voix, mais parmi ces 15 était celle de M. R. da Fonseca-Magalhaes. Le ministère, voyant la faiblesse en nombre de ses adversaires, répondit, dès le 8 mai, par l'arrestation de divers membres influents de l'opposition, entre autres par celle de M. le baron de Fonseca, ex-ministre des finances. Cependant l'insurrection était loin de se calmer; considérée comme migueliste d'abord, elle était septembriste en réalité; elle était peut-être analogue à celle de 1836.

Démission du ministère.

Voyant l'insuccès de ces mesures réactionnaires, le 17 mai le cabinet donna sa démission qui fut acceptée par la Reine.

Nouveau cabinet.

Le chef militaire de la province du Minho étant passé aux révoltés, José Cabral était en toute hâte revenu à Lisbonne. La Reine chargea

d'abord le comte de Villa-Real, père de dom Fernando de Souza, président, comme nous l'avons vu, de la junte révolutionnaire, de la formation d'un ministère; mais comme il ne put y parvenir, elle confia ce soin au duc de Palmella, qui parvint, après quelques essais infructueux, à former une nouvelle administration, dans laquelle il fut naturellement président du Conseil. Le duc de Terceira y entra comme ministre de la guerre, et le marquis de Saldanha comme ministre des affaires étrangères. Les autres portefeuilles furent gérés par des intérimaires.

Par son essence même, ce n'était qu'un cabinet de transition ; la majorité de ses membres était trop connue comme chartiste pour inspirer de la confiance aux septembristes, auteurs inconscients de leur élévation au pouvoir.

L'insurrection s'étend jusqu'à Lisbonne.

Pendant ce temps, la junte de Tras-os-Montes déclara les Chambres dissoutes. L'insurrection s'étendit sur Oporto, Coïmbre, Figuières; à Lisbonne même, il y eut une rixe entre le peuple et la garnison. Le mécontentement populaire se manifestait surtout contre les frères Cabral, qui durent s'embarquer pour Cadix.

Toutes ces manifestations parurent si graves

au ministère qu'il se décida à des concessions. La Reine publia, du palais de Belem, un manifeste qui, tout en invitant le peuple à revenir au respect des lois, déclarait close la session des Cortès, prenait l'engagement de rapporter les lois sanitaires et de perception d'impôts, et enfin proclamait la liberté de la presse en disant « que « l'opinion publique éclairée, qui est le meilleur « conseiller des gouvernements constitution- « nels, serve de phare au gouvernement. »

Complément du cabinet.

Le duc de Terceira fut nommé général en chef contre les insurgés, le ministère de la guerre, passa au marquis de Saldanha, et MM. d'Albuquerque, Lavadio, Loureize et Soure, complétèrent le cabinet.

En se réfugiant à Cadix, les frères Cabral lancèrent un manifeste où ils déclaraient que les persécutions du duc de Palmella les forçaient à fuir; ils reprochaient au duc de Terceira de les avoir trahis et demandaient la dissolution du cabinet; par contre, les pairs et les députés de la minorité adressèrent à la Reine une représentation où ils faisaient retomber toute la responsabilité des troubles actuels sur le ministère déchu. Ils demandaient une représentation

nationale véritable et libre, les suspensions et la révocation des lois manifestement contraires à la Charte et oppressives pour le peuple ; l'annulation de tous les actes du gouvernement entachés du même vice ; l'autorité publique et la force nationale conférées aux mains d'hommes intègres, purs de toute souillure du sang du peuple. Ce document fut signé par le marquis de Loulé, le marquis d'Abrantès, le comte Das Antas, le comte de Farrobo, le comte de Mello, le comte de Lumiarès et le vicomte Sa da Bandeira ; il contenait, à côté d'une assurance de concours du duc de Palmella, une adhésion au mouvement populaire. De son côté, à force de concessions, le ministère semblait être devenu septembriste ; sauf la convocation des Cortès, tout était accordé ; on semblait simplement exécuter la volonté des juntes.

Mais toutes ces concessions ne raffermissaient pas le pouvoir ; le crédit public n'existait pas, et l'autorité affaiblie se trouvait tout à coup décentralisée.

A l'extérieur naissaient aussi de graves embarras. L'Espagne faisait avancer ses troupes vers la frontière. M. Gonzalès Bravo, son repré-

sentant à Lisbonne, était en hostilité ouverte avec le nouveau cabinet et ne cachait pas ses sympathies pour le précédent, tandis que l'ambassadeur d'Angleterre, lord Howard de Walden, avait puissamment travaillé à la chute du ministère Cabral.

Retour des miguelistes.

Si d'un côté les juntes de Coïmbre et de Santarem étaient dissoutes et les révoltés dispersés par le duc de Terceira, d'autre part de nouvelles causes de désordres se produisaient. Les miguelistes reparurent, et les villes de Monte-Alegro et de Torey, où résidaient les réfugiés espagnols du parti carliste, proclamèrent dom Miguel de nouveau roi absolu de Portugal. Ces tentatives s'étendirent sur quelques autres points des provinces de Minho, Tras-os-Montes, Beïra, et même jusqu'à Thomar, dans l'Estramadure. Quoique ce drapeau n'eut aucune chance de succès, le comité migueliste de Londres publia un manifeste dans lequel dom Miguel exposait son système politique et promettait les réformes les plus fécondes sur les bases de l'ancienne Constitution de la monarchie.

Les trop grandes concessions du ministère aux exigences de la révolution devaient natu-

rellement produire une réaction. L'opinion publique commença à rendre justice à M. Costa Cabral. On vit avec quelles difficultés il avait eu à lutter pour conserver le pouvoir pendant six ans. On se rappelait son attitude fière et indépendante à l'égard de l'Angleterre, tradition que le duc de Palmella n'avait plus la possibilité de suivre.

Le 3e régiment de ligne, en garnison à Bragance, tenta un mouvement en faveur des cabralistes.

De son côté, le ministère ne s'arrêtait pas dans la voie dangereuse de pactisation avec la révolte. L'amnistie qu'il avait accordée lui amena tous les émigrés sur les bras. Ceux-ci, ayant à leur tête César Vasconcellos avec José Estevan, Jorvis de Atouquia, Manoel Passos, le vicomte de Andaluz, vinrent poser au duc de Palmella l'ultimatum suivant :

1° L'annulation du décret d'amnistie accordée aux révoltés de Tores Novas en 1844, et la substitution à ce décret d'un autre déclarant qu'il avaient bien mérité de la patrie ;

2° La ratification des faveurs et emplois, tant

civils que militaires, donnés par les chefs de cette insurrection;

3° La réorganisation du 12e régiment d'infanterie et du 1er de chasseurs, qui avaient été licenciés pour avoir pris part à cette révolte;

4° La destitution de tous les commandants et officiers des différents corps qui ne méritaient pas la confiance du peuple;

5° Dans le cas où il ne serait pas fait droit immédiatement à toutes ces exigences, la destitution des ministres de la guerre et de l'intérieur.

La tendance du duc de Palmella à satisfaire ces exorbitantes demandes rencontrait une vive opposition au sein même du cabinet. Une modification du ministère s'ensuivit. Le vicomte de Sa da Bandeira fut nommé ministre de la guerre. Il était connu pour ses opinions septembristes, il avait, comme on sait, signé la protestation du 6 mai ainsi que la représentation du 23.

Les concessions à la Révolution devinrent plus complètes encore. Une nouvelle loi électorale dépassa en libéralisme tout ce qu'on avait pu rêver jusqu'alors. Dans certains cas, un cens électoral de 5 fr. 60 c. devenait suffisant; il n'y

avait presque pas d'exceptions, et les conditions d'âge étaient abaissées jusqu'aux dernières limites. Cependant on y stipulait que tout citoyen qui, après avoir été élu député, accepterait quelque décoration, titre honorifique ou commission salariée, grade ou emploi, et ce en dehors du concours public ou du droit d'ancienneté, perdrait la qualité de député et ne pourrait être réélu durant la législature.

Les finances du royaume étaient dans un déplorable état. Pour y remédier, le cabinet rendit, le 21 août, un décret qui établissait :

1° Que les dépenses votées par les Cortès dans la dernière session, montant à 11,963 contos (71,778,000 fr.), avaient de beaucoup excédé les revenus qui, bien que calculés à 11,956 contos (71,736,000 fr.), ne pourraient jamais s'élever à cette somme;

2° Que, dans la situation présente du pays, il était impossible d'établir de nouvelles taxes; que beaucoup de taxes anciennes devaient être abolies, les recettes ne compensant pas les frais que produit la perception ;

3° Qu'il était absolument nécessaire de restreindre les dépenses du pays dans les limites

de ses revenus, et de mettre un terme aux emprunts continuels qui finiraient par amener sa ruine.

Le décret portait, en outre :

1° Qu'une réduction de 1,241 contos (un peu plus de 7 millions de francs) serait faite sur les dépenses de l'exercice 1846-47 ;

2° Qu'une retenue de 20 %, au lieu de 10 %, serait faite sur tous les salaires, traitements ou pensions à charge de l'État, pendant la présente année financière ;

3° Que pareille retenue de 20 % aurait lieu sur les intérêts de la dette intérieure, consolidée ou non ;

4° Que les intérêts de la dette étrangère seraient sujets, pendant la même année financière, à une égale retenue de 20 %.

La tranquillité qui suivit toutes ces mesures ne fut pas de longue durée. Les juntes révolutionnaires de Coïmbre et de Santarem, ainsi que le mouvement absolutiste, recommencèrent dans le nord.

On envoya pour les calmer le comte Das Antas, sur l'énergie duquel on comptait. Cependant, la contre-révolution prévalut dans les con-

seils intimes de la Reine, et le 6 octobre, le cabinet du duc de Palmella fut destitué. Le ministère qui le remplaça fut ainsi composé :

Changement de ministère.

Le marquis de Saldanha, conseiller d'État, pair du royaume, maréchal de l'armée, ministre de la guerre et président du conseil;

Le vicomte d'Oliveira, président du tribunal dès comptes, pair du royaume, ministre de l'intérieur ;

Le vicomte de Carreira, conseiller de Sa Majesté et envoyé extraordinaire à Paris, ministre des affaires étrangères;

M. Manuel de Portugal y Castro, pair du royaume, gentilhomme de la Chambre, ministre de la marine;

M. Jose Jacinio Farino, conseiller de Sa Majesté, président du Tribunal de commerce de Lisbonne, ministre de la justice et des cultes.

Le premier acte du nouveau cabinet fut une proclamation royale signée par dona Maria et contresignée par tous les ministres, dans laquelle, tout en reconnaissant les faits accomplis, en maintenant les concessions déjà faites, la Reine assurait aussi le maintien de la Charte constitutionnelle qu'elle consentait à faire ré-

viser, si les Chambres le demandaient, et promettait l'envoi de commissaires dans les provinces pour recueillir les plaintes et les remontrances du peuple.

Cette proclamation ne produisit pas le résultat voulu. On considéra le changement d'administration comme un coup d'État. L'exaspération du parti septembriste fut au comble. Une puissante recrue vint le renforcer : ce fut le comte Das Antas, cet énergique commandant que la Reine avait envoyé au nord et qui se joignit à la révolte. Le vicomte de Sa da Bandeira, le comte Bonfim et le marquis de Loulé, s'unirent à lui pour organiser et soutenir la sédition.

Le 9 octobre, le duc de Terceira débarqua à Oporto. Il fut immédiatement fait prisonnier par la junte, qui envoya à la Reine une adresse dévouée mais menaçante. Le comte Das Antas fit parvenir en même temps à sa souveraine une lettre justificative, en disant que ce n'est que l'espoir de prévenir la guerre civile qui l'a décidé de se mettre à la tête de la junte.

La junte de Coïmbre marche sur Lisbonne.

Dans d'autres endroits, la révolte s'accentuait davantage; la Junte de Coïmbre prononça même la déchéance de la Reine et déclara la régence.

Le marquis de Loulé mit sa signature au bas de ces résolutions. Du nord, les insurgés marchèrent vers Lisbonne, en emportant l'adhésion de plusieurs villes importantes. Des escarmouches de guerillas eurent lieu aux portes mêmes de la capitale.

Le 27 octobre, le conseil des ministres proposa à la Reine d'assumer provisoirement l'autorité absolue; le décret suivant fut rendu :

Décret de la Reine.

Art. 1er. Tant que dureront les circonstances actuelles de révolte armée dans le pays contre mon trône et la Charte constitutionnelle de la monarchie, j'ai jugé à propos de m'attribuer la pleine autorité et les pouvoirs pour adopter les mesures qui seront nécessaires pour le prompt rétablissement de l'ordre légal et la stabilité du système politique de la monarchie.

Art. 2. Aussitôt que les circonstances actuelles cesseront, l'autorité et les pouvoirs mentionnés dans l'article précédent cesseront aussi.

Art. 3. Les ministres et secrétaires d'État, responsables de toutes les mesures qui seraient adoptées dans l'exercice de l'autorité que j'ai jugé à propos de prendre, rendront compte aux

Cortès, dans leur première session, de l'usage qui en aura été fait.

Les ministres et secrétaires d'État l'auront pour entendu.

Palais des Nécessités, le 27 octobre 1846.

LA REINE.

(*Suivent les signatures des ministres*).

Un autre décret déclarait le comte Das Antas déchu de tous ses droits, titres et dignités. Le maréchal Saldanha était créé duc. Un décret de proscription frappait tous les citoyens, prêtres ou laïques, qui seraient pris les armes à la main.

Les autres puissances étaient aussi préoccupées de cette situation tendue, et M. Guizot annonçait à M. Fort-Rouen, ministre de France à Lisbonne, dès le 26 octobre, la décision du gouvernement du roi Louis-Philippe de renforcer sa station navale dans le Tage, par l'envoi des bâtiments à vapeur de la marine royale, pour se mettre à la disposition de la Reine, dans le cas où les circonstances l'obligeraient à y chercher asile.

L'insurrection s'avançait autour de Lisbonne, et le duc de Saldanha fut obligé de prendre po- L'insurrection cerne Lisbonne.

sition à Torres-Vedras pour couvrir la capitale presque entièrement cernée. Depuis quelques jours déjà, Das Antas s'était établi à quelques lieues de là avec ses troupes. D'un autre côté, le général Bonfim engagea quelques escarmouches avec les avant-gardes du duc de Saldanha, où le succès ne fut pas du côté des troupes royales. Cela décida un mouvement en avant de Das Antas et un mouvement tournant de Bonfim, qui sembla vouloir marcher directement sur Lisbonne, laissant Saldanha aux prises avec Das Antas.

L'armée de l'insurrection est battue par Saldanha.

Saldanha se replia en toute hâte sur la capitale menacée, tandis que les insurgés entraient victorieux à Masra et établissaient des avant-postes dans les rochers de Cintra. L'agitation gagnait Lisbonne. L'escadre anglaise s'apprêtait à recevoir les fugitifs que les bâtiments français n'auraient pu recueillir. Das Antas et Bonfim devaient opérer leur jonction et attaquer Saldanha en commun; leur projet était de prendre l'armée royale entre deux feux. Bonfim arriva le premier. Mal renseigné ou trop impatient, il attaqua Saldanha à lui seul. Il fut battu, fait prisonnier avec tout son état-major, et ses troupes

furent dispersées. Cette victoire, qui porte le nom de Tores-Vedras, fut remportée par Saldanha le 23 décembre. A cette nouvelle, Das Antas se replia sur Santarem.

Quoique l'année 1847 commençât par une victoire, la situation n'en était guère meilleure. Le théâtre des hostilités s'étendait dans plusieurs endroits : au sud, l'insurrection était en force dans les montagnes de l'Alentejo. La junte d'Evora envoyait des reconnaissances jusqu'au bord du Tage et des détachements dans l'Estramadure. Le général Schwalbach (vicomte de Setuval), qui commandait les troupes de la Reine dans l'Alentejo, ne pouvait ni attaquer Evora ni même atteindre les détachements de partisans qui, après avoir dépassé Setuval et Alcazar, menaçaient Almada. Sentant son infériorité, le général Schwalbach fut forcé de rétrograder du sud au nord jusqu'à Estremos.

Dans la province, entre Douro et Minho, ainsi que dans les montagnes d'Estrella, combattaient les miguelistes. La junte centrale des insurgés se tenait à Oporto. Cette ville se préparait à soutenir un siége dont la menaçait le duc de Saldanha.

Ne perdant pas de temps après la bataille de Tores-Vedras, le duc de Saldanha s'était emparé de Coïmbre et rendu maître de toutes les places jusqu'à la ligne du Douro. Cependant il ne se hâtait pas de faire le siége d'Oporto. Il n'avait que 7,000 hommes avec lui, et se souvenait qu'en 1832 cette ville, sous ses ordres, avait résisté aux 30,000 soldats de dom Miguel.

Le comte Das Antas, du reste, confiant dans les forces naturelles de la place, faisait des démonstrations dans le nord.

La junte centrale d'Oporto, qui gouvernait sans résistance, après avoir proclamé la déchéance de la Reine et, par suite du singulier compromis que nous avons signalé, elle annonçait que les Cortès donneraient la couronne à dom Miguel, avec la condition de la transmettre au fils du marquis de Loulé, si le prétendant célibataire alors mourait sans héritier.

C'est alors que le gouvernement de dona Maria fut réduit à invoquer l'intervention étrangère.

Il s'adressa aux puissances signataires du traité de 1834 pour en réclamer l'exécution.

Un échange de notes eut lieu à ce sujet; lord

Palmerston semblait douter d'abord que le traité fût encore obligatoire, ensuite il voulut exclure la France de la nouvelle action combinée des puissances.

Il n'y avait cependant pas de temps à perdre : la province de Minho appartenait tout entière aux insurgés, ainsi que celle de Tras-os-Montès, les Algarves et l'Alemtejo. Le comte de Mello avait occupé à leur tête la rive gauche du Tage ; ils avaient pris Setubal, Azeitoun et Palmella.

En toute hâte, on réunit sous Lisbonne 3 ou 4,000 hommes, sous les ordres de Vinhaès, qu'on avaient distraits des troupes de Saldanha et de Schwalbach.

Enfin l'insurrection s'était emparée de quelques navires de guerre et de plusieurs bâtiments de commerce, et elle venait de recevoir le secours de 600,000 francs que San-Miguel, l'une des îles Açores, venait de lui envoyer avec son adhésion.

Intervention espagnole et anglaise.

Sans attendre la conclusion des négociations, le gouvernement espagnol prit l'initiative d'établir, aux environs d'Alcantara, un corps de 12,000 hommes ; cette résolution avait pour but, tout en servant le gouvernement du Portugal,

d'empêcher les miguelistes de faire cause commune avec les carlistes.

Le comte de Thomar se trouvait alors à Madrid, et c'est à ses démarches, ainsi qu'au péril où l'on se trouvait, qu'il faut attribuer le secours si prompt du gouvernement espagnol. Le duc de Saldanha, du reste, écrivait souvent à Madrid pour peindre les difficultés de la situation et les besoins d'une intervention.

Prétentions des insurgés.

L'Angleterre consentit enfin à offrir ses bons offices. De concert avec la France et l'Espagne, elle demanda à la Cour de Lisbonne de poser comme base d'un arrangement une amnistie générale, l'abrogation de tous les décrets anti-constitutionnels, la convocation des Cortès et la nomination d'un ministère capable d'inspirer confiance au pays. Ces conditions ayant été consenties par le cabinet, les commissaires anglais les transmirent à la junte. La junte ne voulut pas y souscrire; elle posa d'autres conditions, nommément : un ministère uniquement composé de révolutionnaires, le rappel de tous les exilés, la suppression du commandement en chef de l'armée; elle voulait qu'on conservât sur pied toutes les forces populaires jusqu'à une

nouvelle organisation de la garde nationale, et qu'enfin ce fussent ces troupes qui tiendraient garnison dans Oporto, dans Lisbonne et dans les villes les plus importantes.

Ces prétentions ayant paru trop exorbitantes aux commissaires anglais et espagnols, le colonel Wilde et le marquis d'Espana en référèrent à leur gouvernement.

Le colonel Wilde présenta un rapport en date du 16 mai, où il insista sur la gravité des circonstances actuelles, sur l'exaltation de la junte et de ses partisans, enfin sur l'importance de leur dernier succès.

Protocole de Londres.

Une conférence fut tenue à Londres le 21 mai. Son protocole contient les résolutions d'intervention des trois puissances : l'Espagne devait faire entrer un corps d'armée en Portugal, l'Angleterre et la France devaient lui prêter un secours naval en combinant leurs opérations avec les vaisseaux de la Reine.

Le 1er juin, en exécution de ce protocole, une convention fut arrêtée entre M. Pacheco et le comte de Thomar. L'Espagne prêtait au Portugal 14,000 soldats, qu'elle paierait comme s'ils étaient à son service en temps de paix, et

le Portugal compléterait seulement la différence de la solde des troupes en temps de guerre.

Le général Lersundi pénétra en Portugal du côté de Tuy, et força les rebelles à lever le siége de Valença do Minho; cette forteresse fut occupée par les troupes espagnoles et portugaises combinées, et devint la base des opérations militaires.

Prise de la flotte des insurgés.

Pendant ce temps, la junte d'Oporto décidait l'attaque de Lisbonne; les trois steamers, la corvette et les quatre transports qui composaient son escadre eurent l'ordre d'appareiller pour transporter dans la capitale 2,400 hommes, commandés par le général Das Antas. L'embarquement eut lieu le 30 mai au milieu de l'enthousiasme général. On comptait sans les Anglais qu'on avait cependant en vue, car une frégate, un brick et trois grands steamers, sous les ordres de sir Thomas Maitland, croisaient en vue d'Oporto.

Dès que l'escadre de la junte fut sortie, le 31 mai, à six heures du matin, l'escadre anglaise empêcha son passage, et sir Thomas Maitland adressa au comte Das Antas la sommation suivante :

« A bord du bâtiment de Sa Majesté *l'America*,
sous Oporto, le 31 mai.

« J'ai l'honneur de vous informer que mes ordres me commandent impérativement de m'emparer de tous les bâtiments de guerre de la junte, de ses troupes, etc. Si donc ils ne viennent pas immédiatement mouiller à côté du vaisseau l'*America*, je serai obligé, quoique malgré moi, d'employer la force.

« T. MAITLAND. »

Arrêté dans sa marche, le comte Das Antas voulut d'abord rentrer à Oporto. Le commandant anglais refusa. Alors Das Antas se rendit et adressa à sir T. Maitland la lettre suivante :

« A bord du *Mindello*, sous Oporto, le 31 mai.

« J'ai reçu la communication que Votre Excellence m'a faite. Entouré par des forces de beaucoup supérieures à celles que je commande, je me regarde comme prisonnier de guerre. Je proteste de la manière la plus solennelle contre l'infraction violente au droit des gens, contre la guerre faite à une nation amie sans une préalable déclaration de guerre, contre le plus grand abus de la force qui ait jamais été fait, exercé dans

les circonstances qui l'aggravent au plus haut degré et qui déshonorent à jamais le nom anglais. Votre Excellence voudra bien donner des ordres, relativement à la destination ultérieure des forces placées désormais sous vos ordres.

« Comte Das Antas. »

Le commandant anglais, au reçu de cette lettre, fit immédiatement désarmer les troupes de la junte et adressa au comte de Das Antas la lettre suivante :

« A bord du vaisseau de Sa Majesté *l'America*,
le 31 mai.

« Comme les troupes sous vos ordres sont maintenant prisonnières de guerre, pour prévenir une inutile effusion de sang, j'ai l'honneur de vous prier de leur donner les ordres nécessaires pour leur faire mettre bas les armes, autrement je me verrais forcé d'employer les moyens qui sont à ma disposition pour les y contraindre.

« T. Maitland. »

Les troupes débarquèrent sans aucune résistance.

La nouvelle de la reddition de l'escadre se répandit immédiatement dans la ville; dès le 31 au soir elle ne fut un secret pour personne, et les sujets anglais, si nombreux à Oporto pour des motifs de commerce, craignèrent fort des représailles. La junte cependant sut maintenir l'ordre et rédigea contre l'intervention de l'Angleterre une protestation, d'où nous extrayons les passages les plus saillants :

Protestation des insurgés.

« Contraints par la force et la violence, mais, en protestant solennellement, nous consentons à l'armistice proposé par sir H. Seymour, à la condition contenue dans ses lettres que les forces du gouvernement de Lisbonne s'abstiendront de toute hostilité sur terre et sur mer. Mais comme, avant la réception de la dépêche de sir H. Seymour, le commandant des forces anglaises devant Oporto, sans déclaration de guerre, sans avertissement préalable, s'est emparé, contre tous les usages des peuples civilisés et d'une manière inouïe jusqu'ici, des bâtiments et des troupes appartenant à la junte, nous protestons solennellement contre un attentat à toutes les lois des nations, que nous n'aurions jamais attendu d'un ancien allié du Portugal.

« Nous porterons cette protestation devant toutes les puissances de l'Europe et du monde civilisé; mais, en attendant, nous réclamons la restitution des navires et des soldats saisis : d'abord parce que les ordres du gouvernement anglais ne s'appliquent qu'aux navires de guerre et non aux troupes de terre ; secondement, parce que le prétexte dont on s'est servi pour les capturer ayant cessé, ils doivent être renvoyés dans le Douro et replacés dans l'état où ils se trouvaient avant la capture; troisièmement, parce que l'expédition opérait sous la garantie de la loi nationale, en vertu des ordres de la junte, et dans l'ignorance des intentions de l'escadre britannique. »

Le maréchal Saldanha, à la tête des troupes de la Reine, s'avançait aussi rapidement; ses avant-postes n'étaient qu'à une lieue de la ville, tandis que les troupes espagnoles, sur la frontière de la Galice, avaient battu l'armée de terre de la junte.

Le 6 juin, la junte, dont le chef était prisonnier sur l'escadre anglaise, se décida enfin à accepter les conditions qu'elle avait repoussées le 7 mai.

Ces nouvelles, arrivées à Lisbonne, y causèrent une grande joie.

L'amiral anglais, sir William Parker, envoya à Setubal une lettre au vicomte Sa da Bandeira, en l'engageant de faire sa soumission. Ce qui eut lieu après quelques tergiversations.

Soumission de Sa da Bandeira.

La guerre se trouvait ainsi terminée. Le pays était pacifié, sinon apaisé.

L'intervention étrangère produit ordinairement les mêmes résultats : la flamme s'éteint, mais le feu n'en couve pas moins de toute part sous les cendres, prêt à reparaître de nouveau.

Les vaincus ne pardonnaient pas leur défaite, les vainqueurs ne pardonnaient pas de n'avoir pu vaincre tous seuls; aussi, le 5 juillet, sir Hamilton Seymour présenta, au nom des trois Cours, une note où il exigeait un nouveau ministère qui exécutât plus fidèlement les clauses stipulées.

Note des trois cours.

On mit quelque temps à faire droit à cette demande; le 2 janvier 1848, la Reine ouvrit les Cortès, assistée des mêmes conseillers, avec le comte de Thomar à leur tête.

Dans le discours du trône, où la Reine parle des tristes événements passés, l'amnistie n'est

pas mentionnée; on semblait pencher vers une répression tardive peut-être.

Contre-coup des événements de 1848.

Les événements du 24 février 1848, à Paris, eurent leur contre-coup à Lisbonne, comme dans le monde entier. Les septembristes et les miguelistes, encore ligués, les saluèrent avec joie. Le parti royaliste, au contraire, s'effraya de cette chute d'une royauté, aussi ces préoccupations ne furent-elles peut-être pas étrangères au changement du ministère qui eut lieu le 29 mars de la manière suivante : le maréchal de Saldanha, ministre de l'intérieur, avec la présidence du Conseil; Juan Elias, à la justice; Falçao, aux finances; le baron d'Ourem (Lajoa), à la marine; le baron Francos (Solla), à la guerre; José-Joaquim Gomez de Castro, aux affaires étrangères; le marquis de Fronteria, gouverneur civil de Lisbonne.

Les Cortès furent closes le 15 août, et il n'y eut d'événements saillants ni pendant les derniers mois de 1848, ni dans le courant de 1849.

En 1849, la Reine ouvrit les Cortès le 2 janvier, prononça un discours rassurant, annonça un traité avec le Brésil, et le calme de l'année précédente continua à régner.

Le changement ministériel et le retour du comte de Thomar au pouvoir se fit tout naturellement, presque sans crise, mais devint le point de départ d'une lutte acharnée entre ce ministre et le duc de Saldanha.

Retour du comte de Thomar au pouvoir.

L'année 1850 arriva sur ces événements ; le discours du trône du 2 janvier fut aussi pacifique que le précédent, et peut-être l'administration ferme et énergique du comte de Thomar eût-elle produit d'heureux résultats, si, dès le commencement de l'année, toutes les oppositions ne s'étaient coalisées contre lui.

Déjà le crédit public se relevait. Le ministre des finances, M. D'Avila, inspirait tant de confiance que les billets de Banque, au lieu de 10 % qu'ils perdaient jusqu'alors, étaient parvenus à n'en perdre que six.

Le crédit se relève.

Le budget pour 1850-1851 était des plus consolants. Les dépenses étaient évaluées à 12,524,187,750 reïs, dont 3,540,877,805 pour la dette ; 2,760,975,165 pour la guerre ; 1,785,458,756 pour les dotations royales et les Cortès. Les recettes n'étaient évaluées qu'à 11 milliards de reïs au plus. C'était donc un bon résultat. M. d'Avila s'occupait encore de réduc-

tions importantes, tant sur les dotations que sur le budget du ministère de la guerre.

Difficulté du comte de Thomar avec le duc de Saldanha.

Une rumeur étrange courut alors sur le Président du Conseil. On prétendit que le comte de Thomar avait vendu une croix de commandeur pour une calèche. Ce canard, répété par la presse démagogique, avait été même un peu trop légèrement accepté par des personnages importants. Le comte de Thomar porta l'incident devant les Chambres, exiga des preuves qu'on ne sut pas produire, et en donna lui-même sur sa complète innocence. Il obtint des votes de confiance dans les deux Chambres, et dans celle des députés il eut une majorité de 61 voix contre 8. Fort de ces résultats, le comte de Thomar se décida à frapper la coalition. Il ne s'adressa pas à son chef, le duc de Palmella, mais à son membre le plus populaire et le plus redoutable, au duc de Saldanha. Ce dernier fut destitué de sa charge de grand maître de la maison de la Reine. C'était un terrible coup. Depuis la création de cette charge sous Alphonse le Chaste, jamais majordome n'avait été destitué, si ce n'est le duc d'Aveiro, après un jugement qui le condamnait pour crime de haute

trahison, et encore fut-il décapité après cette destitution. Invoquant ce précédent, le duc de Saldanha demandait à être immédiatement traduit devant un conseil de guerre. Le comte de Thomar lui fit répondre, par le ministre de la guerre, une lettre plus injurieuse encore que sa destitution. On y lisait que quoiqu'il n'existât aucune charge contre lui, néanmoins la Reine avait, comme de simples particuliers, le droit de renvoyer celles des personnes de sa maison qui n'avaient pas sa confiance.

Le duc, justement furieux, fit imprimer sa correspondance avec le ministre, à laquelle il ajouta une préface rappelant tous ses services, accusant le comte de Thomar de corruption et de vénalité, et annonçant qu'il demandait aux Chambres sa mise en accusation. Le comte de Thomar lui fit retirer ses fonctions de membre du tribunal militaire suprême et de chef de l'état-major du mari de la Reine,

C'était un pas bien téméraire. Le duc de Saldanha, était sans contredit, l'homme le plus populaire de son pays et le plus digne de l'être. Sa bravoure, prouvée dans cent batailles, ses brillantes capacités, son patriotisme qui n'a

jamais été mis en doute, enfin sa fidélité à toute épreuve pour la famille royale, faisaient de lui une personnalité trop marquante pour qu'on puisse sans témérité s'attaquer à un pareil adversaire.

Le comte de Thomar avait déjà été une fois forcé de quitter le Portugal pour avoir succombé dans une lutte analogue.

Maintenant, il s'en prenait à plus forte partie encore, aussi pouvait-on prévoir aisément sa chute, d'autant plus que le duc de Saldanha n'était pas le seul de ses adversaires.

On présenta malgré cela à la Chambre des députés, en 1850, une loi répressive des abus de la presse; elle eut une majorité de 68 voix contre 18.

Divers traités maritimes furent également conclus avec la Russie et le Danemark, et une convention postale avec l'Espagne.

C'est dans cet état de choses qu'on atteignit l'année 1851, que de nouveaux troubles devaient signaler.

Opposition contre le comte de Thomar.

En 1850 déjà, l'opposition contre le comte de Thomar s'était vivement accentuée. Le propre frère du comte, M. Silva Cabral, s'était mis à

la tête d'une fraction dissidente de la majorité chartiste et combinait ses mouvements avec ceux du parti septembriste.

Le 4 mars, le comte Das Antas profita de cette disposition des esprits pour tenter un nouveau mouvement militaire contre le cabinet que le comte de Thomar présidait, ce dont instruit, le maréchal Saldanha prit les armes à son tour dans le but de sauver le pays du triomphe de Das Antas.

Soulèvement du maréchal Saldanha.

Le gouvernement, sachant que parmi la garnison d'Oporto le duc de Saldanha avait de grandes sympathies, et craignant que ces sympathies ne se fassent jour, avait prescrit des mesures de précaution. On crut s'assurer la fidélité des troupes en leur distribuant d'avance quinze jours de solde ; cette mesure eut un résultat diamétralement opposé. De fréquentes libations surexcitèrent l'humeur des soldats, et dans cette surexcitation ils s'étaient prononcés pour Saldanha. Le gouverneur d'Oporto, comte de Cazal, prit la fuite, et le maréchal apprit qu'Oporto était à lui.

Démission du comte de Thomar.

Il y entra le 27 avril 1851 et y établit ses quartiers généraux ; au reçu de ces nouvelles, à

Lisbonne, le ministère donna immédiatement sa démission, et le comte de Thomar s'embarqua sur le *Morose*.

Ministère de Saldanha.

Il n'y eut pas de bataille entre les troupes du gouvernement et celles du maréchal Saldanha. Dès le 2 mai, ce dernier était chargé de la formation d'un ministère, qu'il constitua, le 23 du même mois, de la manière suivante : le maréchal Saldanha, président du Conseil avec le portefeuille de la guerre ; M. Gervis, aux affaires étrangères ; M. Jose-Ferreira Pestana, à l'intérieur ; le marquis de Loulé, à la marine ; M. Joaquim-Felipe Souré, à la justice ; et M. Franzini, aux finances.

Dictature et concession.

Le duc de Saldanha sortait vainqueur de cette lutte, et il usa de son triomphe avec son habileté et sa modération accoutumées. Aux divers partis, il commença par faire des concessions, insignifiantes au fond, mais qui lui assurèrent des partisans de toutes les opinions.

Le maréchal, comme toujours, heureux et habile, fit encore des élections générales qui lui donnèrent la majorité ; c'était en quelque sorte une ratification et une approbation du pays de la manière dont il était venu aux affaires, aussi,

avant que les Chambres ne se réunissent, le maréchal se décida à gouverner avec des décrets qu'il était sûr de faire ratifier ensuite.

Dans tous les changements qui eurent lieu à ce moment, le maréchal Saldanha parvint à éliminer du ministère ceux de ses collègues qui appartenaient à la fraction septembriste ; aussi le marquis de Loulé fut-il remplacé, à la marine, par M. Alvizio Jervos d'Atougnia ; M. Franzini, aux finances, par M. Antonio Luiz de Seabra, et le reste du Conseil se modifia par la nomination de M. Rodrigo da Fonseca-Magalhaes, à l'intérieur ; M. le vicomte d'Almeida Garett, aux affaires étrangères, et M. Antonio Luiz de Seabra, à la justice.

La session des Cortès, extraordinairement convoquée pour le 15 décembre 1851, fut de courte durée, car sa session ordinaire devait s'ouvrir le 2 janvier 1852, ce qui eut lieu en effet. Cette Assemblée eut à s'occuper de la réforme de la Charte, qui fut votée sans opposition au Parlement et acceptée avec indifférence par le pays. Du reste, cette réforme ne portait que sur des points secondaires; elle remplaçait l'élection directe par le vote direct, abolissait la

peine de mort en matière politique, et pour les traités internationaux exigeait l'approbation de la Chambre.

Le maréchal Saldanha fut moins heureux avec ses décrets dictatoriaux ; le plus important entre tous, rendu le 3 décembre et ordonnant la capitalisation des fonds publics, fut repoussé par 81 voix contre 57. Ce vote eut lieu le 20 juillet, et le 24, le duc de Saldanha prononçait la dissolution de la Chambre. Pendant les cinq derniers mois de l'année, le duc reprit son pouvoir discrétionnaire, édita une nouvelle loi sur la propriété littéraire, créa un ministère des travaux publics, du commerce et de l'industrie, promulgua un Code pénal nouveau en 499 articles, établit le système français métrique des poids et mesures, forma des écoles agricoles, et réduisit le droit d'exportation sur l'orchella ou orseille, espèce d'algue marine, de 500 à 400 reïs, soit 2 fr. 25 c, par quintal sur les chargements en destination à l'extérieur.

Les finances furent aussi l'objet d'un décret nouveau ; le 30 août, on prit possession du fonds d'amortissement appartenant à la Banque, et, le 22 décembre, l'intérêt de la dette fut réduit

et toute la dette extérieure consolidée, changée en seul fonds de 3 %. La Banque protesta hautement contre ces mesures, et en Angleterre les détenteurs des fonds portugais s'associèrent à cette protestation.

De tous les décrets du maréchal de Saldanha, le plus bienfaisant était l'établissement d'une contribution directe et unique, conformément à la loi de répartition proposée par le comte de Thomar.

290 décrets.

Toutes ces mesures, qui eussent suscité vingt révoltes à un autre que le duc de Saldanha, passaient facilement pendant qu'il était au pouvoir, tant est grande la chance qui a toujours accompagné en tout cet illustre homme d'État. Le maréchal Saldanha a toujours été enfant gâté du sort, de ses princes et de son pays, qui aime à se voir diriger par le petit-fils du grand marquis de Pombal. Aussi, dans la période de 1851-1852, on compte que le duc rendit 290 décrets.

Mort de la Reine.

La session de 1853 fut fort laborieuse, mais calme en somme, la majorité plus accentuée encore en faveur du ministère ; tout présageait enfin des moments tranquilles ; les partis s'étaient apaisés, les relations avec les puissances

étrangères excellentes, quand un grand malheur tomba sur le Portugal et priva la reine Maria da Gloria de la possibilité de jouir de cette prospérité chèrement achetée par tant de luttes et de sacrifices. Dona Maria mourut en couches le 15 novembre 1853, en donnant le jour à un prince mort. Elle n'avait pas eu d'enfants de son premier mariage ; du second, elle laissait cinq fils et deux filles :

1° Dom Pedro V, né le 16 septembre 1837, roi de Portugal, mort le 4 novembre 1861 ;

2° Dom Luiz Ier, né le 31 octobre 1838, roi de Portugal, heureusement régnant ;

3° Dom Joao, duc de Beja, né le 16 mars 1842, mort le 27 décembre 1861 ;

4° Dom Fernando, né le 23 juillet 1846, mort le 6 novembre 1861 ;

5° Dom Auguste, duc de Coïmbre, né le 4 novembre 1847 ;

6° Dona Maria-Anne, née le 21 juillet 1843, mariée à Georges, prince de Saxe, fils du roi Jean ;

7° Dona Antonia, née le 17 février 1845, mariée à Léopold, prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Dona Maria da Gloria laissa des regrets universels; tous ses sujets rendirent justice à sa bonté, à sa douceur, à sa fermeté, à sa justice. Son règne avait été accompagné de circonstances difficiles. Souvent elle y a dû céder, mais jamais on ne la vit user de représailles lorsqu'elle pouvait le faire; charitable, aimant et faisant le bien, la Reine joignait à toutes ses qualités de souveraine, toutes les vertus de la femme privée. Épouse exemplaire, elle élevait ses enfants dans les meilleurs principes, et l'on peut juger aujourd'hui, en voyant les princes et princesses si accomplis qui lui doivent le jour, combien ses efforts et ceux du roi Ferdinand, pour leur éducation, étaient grands et fructueux.

CHAPITRE X

Règne du roi dom Fernando

1853 A 1855

Le roi Ferdinand régent. — Remise du pouvoir à dom Pedro.

Le roi Ferdinand régent.

La position du Roi-époux avait tenu Ferdinand de Saxe-Cobourg en dehors des affaires, et il était beaucoup trop imbu des idées constitutionnelles pour jamais prendre, du vivant de la Reine, une part active dans le gouvernement.

On le connaissait moins, et il était certainement moins populaire au moment où la mort de la Reine l'amenait au pouvoir, qu'à celui ou la majorité du Roi, son fils, le lui faisait quitter.

La grande œuvre de dom Fernando avait été l'éducation de ses enfants; il s'y était consacré avec amour et avait réussi au delà de toute attente, secondé, comme il l'a toujours été, par l'énergique concours de dona Maria.

Ce n'est pas, du reste, un fait particulier au Portugal. Dans toutes les familles princières

d'Europe qui se sont alliées à celle de Saxe-Cobourg, le sang généreux de cette illustre maison a produit des princes réellement supérieurs en vertu et en talent.

Il ne rentre pas dans notre cadre de rendre hommage à tous les mérites du roi des Belges, Léopold, qui fut si justement considéré comme un des plus grands esprits de son temps, et dont le fils continue si dignement le règne. Nous devons également résister à la tentation de décrire ici le grand rôle qu'a joué, en Angleterre, le prince Albert. Les institutions constitutionnelles, depuis plus longtemps établies et plus solidement assises, lui permettaient de prendre une plus large initiative et de mettre mieux en relief sa remarquable personnalité. Ce n'est pas non plus la place de décrire l'action qu'a exercé dans sa principauté le duc Ernest de Saxe-Cobourg, et qui, pour avoir régné sur le plus petit pays, n'était certes pas le moins grand prince de sa race. Mais nous avons le droit de nous étendre un peu sur les actes d'un prince qui a prouvé, par sa sagesse et sa modération, qu'il était bien de sa famille.

Le programme entier de la régence de dom

Fernand peut se traduire par le mot de conciliation.

La durée limitée du pouvoir dont il savait à jour fixe le terme, sans aucune tentation possible d'usurpation, réduisait le rôle du roi Ferdinand à préparer le chemin sur lequel son fils allait marcher droit et ferme vers un but de civilisation et de progrès.

Cette tâche, si facile en apparence, n'en présenta pas moins des difficultés sérieuses et réelles pour son accomplissement. Il est beaucoup plus facile d'exciter, d'irriter, que de concilier, de faire naître des haines que de les apaiser, de produire des passions que de les calmer.

Le règne de dona Maria avait été malheureusement si souvent agité par les discordes sanglantes des partis, qu'on pouvait craindre que toutes les factions ne voulussent profiter d'une régence pour se faire jour. Avec un prince moins sage que dom Fernando, on en serait certainement venu là. Le moindre acte violent pouvait déterminer une levée de boucliers.

On était au lendemain d'une crise qui, comme cela arrive parfois en Portugal, pouvait être interprétée par chaque parti dans son sens.

Les septembristes même dont on avait le plus à craindre, calmés par l'attitude conciliante et digne du régent, eurent une attitude gouvernementale.

Dom Fernando garda les ministres qu'il avait trouvés en prenant la régence, et même le caractère bouillant du maréchal Saldanha avait paru s'apaiser au contact de cette nature peut-être un peu froide au dehors, mais si droite, si ferme et si pleine de sens politique.

Le roi Ferdinand avait trop près de lui la tradition et les conseils de son oncle, le roi Léopold, qui a été le plus parfait souverain constitutionnel, pour ne pas suivre cet exemple tout tracé. C'est dans ces sentiments qu'il avait élevé ses fils, leur faisant prendre de bonne heure, surtout à l'héritier du trône, leur rôle au sérieux, et son esprit allemand, solide alliage de bon sens, de fermeté et de rêverie idéologique, reparaissait plus particulièrement dans dom Pedro que dans ses autres enfants.

Profitant de ses derniers beaux jours de liberté, dom Pedro voyageait alors en Europe tout comme un étudiant d'une des universités allemandes en vacance, et laissant parfois percer

dans ses paroles et dans les charmantes lettres que son père et sa famille recevaient de lui, une teinte de mysticisme qu'on n'eut pas désavouée à Heidelberg. Enfin, le temps de régner arriva, et dom Pedro rentra, à la joie de tous ses sujets et surtout à celle de ce père qui avait si impatiemment attendu ce moment.

Remise du pouvoir à dom Pedro.

Dom Fernando lui remit le pouvoir au milieu de la paix publique et de l'apaisement des partis, après s'être fait apprécier et vénérer, et après avoir fait chérir le système représentatif avec lequel son fils allait régner.

Dans d'autres pays, les hommes les plus populaires perdent parfois leur popularité en gouvernant; c'est en gouvernant, au contraire, que dom Fernando l'avait gagnée.

En parlant de ce prince, il est difficile de ne pas faire un rapprochement entre le Portugal et l'Espagne. Quelque secondaire que soit le rôle d'un prince ou Roi-époux, l'intimité de ses rapports avec la souveraine n'exerce pas moins sur elle une influence capitale. Que de malheurs on aurait peut-être évités en mariant la Reine Isabelle II, ainsi qu'on l'avait projeté en Angle-

terre, au prince Léopold de Saxe-Cobourg, frère du roi Ferdinand.

Ce prince, élevé dans les mêmes principes, doué de la même sagesse que son frère, ses oncles et cousins, aurait su éviter peut-être les malheurs qui jusqu'à ce jour ensanglantent l'Espagne, et, plus apte à comprendre le régime constitutionnel, il eût été plus habile à l'y établir et à l'y consolider.

Le prince Léopold, du reste, a trouvé le bonheur dans une charmante union contractée loin des marches du trône, et ce n'est pas lui qu'il faut plaindre si la combinaison dont nous parlons n'a pas réussi.

Le roi Ferdinand a imité cet exemple en se remariant aussi. Le 10 juin 1869, il a épousé la comtesse Elise d'Edla, née Heusler.

CHAPITRE XI

Règne de dom Pedro

1855 A 1861

Cérémonie de l'avénement de dom Pedro. — Création de salles d'asile. — Changement de ministère. — Mort de la Reine. — Lettre de dom Pedro. — Mort du duc de Terceira. — Modification du ministère. — Discours de dom Pedro. — Mort de dom Pedro.

Le 20 septembre 1855, les Cortès du royaume étaient rassemblées pour une cérémonie imposante.

Le roi dom Fernando remettait le pouvoir dans les mains du roi dom Pedro, qui venait d'accomplir sa dix-huitième année.

Dès l'enfance, dom Pedro s'était distingué par un caractère grave et sérieux, tout le monde augurait bien de lui, et la reine dona Maria, sa mère, avait eu raison de dire, dans un de ses derniers discours du trône, quand quatre ans auparavant il avait prêté serment à la Constitution, qu'il saurait tenir la foi jurée.

Le voyage qu'il avait fait en Europe pendant la régence de dom Fernando l'avait fait connaître et apprécier de la plupart des cours du continent. Son règne commençait donc au milieu de la sympathie universelle.

La cérémonie de l'avénement au trône s'accomplit avec toute la pompe possible; mais, non content de la célébrer seulement par le luxe et la représentation, le roi dom Pedro voulut conserver la mémoire de ce jour par des actes de bienfaisance et d'utilité publique qui en perpétueraient le souvenir.

Cérémonie de l'avénement de dom Pedro.

A Lisbonne, à Porto, à Coïmbre, à Villa-Réal, on inaugura ce même jour des salles d'asile, des crèches, des caisses de secours, des monts-de-piété et des asiles de mendicité.

Création de salles d'asile.

Dom Pedro conserva les ministres que son père et sa mère avait nommés et gardés pendant sa régence, et il envoya M. Fontès Pereira de Mello, à Paris et à Londres, négocier des emprunts et des concessions de chemins de fer.

Malheureusement, le gouvernement voulut être trop constitutionnel à l'occasion des débats qui s'ouvrirent sur l'adoption de ces traités, il n'en hâta pas l'adoption, et ouvrit par là le

champ à des discussions passionnées où la spéculation particulière parvint à se faire jour.

L'opposition, qui comptait parmi ses membres le comte de Thomar, MM. Xavier Sika, Manœl Passos, Carlos Bento, d'Avila, se coalisa, mais ne parvint pas à réunir la majorité des voix.

Les projets financiers du ministère furent adoptés. Seulement, le duc de Saldanha, son chef, voulant renforcer la majorité par la nomination d'un certain nombre de nouveaux pairs, se heurta contre le refus royal, auquel cette mesure ne paraissait pas assez constitutionnelle, et le cabinet donna sa démission dans les premiers jours de juin 1856.

Voici une des preuves multiples du respect que dom Pedro attachait au pacte fondamental; c'était l'objet de ses études constantes, car, travailleur infatigable, il s'appliquait fréquemment à méditer la Constitution pour régler selon elle tous ses actes.

Ses ministres étaient souvent étonnés, quand au lieu d'attendre qu'ils lui présentassent des projets de lois préparés à sa signature, dom Pedro lui-même intervertissant les rôles, leur

communiquait des projets plus consciencieusement et plus complétement élaborés par lui qu'on n'aurait pu le faire dans les bureaux.

Passionné pour l'étude, s'occupant constamment de l'histoire, de la politique et des sciences sociales, dom Pedro, dès sa jeunesse, était plutôt un homme de cabinet que de représentation; aussi quoiqu'il fût profondément estimé par le peuple, qui plaçait en lui toute sa confiance, son frère, dom Luiz, d'un caractère plus ouvert, était peut-être encore plus populaire que lui.

Changement de ministère.

C'était moins par dissentiment avec la couronne que par crainte de tomber sous un vote défavorable des Chambres, et de voir par là le comte de Thomar arriver au pouvoir, que le duc de Saldanha se retirait. Le cabinet qui lui succéda eut pour chef le marquis de Loulé, président du Conseil, ministre des affaires étrangères et des travaux publics, le vicomte de Sa da Bandeira, ministre de la marine et des colonies, M. Gomez da Sylva Sanches, ministre de l'intérieur, M. Jose-George Loureiro, ministre de la guerre et, par intérim, des finances, M. Cunha Pessoa, ministre de la justice, tous an-

ciens septembristes. Le premier acte du nouveau ministère aux Chambres fut l'éloge du cabinet qui l'avait précédé. Et en toute justice, cet éloge avait été mérité. Quoiqu'il ne fut pas arrivé au pouvoir selon les traditions parlementaires, il avait, néanmoins, gouverné pendant cinq ans au milieu de l'ordre et de la paix. Il avait réussi à concilier bien des opinions, à pacifier bien des esprits, à grouper autour de lui des hommes de tous les partis. Le duc de Saldanha apportait parmi ses collègues toute son énergie, sa popularité et son rare bonheur ; M. Fontès Pereira de Mello, ses hautes capacités financières ; M. Rodrigo da Fonseco de Magalhaes, son habileté et sa modération. En prenant leur succession, le marquis de Loulé reconnaissait pleinement leurs mérites; aussi les seules divergences qu'il mettait dans son programme étaient au point de vue économique. Vers ce point, du reste, convergeaient toutes les préoccupations politiques. Tranquille à l'intérieur, plus riche peut-être que bien des pays, le Portugal voulait jouir de ses richesses sans les voir toujours absorbées par les déficits du budget.

On était sous l'empire de ces idées quand eurent lieu les élections générales, le 9 novembre 1856, en donnant une majorité au parti septembriste, partant, au ministère.

Modification du ministère.

L'ouverture de la session nouvelle eut lieu le 2 janvier 1857, et le discours du trône porta surtout sur la position financière et les grands travaux qui allaient être entrepris. Le roi dom Pedro aimant le travail et l'industrie, protégeait aussi l'établissement de ces larges voies de communication qui leur servent de débouchés. Aussi promettait-il aux Chambres des projets de lois sur diverses routes et chemins de fer. L'Assemblée, très-respectueusement sympathique à la Personne royale, se montra moins bien disposée pour ses conseillers. Aussi une modification ministérielle ayant été jugée nécessaire après de pénibles négociations, l'élément progressiste resta représenté par le marquis de Loulé et M. Sa da Bandeira, auxquels vint se joindre le nouveau ministre de la justice, M. Vincente Ferrer de Paiva Netto, et les autres portefeuilles furent confiés à des conservateurs ou chartistes, comme M. Antonio Jose d'Avila aux finances, et

M. Carlos Bento da Silva aux travaux publics. Tous les partis s'étaient accordés à la formation de ce ministère, et M. d'Avila a vu à la tête de la majorité qui le soutenait son ancien adversaire acharné des précédentes années, M. Jose Passosle, président de la junte suprême en 1847. Le parti régénérateur, avec M. Fontès Pereira de Mello pour chef, se trouvait à la tête de l'opposition. Celle-ci se renforça en 1857, par l'adjonction du maréchal Saldanha, qui donna sa démission de commandant en chef de l'armée à cette occasion.

Mariage de dom Pedro.

Les vœux de la nation, en 1857, furent aussi satisfaits par l'annonce du mariage du roi dom Pedro, qui épousa, le 29 avril 1858, la princesse Stéphanie, fille de Charles-Antoine, prince de Hohenzollern Sigmaringen, et de Joséphine, fille du grand duc Louis de Bade. La princesse, très-jolie de figure, était accomplie sous tous les points, et bientôt le couple royal donna l'exemple de la plus touchante union.

Le mariage du Roi avait été précédé par un fléau terrible qui s'était abattu sur Lisbonne. La fièvre jaune avait sévi pendant deux mois, et durant tout ce temps, dom

Pedro s'était montré admirable de courage et d'abnégation. Il consolait lui-même les malades, s'exposant à la contagion du fléau, leur portait des secours, excitait par son royal exemple les craintifs et les égoïstes.

Ce fut presque un miracle qu'il n'ait pas été lui-même atteint. Aussi le peuple de Lisbonne lui décerna-t-il une petite médaille d'or, et dom Pedro ne quitta plus jamais cette décoration. Inutile de dire combien sa popularité s'était accrue à ces traits de bravoure et d'humanité.

On ne voyait donc aucun nuage à l'horizon politique, lorsque, dans les eaux du Mozambique, un navire français, le *Charles-et-George*, soupçonné de la traite des noirs fut saisi par un croiseur portugais, et ce fait faillit amener une rupture entre les deux pays.

Changement de ministère.

Depuis un certain temps déjà, à mesure que l'influence anglaise avait diminué en Portugal, des sympathies pour la France s'y étaient de plus en plus accentuées; il était donc fâcheux qu'un événement d'importance, en somme, secondaire, vînt entraver le développement réciproque de ces sympathies. No-

nobstant, les deux gouvernements considérèrent longtemps la question du *Charles-et-George* au point de vue de l'honneur national, et le Portugal céda enfin, mais céda avec aigreur et ressentiment, et relâcha le *Charles-et-George* ainsi que son capitaine, qui, au fond, ne méritait peut-être pas l'intérêt que la Cour des Tuilleries prenait à lui, quoique les Chambres comprissent, dans leur politique sagesse, l'inutilité de toute discussion à ce sujet, et qu'on eût voté l'indemnité à payer à la France (349,000 francs). Les ministres ne crurent pas devoir garder leurs portefeuilles, et, au mois de mai 1859 ils donnèrent leur démission. Le roi dom Pedro chargea le vieux et fameux duc de Terceira de la formation d'un nouveau cabinet. Outre le duc, M. Fontès Pereira de Mello était appelé au ministère de l'intérieur, M. de Cazal Ribeiro aux finances, M. Martens Ferrao de Carvalho à la justice, M. Serpa Pimentel aux travaux publics, et le général Ferreri à la marine et aux colonies.

MM. de Fontès et Cazal Ribeiro appartenaient au parti régénérateur ; aussi, pour ne pas mentir à l'appellation de leur parti, ces ministres, se-

condés surtout par celui de la justice, se sont-ils mis à appliquer des réformes sur une large échelle. Plusieurs départements ministériels furent réorganisés, le système métrique établi en Portugal et la loi électorale réformée.

Dom Pedro prenait une part active à tous ces travaux, quand un coup imprévu et douloureux vint le frapper au cœur et avec lui son pays tout entier.

Mort de la Reine — Lettre de dom Pedro.

Ce fut le 17 juillet 1859 que la reine Stéphanie mourut. Cette princesse succomba presque subitement, laissant le roi dans le plus profond désespoir. « C'était un cœur pour la terre et une âme pour le ciel, » disait-il en parlant de sa chère défunte, dans une lettre au duc de Terceira, dont nous citons quelques passages, qui feront mieux saisir les dispositions de cœur et d'esprit du jeune monarque. « Mon cher duc, « lui écrivait-il, toutes les consolations, tous « les soulagements sont de peu de valeur dans « des douleurs telles que la mienne. C'est en- « core une épreuve, et très-rude, qu'il a plu à « la Providence de me faire subir. Le plus « grand nombre des malheurs nous atteint ra- « rement dans l'âge où les ambitions et les illu-

« sions commencent à peine à les préparer. Je « me résigne cependant à ma destinée ; accom- « plir mon devoir pour lui-même et non pour « ce qu'il peut valoir... Pendant les quatre an- « nées de mon règne, moi et mon peuple, nous « avons été compagnons dans le malheur. La « conscience me dit que je ne l'ai jamais aban- « donné ; il ne m'abandonne pas non plus au- « jourd'hui que je cherche un soulagement, et « que je ne le trouve presque pas en dehors de « la religion, qui nous ordonne de croire et « d'espérer, et des larmes qui se confondent « avec les miennes.

« Que le duc veuille transmettre l'expression « de ma reconnaissance aux corporations et aux « personnes qui, dans les jours de deuil qui « viennent de s'écouler, se sont rappelé qu'il y « avait ici quelqu'un qui souffrait et qui souffre « encore beaucoup... »

Voici la délicatesse exquise de ce cœur un peu renfermé. Après la mort de la Reine, dom Pedro s'occupa plus activement encore de ses institutions de bienfaisance. Il avait établi dans ses deux palais de Mafra et des Necessités, des écoles primaires, et son plus grand plaisir était

de distribuer, de sa main, des prix aux enfants. Si le malheur avait imprimé une teinte mélancolique à son caractère, et s'il fuyait un peu le monde et la foule, on le voyait fréquemment assister à divers cours qu'il avait fondés dans la capitale.

Pour mieux aider son peuple à supporter les charges du budget, il avait cédé 61 contos sur sa liste civile, et son exemple était bientôt suivi par le roi Fernand son père. On avait également réduit la dotation des autres membres de la famille royale.

Mort du duc de Terceira.

Le cabinet ne devait pas jouir du fruit de toutes ses réformes. Au printemps de 1860 mourut le vieux duc de Terceira ; c'était une grande perte pour le Portugal et pour la famille royale aussi, qu'il avait si longtemps et si fidèlement servi.

Modification du ministère.

Son héritage ministériel échut à Joachim Antonio de Aguiar ; le vicomte da Luz prit le portefeuille de la guerre ; M. de Cazal Ribeiro joignit les affaires étrangères aux finances, et enfin le général Ferreri ayant donné sa démission, il fut remplacé à la marine et aux colonies par M. de Sa Vargas.

Mais la mort du duc de Terceira avait emporté avec lui dans la tombe l'âme qui faisait agir tous ses collègues; aussi durent-ils, dès le 4 juillet de la même année, abandonner leur tâche, et dom Pedro confia au marquis de Loulé le soin de la formation d'un nouveau ministère.

Le marquis de Loulé, que le Portugal vient de perdre aussi, par sa haute position comme ayant été marié à une Infante de Portugal, par ses opinions politiques et libérales, est toujours sûr de grouper une certaine majorité autour de lui; jouissant d'une popularité pour ainsi dire toute faite et fondée à juste titre sur de grandes capacités.

Il n'abuse jamais des moments de la Chambre dont il a l'oreille, parle peu et à de rares occasions, mais tout ce qu'il dit est juste, vrai et concis. Il conduit, en général, les affaires avec une certaine nonchalence, sans pour cela plus mal réussir.

Il s'était adjoint, cette fois, M. Antonio Jose d'Avila, comme ministre des affaires étrangères et des finances; le vicomte Sa da Bandeira comme ministre de la guerre; M. Carlos Bento da Sylva, ministre de la marine; M. Moraes Carvalho,

ministre de la justice; M. Velloso Corta, ministre des travaux publics.

Comme le déficit est toujours une plaie vitale du budget, M. d'Avila espéra pouvoir l'éviter par un mode nouveau et plus juste de répartition de l'impôt. Les Cortès votèrent une loi à ce sujet. Ce cabinet eut aussi des difficultés et des embarras au sujet de la présence, à Lisbonne, de quelques sœurs de charité françaises, accompagnées de leurs directeurs et confesseurs, de l'ordre des Lazaristes.

Les libéraux portugais croyaient voir dans leur établissement un retour vers les couvents depuis longtemps abolis, et la loi était pour eux; le gouvernement dut, quoique bien à contre-cœur, rendre un décret qui dissolvait l'établissement des sœurs.

On travaillait beaucoup dans les régions gouvernementales à la révision de tous les codes; dom Pedro prenait, disait-on, une part active à tous ces travaux.

Le commencement de l'année 1861 fut occupé par des élections générales, qui donnèrent au ministère une majorité assez importante.

Discours de dom Pedro.

Au mois d'août, devait avoir lieu, à Oporto,

une exposition industrielle, et le Roi, après l'avoir ouverte en personne, entreprit un voyage dans les provinces pour s'assurer de ses propres yeux de l'état et des besoins de son peuple. Dom Pedro envisageait la question de si haut qu'il se croyait personnellement responsable du bonheur de ses sujets.

Les problèmes sociaux le préoccupaient infiniment. Dans son discours à l'exposition d'Oporto, il avait ainsi fixé son programme : « Nous avons à remplir le grand devoir des « gouvernements de notre temps : donner du « travail à la société pour qu'elle ne s'égare ni « ne se dissolve par les passions qui l'agitent ; lui « donner l'instruction pour qu'elle ne méconnaisse pas la valeur du travail, pour qu'elle ne « perde pas, au milieu des servitudes que « créent les nécessités matérielles de la vie, la « notion des obligations qui sont au-dessus de « toutes les convenances et de tous les lucres... »

Le respect de dom Pedro pour l'individualité humaine s'étendait aussi sur la question de la vie de ses semblables. Jamais il ne consentit à signer une sentence de mort, et il n'y eut pas une seule exécution sous son règne.

La mort, hélas! ne devait pas le respecter; dans ce voyage entrepris pour le bien de son peuple, dom Pedro, qui depuis que la fièvre jaune l'avait épargné se croyait en quelque sorte à l'abri de toute contagion, gagna dans l'Alentejo une de ces fièvres si fréquentes dans ces pays, et qui devait mettre fin à ses jours.

Mort de dom Pedro.

Son frère, dom Fernando, qui l'avait accompagné dans cette excursion, en avait rapporté la même maladie; il y succomba le premier, le 6 novembre, et cinq jours après le 11 du même mois, dom Pedro aussi rendait sa belle âme à Dieu; il n'avait que vingt-quatre ans, et son règne effectif en avait duré cinq. Nous avons déjà retracé les beaux côtés de son grand caractère, car le récit de son règne ne peut être fait sans le continuel éloge de ses nombreuses qualités.

CHAPITRE XII

Règne de dom Luiz

1861

Dom Luiz roi de Portugal. — Serment et Discours de dom Luiz. — Mort des Infants et de dom Joao. — Troubles à Lisbonne. — Changement de ministère. — Mariage du roi dom Luiz. — Suppression de la peine de mort. — Dom Luiz refuse le trône d'Espagne. — Considérations générales.

Dom Luiz roi de Portugal.

Le second frère du Roi, dom Luiz, était alors avec son frère cadet, le duc de Coïmbre, en France à la cour de Compiègne. Ces deux Princes y avaient le plus grand succès. Dom Luiz charmait tout le monde par la franchise, la gaieté de son caractère et la variété ainsi que l'étendue de ses connaissances.

A la première nouvelle de la maladie du Roi, les deux Princes quittèrent Compiègne pour Bordeaux; dom Luiz monta comme amiral sur la frégate qu'il commandait, il en descendait roi à Lisbonne le 14 novembre 1861.

Serment et discours de dom Luiz.

Dès le 11, sitôt après le douloureux événement, le roi dom Fernando, qui avait pris la ré-

gence provisoire, la remit aussitôt au roi légitime dès son arrivée. Dom Luiz, de suite après les funérailles de dom Pedro, prêtait, le 22 décembre, serment à la Constitution. Dans son discours, à cette occasion, il y eut comme un programme politique, que le Roi, à dater de ce jour, a observé le plus strictement possible. « Je suivrai avec zèle, disait dom Luiz, les « nobles exemples que m'a laissés mon frère « chéri, dont nous déplorons si profondément « la perte douloureuse. Le chagrin que nous « inspire ce fatal événement, en même temps « qu'il est le plus honorable témoignage pour la « mémoire du roi dom Pedro, est pour nous un « stimulant à remplir nos devoirs... Ce peuple, « que j'ai l'honneur de gouverner, est un peuple « éclairé et digne, par son amour pour les ins- « titutions constitutionnelles, d'occuper une « place distinguée parmi les nations. L'appui « qu'il a su prêter à toutes les idées de civili- « sation prouve que son destin ne peut que « correspondre aux vifs désirs de tous les Por- « tugais. Le serment que je viens de prêter « exprime sincèrement les sentiments de mon « cœur. L'observation fidèle des institutions que

« nous avons le bonheur de posséder nous « assure la tranquillité pour le présent et nous « promet la prospérité pour l'avenir. Dieu « veuille que ce règne qui commence puisse « mériter ses bénédictions et les sympathies « nationales! »

Mort des Infants et de dom Joao.

Confident le plus intime de la pensée de son frère, le roi dom Luiz pouvait mieux qu'un autre promettre de continuer son règne. Destiné pour la marine, le nouveau Roi avait aussi dans son caractère toute la franchise et toute l'expansion d'un marin, aussi sa popularité était plus grande encore que celle du Roi défunt. Dès son enfance, dom Luiz était charmant et il avait charmé tout son peuple. Cependant, la fatalité devait encore resserrer les liens qui l'unissait à ses sujets; le lendemain de sa prestation de serment, ses deux frères survivants, les infants dom Auguste et dom Joao, tombaient malades du mal qui avait emporté leurs aînés. Le maréchal Saldanha, toujours si populaire, en était atteint, et enfin les premiers symptômes fiévreux se déclaraient chez le Roi.

C'en était trop pour le désespoir populaire; toute cette famille composée de cinq princes,

jeunes, beaux, pleins de force et de vie, qui se suivaient au tombeau à quelques jours d'intervalle, paraissait une fatalité trop grande pour que l'imagination méfiante du peuple ne conçut pas de terribles soupçons. Des bruits d'empoisonnement coururent dans le vulgaire, et comme au fond personne n'était coupable, on soupçonna et on accusa tout le monde. Les ministres, les dignitaires de la cour, l'entourage des Princes, des Espagnols venus pour les travaux des chemins de fer, personne enfin n'en fut à l'abri.

Troubles à Lisbonne

Cette nation ne voulait pas qu'on lui exterminât ses rois et elle se souleva. Contre qui? C'est difficile à dire; contre le destin peut-être. Néanmoins, des scènes de désordres eurent lieu le 25 et le 26 décembre; on cassa les vitres chez le comte de Thomar et le marquis de Vallada. Des cris de mort furent proférés contre le marquis de Loulé, le marquis de Ficalho et M. d'Avilla; enfin, le comte Ponte fut blessé par la foule qui envoyait une députation au Roi, en le priant de changer de résidence. Le palais des Nécessités étant peut-être insalubre.

C'est un rare et curieux exemple de ce peuple

se soulevant par amour pour son souverain, éprouvant le besoin de le défendre même contre les rigueurs du destin. Cependant, les ministres, frappés eux-mêmes d'épouvante, n'avait rien fait pour prévenir ni arrêter les désordres qui avaient eut lieu, aussi on leur en voulut beaucoup de s'être laissés déborder par le mouvement.

L'infant dom Joao succomba le 27, mais heureusement, le Roi guérit et le peuple reporta toute son affection sur son cher épargné. La chance du duc de Saldanha ne se démentit pas cette fois non plus, il en réchappa ainsi que l'infant dom Auguste; enfin, l'autopsie du corps du défunt Roi, exhumé sous la pression populaire, démontra qu'il ne fallait accuser que la fatalité du sort.

Dans ces préoccupations arrivait l'année 1862. La Chambre tout d'abord, dans la discussion de l'Adresse, écarta toute question politique. Nous citons un extrait d'un discours de M. Pontès Pereira de Mello, alors un des chefs de l'opposition. Il nous suffira pour établir et bien faire comprendre la physionomie de l'opposition en Portugal, et à faire ressortir combien elle est

différente dans ce pays de celles qui se produisent dans les contrées voisines. « Quand la « nation se trouve couverte de deuil par les « fatals événements qui viennent de frapper le « palais de nos rois, disait-il, et quand cette « Chambre se fait l'interprète des sentiments « de deuil de la nation portugaise devant le « trône, ce serait une occasion mal choisie « pour discuter des affaires politiques. Cette « réponse de notre part a la signification d'un « tribut de respect pour le Roi mort, pour ses « vertus, pour ses hautes qualités, et d'une espé- « rance dans les vertus et les qualités du roi « qui porte aujourd'hui la couronne portugaise, « L'opposition sait quel est son devoir, elle est à « son poste, et, le moment venu, elle saura « remplir ses obligations. »

Changement de ministère.

Néanmoins, quelques jours après, on attaqua vivement le cabinet de n'avoir pas su prévenir ni empêcher les désordres de fin décembre, et le 21 février 1862 se faisait un remaniement ministériel dans lequel il ne restait de l'ancien cabinet que le marquis de Loulé et le vicomte de Sa da Bandeira. Aux finances, M. José Antonio d'Avilla était remplacé par M. Thomas Lobo d'Avilla;

le ministère de l'intérieur était confié à M. Anselmo-José Braamcamp; celui de la justice, à M. Gaspar Pereira da Sylva, et celui de la marine à l'illustre M. José da Sylva Mendès Léal.

Cet homme d'État éminent, qui représente maintenant son pays à Paris, où il a su gagner l'estime et la sympathie générale, avait du reste débuté dans la marine; depuis, la poésie et des travaux littéraires, qui l'ont rendu justement célèbre, l'avaient détourné de sa vocation primitive. Après de légitimes succès remportés par ses nombreux drames, ses romans humoristiques, et d'autres travaux plus sérieux encore; il revenait à la marine, apportant sa science profonde et sa haute expérience à ce département le plus important d'entre tous, dans un pays où les colonies sont plus vastes que la mère-patrie. D'autres préoccupations et le mauvais état des finances avaient longtemps laissé la marine portugaise dans un état de stagnation, sinon de délabrement. Le vicomte de Sa da Bandeira s'était le premier occupé de sa réorganisation. En prenant ce portefeuille, M. Mendès Léal s'appliqua avec le plus grand zèle à combler ces lacunes. Il imprima aux chantiers de cons-

truction une activité jusqu'alors inconnue, et l'on peut dire que la marine portugaise lui est redevable du brillant état dans lequel elle est aujourd'hui.

Ce cabinet eut quelques premiers moments difficiles. L'exécution de la nouvelle loi sur l'impôt rencontrait une certaine résistance dans le Minho et aux îles Açores. A Lisbonne, les troupes refusèrent de s'embarquer contre les îles, il y eût même une échauffourée militaire à Braga, enfin la turbulente jeunesse de l'Université de Coïmbre se permit quelques manifestations.

L'on peut dire que le Portugal a trois capitales; Lisbonne, siége du gouvernement et centre du mouvement politique; Oporto, centre du mouvement commercial, et Coïmbre, centre intellectuel.

C'est le siége d'une Université par laquelle tout ce qu'il y a de plus distingué en Portugal a passé; tous les hommes de la même génération y ont fraternisé dans leur temps. La souveraineté des étudiants n'y est jamais contestée. Ils y sont revêtus d'un costume aussi distinctif et particulier qu'au Christ-collége à Londres ou à

l'Université d'Oxford. Une longue soutane noire, des bas de soie, et un long bonnet noir pour renfermer les livres; voilà les principaux éléments de leur vêtement. Ordinairement, l'exubérance de vie de cette jeunesse se dépense en contestations avec la police et les artisans de la ville basse. En 1862, cependant, la mutinerie eut lieu contre le recteur; on l'apaisa en rappelant ce dernier et en le nommant vicomte.

Mariage du roi dom Luiz.

Du reste, on vint à bout facilement de ces mouvements, et une amnistie fut proclamée le 11 octobre 1862 à l'occasion du mariage du Roi. Peu de princesses catholiques se présentaient au choix de dom Luiz, mais il sut choisir dans ce petit nombre celle dont les qualités et les vertus était les plus aptes à briller sur un trône, dans la personne de Maria-Pia, fille de Victor-Emmanuel, filleule de Pie IX. Difficilement on peut rêver une princesse plus accomplie sous tous les rapports; c'est la compagne qu'il fallait au caractère sérieux du roi dom Luiz, qui sait allier à sa gaieté naturelle une grande ardeur pour les sciences positives. Amateur des mathématiques, d'artillerie de marine et d'artillerie de terre, de première force sur les fortifications, le Roi

avait besoin d'une épouse qui ne fut pas étrangère aux diverses matières sur lesquelles il s'entretient habituellement avec une incontestable supériorité.

Maria-Pia n'avait que quinze ans, mais dans la tradition de l'illustre antiquité de la maison de Savoie elle avait puisé ce sentiment de supériorité naturelle qui la rendait apte à comprendre, à répondre et à se faire à toutes les idées d'un prince distingué et supérieur lui-même. C'est là l'origine de la sérieuse et solide affection qui unit dom Luiz à son épouse estimée, à la mère adorée de ses enfants.

Toute l'Europe a été émue du récit de cette Reine se jetant à l'eau pour sauver ses deux petits princes, les plus charmants qu'on puisse voir, et qu'une vague allait emporter; tout le monde se rappelle le touchant épisode du Roi venant lui apporter une médaille de sauvetage.

Suppression de la peine de mort.

Cette année de 1862 fut encore signalée par un acte de haute humanité. A la discussion du budget, un député, dont le nom mérite de passer à la postérité, M. de Gouveia, proposa de retrancher le traitement du bourreau. Déjà,

sous la régence du roi Fernando et sous le règne du roi dom Pedro, la peine de mort n'avait pas été une seule fois appliquée. Le roi dom Luiz ne manifestait certes pas des dispositions plus sanguinaires que celles de son père et de son frère ; la peine de mort était donc abolie de fait, il fallait qu'elle le fût de droit, et la Chambre se trouva unanime à ce sujet.

Les événements accomplis depuis sont trop récents pour que nous puissions apporter dans leur jugement l'impartialité sévère qui est le premier devoir d'un historien ; nous ne pouvons, cependant, ne pas signaler l'heureuse transformation de la situation économique par la destruction des monopoles, par la liberté du travail et la facilité des transactions, par le remaniement enfin du système des impôts. Toutes ces réformes sont appelées à produire les résultats les plus bienfaisants et répondre au mot de régénération si souvent prononcé dans les derniers temps.

A l'extérieur, le fait le plus remarquable de ces dix dernières années a été l'attitude politique et digne du Portugal au sujet des événements d'Espagne.

Depuis longtemps, ces deux peuples frères vivaient un peu en frères ennemis; de part et d'autre, on avait peu songé à remédier à cet état de choses, quand en 1864, le cabinet de Madrid prit l'initiative d'un rapprochement, non-seulement entre les deux cours, mais encore entre les deux nations.

Le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères d'Espagne, le comte de Banuellos, fut envoyé à Lisbonne dans ce but. En remettant ses lettres de créance au Roi, il prononça un discours remarquable, qui contenait le programme de ce resserrement d'amitié. La suite prouva combien cet habile diplomate avait réussi dans sa mission, car, en 1865, le roi dom Luiz et la reine Maria-Pia vinrent à Madrid où ils furent le plus chaleureusement accueillis. L'enthousiasme de cet accueil donna même alors tout d'abord à quelques esprits l'idée d'une union ibérique qui par la suite n'eut plus de raisons d'être.

Dom Luiz refuse le trône d'Espagne.

Lorsque de tristes événements, que nous n'avons pas à retracer ici, laissèrent à Madrid la voie du trône ouverte à toutes les convoitises, un parti assez nombreux prenant les faits

accomplis en Italie pour exemple et la sagesse du gouvernement du roi Luiz pour motif, songea à la réunion des deux couronnes sur une tête et l'offrit d'abord au roi Luiz, et sur son refus au roi Fernando, qui déclina cet offre également.

La cause de ce double refus fut tout d'abord la grande loyauté du roi dom Luiz, auquel sa droiture défendait d'accepter le trône qui appartenait à un autre.

Ce n'est pas un mince titre de gloire pour lui de ne s'être pas laissé aveugler par le brillant mirage d'une union ibérique dans sa main. Il a su comprendre que ce rêve, qui du reste n'est pas dépourvu d'un certain côté grandiose, ne pourra jamais se réaliser, vu la profonde répugnance que les deux nations et les Portugais surtout ont pour cette idée.

Sa loyauté l'a empêché de donner la main à un compromis que sa conscience n'approuvait pas. Résister à de pareilles tentations, c'est prouver une grandeur d'âme peu commune, une délicatesse de sentiment bien élevée, et si aujourd'hui le roi Alphonse XII est à Madrid, il peut se dire qu'il le doit en grande partie à

l'honnêteté du Roi que le ciel lui a donné pour voisin.

Avec de tels sentiments, cette droiture et cette élévation d'idées, le roi Luiz gouverne depuis bientôt quatorze ans, et il peut en toute conscience féliciter son Parlement, comme il l'a fait dans un de ses discours, « d'avoir prouvé « combien la libre action des institutions éclai- « rées par l'intelligence et encouragée par le « dévouement est puissante et efficace. »

Nous autres, nous pouvons féliciter une nation d'être assez heureuse pour posséder un semblable Roi, et d'être enfin parvenu sous son règne à la prospérité et à l'ordre par la liberté.

Félicitons aussi le Prince qui a prononcé ces nobles paroles. Elles constatent cet esprit libéral dont de haut en bas tout le pays est animé, et qui lui assure, dans la voie de la légalité et de l'ordre, le plus heureux avenir. Le Portugal est une éloquente et vivante réponse aux détracteurs du régime constitutionnel.

Nous autres, conservateurs convaincus, nous ne sommes pas envers et contre tous les idolateurs d'un régime absolu et d'un pouvoir exclusivement personnel; mais de même que Considérations générales.

dans la famille nous admettons l'autorité absolue et sans limite du père sur ses enfants en bas-âge, de même en politique nous croyons que tant que les peuples sont eux-mêmes en bas-âge, tant qu'ils n'ont pas atteint leur maturité par la civilisation, il leur faut un guide et un frein tenu par une main ferme qui sache leur épargner tous les malheurs et toutes les suites des licencieux excès commis par les passions déchaînées.

Les parents émancipent les enfants quand ils les considèrent comme aptes à se conduire eux-mêmes; de même les souverains donnent des constitutions aux peuples quand ils les voient parvenus au développement nécessaire pour que la liberté ne dégénère pas en licence et le *self-government* en anarchie.

Les Portugais ont souvent été trop tôt dotés de constitutions et de libertés; voilà le motif des luttes sanglantes dont nous venons de terminer l'histoire. Avec le développement de la civilisation, les idées de concordance entre l'ordre et la liberté se sont fait jour, et il ne nous reste plus qu'à nous incliner devant le monarque et le pays qui ont concourus à l'unisson à cette

grande œuvre du progrès. D'un autre côté, ce qui a toujours préservé ce pays dans les plus grands dangers, ce qui l'a souvent sauvé d'un cataclysme, c'est qu'en Portugal on n'a heureusement pas encore pas perdu le sentiment du respect; c'est qu'on y reconnaît encore l'autorité. Tant que ces deux idées subsistent chez un peuple, on ne doit pas désespérer de son sort, car elles lui serviront de digue, même dans ses plus excessifs débordements. Dans toutes les secousses, en Portugal, la royauté se trouvait toujours au-dessus des luttes impuissantes à l'atteindre, et maintenant que les passions sont calmées, les moments d'effervescence passés, cette royauté toujours respectée a pu se mettre à la tête du progrès légal, du développement des institutions constitutionnelles. Ce sujet est si attrayant que nous le quittons avec peine, sentant qu'il est loin d'être épuisé, et avec la conscience de n'avoir, dans ce petit travail, qu'effleuré bien des matières qui méritent d'être traitées à fond; aussi nous ne désespérons pas d'avoir encore, par la suite, des occasions fréquentes pour mieux étudier cet intéressant pays, et pour compléter une œuvre dont nous

sommes les premiers à regretter toute l'imperfection.

Nous avions primitivement l'intention de donner en appendice, les pièces diplomatiques et historiques que nous avons réunies pour ce travail. L'abondance des matières, nous force de les publier en volume séparé.

FIN.

Paris. — Imprimerie Moderne (Barthier, Dr), 61, rue J.-J.-Rousseau.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Avant-propos.	1
Chapitre Ier.	1
— II.	22
— III.	46
— IV.	71
— V.	97
— VI.	131
— VII.	151
— VIII.	160
— IX.	176
— X.	218
— XI.	224
— XII.	240

4857

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 096 648 1